

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité* Travail* Progrès

# ETUDE SUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS EN DEHORS DE L'ECOLE

# EN REPUBLIQUE DU CONGO

Aout 2017

unicef

ERAS
Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales

Ce rapport présente les résultats de l'étude sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école en République du Congo de 2015. Ladite étude a été réalisée pour le compte du Gouvernement Congolais par le Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées en Sciences (CERASS)-Yaoundé, Cameroun (www.cerass.org.) avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) Congo.

*De ce fait, les opinions émises dans ce rapport ne reflètent pas la position de l'UNICEF sur la question encore moins celle du gouvernement congolais. Par ailleurs, les citations utilisées dans le document sont propres à leurs auteurs et ne reflètent pas l'avis du CERASS.*

# SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| **ATK** | Action Talitha Koum |
| **APSC** | Association des Prêtres Spiritains au Congo |
| **BEPC** | Brevet d'Etudes du Premier Cycle |
| **CEFA** | Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage |
| **CEPE** | Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires |
| **DGFQE** | Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi |
| **EADE** | Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole |
| **EDS** | Enquête Démographique et de Santé |
| **EPT** | Education Pour Tous |
| **FAWE** | Forum for African Women Educationalist |
| **IPHD** | International Partnership for Human Development |
| **MEPSA** | Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation |
| **METPFQE** | Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi |
| **MICS** | Multiple Indicators and Clusters Survey |
| **ODD** | Objectifs du Développement Durable |
| **OMD** | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| **ONEMO** | Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre |
| **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **ONU** | Organisation des Nations Unies |
| **ORA** | Observer, Réfléchir et Agir |
| **PAM** | Programme Alimentaire Mondial |
| **PDCE** | Programme de Développement des Compétences pour l'Employabilité |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **PPTE** | Pays Pauvres Très Endettés |
| **PTF** | Partenaire Technique et Financier |
| **RGPH** | Recensement Général de la Population et de l'Habitat |
| **SMIG** | Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti |
| **SSE** | Stratégie Sectorielle de l'Education |
| **UNESCO** | Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| **UNFPA** | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| **UNICEF** | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |

# REMERCIEMENTS

La présente étude sur les *Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole en République du Congo* a été réalisée grâce au soutien financier, technique et logistique de plusieurs institutions et à l'implication de plusieurs personnes qu'il importe de remercier.

Tout d'abord, nos sincères remerciements vont à l'endroit de l'UNICEF-Congo pour la confiance portée au CERASS et surtout pour le suivi de la mise en œuvre de l'étude ainsi que pour son apport technique et sa contribution constante à la réussite de cette étude.

Nous exprimons également notre reconnaissance, aux Responsables du MEPSA pour les facilitations apportées tant sur le plan administratif que logistique pour la réalisation des phases de collecte de données de cette étude mais aussi lors de la validation méthodologique de la présente étude.

Aux membres du groupe de travail du secteur éducation du Congo pour leur appui depuis le processus de mise en œuvre de cette étude à la lecture de l'ensemble de tous les documents produits pour laquelle les remarques et critiques y apportées ont permis l'amélioration de ce rapport dans sa version finale .

Que l'ensemble des acteurs tant au niveau central (PTF, ONG, services centraux des ministères, etc.) qu'aux niveaux des départements impliqués d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de ce travail, ainsi que les populations de l'ensemble des zones enquêtées trouvent ici la marque de notre reconnaissance et de notre gratitude. En effet, sans leur adhésion au bien-fondé de cette étude et ainsi qu'à leur hospitalité à l'égard des enquêteurs et superviseurs déployés sur le terrain de même que leur disponibilité à participer activement aux entretiens, il n'aurait pas été possible de réunir la masse d'informations qui a rendu possible la production de ce rapport.

Enfin, nous remercions tout particulièrement tous les membres de l'équipe d'enquêteurs et de supervision pour la qualité des données collectées sans lesquelles ce rapport n'aurait comblé les attentes.

# TABLE DES MATIERES

**SIGLES ET ABREVIATIONS** ..... **II**
**REMERCIEMENTS** ..... **III**
**TABLE DES MATIERES** ..... **IV**
**LISTE DES TABLEAUX** ..... **VI**
**LISTE DES GRAPHIQUES** ..... **VIII**
**RESUME EXECUTIF** ..... **IX**
**INTRODUCTION GENERALE** ..... **1**
CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE ..... 1
OBJECTIF DE L'ETUDE ..... 3
CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ..... 3
*Cadre conceptuel* ..... *3*
*Sources de données quantitatives* ..... *5*
*Champ géographique de l'enquête, populations cibles et procédé de sélection de l'échantillon de l'enquête qualitative* ..... *5*
*Technique et outils de collecte d'information dans le cadre de l'enquête qualitative* ..... *6*
*Méthodes d'analyses* ..... *6*
LIMITES DE L'ETUDE ..... 7
**1 AMPLEUR ET PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DE L'ÉCOLE** ..... **8**
1.1 AMPLEUR DE L'EXCLUSION SCOLAIRE ..... 8
*1.1.1 Ampleur des EADE (dimensions 1 à 3)* ..... *8*
*1.1.2 Ampleur des enfants et adolescents à risque d'abandon (dimensions 4 à 5)* ..... *9*
1.2 PROFIL DES ENFANTS D'ÂGE PRESCOLAIRE EN DEHORS DE L'ÉCOLE (DIMENSION 1) ..... 10
**2 GOULOTS D'ETRANGLEMENT** ..... **33**
2.1 GOULOTS D'ETRANGLEMENT A LA POLITIQUE DE SCOLARISATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ..... 33
*2.1.1 Goulots d'étranglement relevant de l'offre* ..... *33*
*2.1.2 Goulots d'étranglement relevant de la demande* ..... *38*
2.2 FACTEURS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS ..... 39
*2.2.1 Facteurs de non scolarisation des enfants et adolescents* ..... *40*
*2.2.2 Facteurs de déscolarisation des enfants et adolescents (abandon scolaire)* ..... *41*
2.3 DETERMINANTS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS SELON LES DIMENSIONS DE L'EXCLUSION ..... 50
*2.3.1 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge primaire (6-11 ans)* ..... *52*
*2.3.2 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire 1$^{er}$ cycle (12-15 ans)* ..... *53*
*2.3.3 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire 2$^{nd}$ cycle (16-18 ans)* ..... *53*
*2.3.4 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire (12-18 ans)* ..... *53*
*2.3.5 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants de 6-18 ans au Congo* ..... *54*
**3 INITIATIVES EN COURS POUR ADRESSER LA QUESTION DES EADE AU CONGO ET ALTERNATIVES OFFERTES AUX EADE** ..... **55**
3.1 STANDARDS INTERNATIONAUX POUR REPONDRE AUX 5 DIMENSIONS DE L'EXCLUSION ..... 55
3.2 INITIATIVES EN COURS POUR ADRESSER LA QUESTION DES EADE AU CONGO ..... 55
*3.2.1 Existence d'une stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) 2015-2025* ..... *55*
*3.2.2 Existence d'une politique de la gratuité scolaire* ..... *56*
*3.2.3 Les cantines scolaires* ..... *57*

*3.2.4 Etablissement gratuit des actes de naissance* ... *57*
*3.2.5 Formation des enseignants* ... *57*
3.3 ALTERNATIVES OFFERTES AUX EADE ... 58
*3.3.1 L'offre éducative non formelle* ... *58*
*3.3.2 Formation qualifiante et insertion professionnelle* ... *62*
**4 PREOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DES PARENTS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA GRATUITE SCOLAIRE ET SON IMPACT SUR LES EADE ... 67**
4.1 PERCEPTIONS DE LA GRATUITE SCOLAIRE PAR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET LES PARENTS ... 67
*4.1.1 Perception de la gratuité par la communauté éducative* ... *67*
*4.1.2 Perception de la gratuité par la société civile* ... *67*
*4.1.3 Perception de la gratuité par les parents* ... *68*
4.2 FORCES ET FAIBLESSES DE LA GRATUITE SCOLAIRE EN REPUBLIQUE DU CONGO 69
*4.2.1 Forces de la gratuité* ... *69*
*4.2.2 Faiblesses de la gratuité* ... *69*
4.3 IMPACT DE LA GRATUITE SCOLAIRE SUR LE RETOUR A L'ECOLE DES EADE ... 70
*4.3.1 Retour à l'école vu par les EADE vivant dans les ménages* ... *70*
*4.3.2 Retour à l'école vu par les EADE en situation de rue* ... *71*
**CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ... 72**
CONCLUSION ... 72
RECOMMANDATIONS ... 73
**BIBLIOGRAPHIE ... 75**
**EQUIPE DE RECHERCHE ... I**

# LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: DIMENSIONS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE SELON LES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE CONCERNES ..... 3
TABLEAU 2: LISTE DES DEPARTEMENTS CIBLES PAR L'ENQUETE QUALITATIVE SUR LES EADE EN REPUBLIQUE DU CONGO ..... 5
TABLEAU 3 : DISTRIBUTION EN POURCENTAGE (%) ET EFFECTIF ESTIME DES EADE PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LA DIMENSION ..... 8
TABLEAU 4: DISTRIBUTION EN POURCENTAGE (%) ET (EFFECTIF ESTIME) DES EADE PAR DEPARTEMENT SELON LA DIMENSION ..... 9
TABLEAU 5 : DISTRIBUTION DES ENFANTS A RISQUE D'ABANDON SELON LES DIMENSIONS 4 ET 5 (% ET EFFECTIFS) PAR DEPARTEMENT ET PAR SEXE ..... 10
TABLEAU 6: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS DE 5 ANS EN DEHORS DE L'ECOLE PRESCOLAIRE SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES ..... 11
TABLEAU 7: REPARTITION (EN % ET EFFECTIF) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE ..... 12
TABLEAU 8: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR DEPARTEMENTS SELON L'AGE ..... 13
TABLEAU 9: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE ..... 14
TABLEAU 10: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE ... 14
TABLEAU 11: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DU CHEF DE MENAGE ..... 15
TABLEAU 12: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES ..... 15
TABLEAU 13: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LA SURVIE DES PARENTS BIOLOGIQUES ..... 15
TABLEAU 14: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LA COHABITATION AVEC LES PARENTS BIOLOGIQUES ..... 16
TABLEAU 15: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS BIOLOGIQUES ..... 16
TABLEAU 16: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE18
TABLEAU 17: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR DEPARTEMENT SELON LEUR AGE ..... 20
TABLEAU 18: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE ..... 20
TABLEAU 19: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE ..... 21

TABLEAU 20 : REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE GROUPE ETHNIQUE DU CHEF DE MENAGE ..... 21
TABLEAU 21: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES ..... 22
TABLEAU 22: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LA SURVIE DES PARENTS BIOLOGIQUES ..... 23
TABLEAU 23: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LA COHABITATION AVEC LES PARENTS BIOLOGIQUES ..... 23
TABLEAU 24: REPARTITION (EN %) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS BIOLOGIQUES..... 24
TABLEAU 25: TAUX D'ABANDON SCOLAIRE PAR CYCLE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES ..... 26
TABLEAU 26: REPARTITION (EN %) DU STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS PAR CYCLE D'ETUDE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE ..... 29
TABLEAU 27: RAPPORTS DE CHANCE D'ETRE EADE SELON LES DIFFERENTS FACTEURS ..... 51
TABLEAU 28: HIERARCHISATION DES VARIABLES SELON LE POUVOIR EXPLICATIF DU RISQUE D'ETRE EN DEHORS DE L'ECOLE POUR CHACUN DES CYCLES ..... 52
TABLEAU 29: CONTENU DES POLITIQUES POUR ADRESSER LA QUESTION DES EADE SELON LES STANDARDS INTERNATIONAUX..... 55
TABLEAU 30 : EFFECTIF DES APPRENANTS DANS LES ECOLES ORA ENTRE 2013 ET 2018 ..... 59

# LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: ILLUSTRATION DES CINQ DIMENSIONS DE L'EXCLUSION (5DE) ..... 4
GRAPHIQUE 2: REPARTITION EN EFFECTIFS ET EN PROPORTION (%) DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR AGE ..... 12
GRAPHIQUE 3:PROPORTIONS ET EFFECTIFS DES ENFANTS EN DEHORS DE L'ECOLE PRIMAIRE (6-11 ANS) PAR DEPARTEMENT ..... 13
GRAPHIQUE 4: REPARTITION EN EFFECTIFS ET EN PROPORTIONS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DE L'ECOLE SECONDAIRE (12-18 ANS) SELON L'AGE 17
GRAPHIQUE 5: PROPORTIONS ET EFFECTIFS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (12-15 ANS) ET DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR AGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE PAR DEPARTEMENT ..... 19
GRAPHIQUE 6: PROPORTIONS ET EFFECTIFS DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE (16-18 ANS) PAR DEPARTEMENT... 19
GRAPHIQUE 7: TAUX D'ABANDON SCOLAIRE (%) DES ENFANTS ENTRE 2013-2014 ET 2014-2015 PAR CYCLE D'ETUDE ..... 25
GRAPHIQUE 8: TAUX D'ABANDON SCOLAIRE DU CYCLE PRIMAIRE DES ENFANTS DE 6-11 ANS PAR DEPARTEMENT ..... 27
GRAPHIQUE 9: TAUX D'ABANDON SCOLAIRE DU 1ER CYCLE DU SECONDAIRE DES ENFANTS DE 12-15 ANS PAR DEPARTEMENT ..... 28
GRAPHIQUE 10: TAUX D'ABANDON SCOLAIRE DU 2ND CYCLE DU SECONDAIRE DES ENFANTS DE 16-18 ANS PAR DEPARTEMENT ..... 28
GRAPHIQUE 11: PROPORTION SELON LE RETARD SCOLAIRE D'AU MOINS UNE ANNEE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS POUR LE CYCLE PRESCOLAIRE PAR DEPARTEMENT ..... 31
GRAPHIQUE 12: PROPORTION SELON LE RETARD SCOLAIRE D'AU MOINS UNE ANNEE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS POUR LE CYCLE PRIMAIRE PAR DEPARTEMENT ..... 31
GRAPHIQUE 13: PROPORTION SELON LE RETARD SCOLAIRE D'AU MOINS UNE ANNEE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS POUR LE 1ER CYCLE DU SECONDAIRE PAR DEPARTEMENT ..... 32

# RESUME EXECUTIF

L'UNICEF et l'Institut de Statistique de l'UNESCO ont lancé en 2010, une initiative mondiale sur les Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole (EADE), en vue d'améliorer le système d'information statistique et d'analyse sur les EADE et examiner les facteurs d'exclusion de ceux-ci de l'école. Le Congo a adhéré à cette initiative et a lancé cette étude à l'effet de comprendre tous les contours de la question des EADE. Pour ce faire, il a été question de procéder à une analyse des sources de données secondaires (EDS, MICS et des annuaires statistiques de l'Education au Congo) et de conduire une enquête qualitative spécifique sur la question des EADE.

Le but de cette étude a été de pouvoir donner des réponses aux questionnements suivants concernant les EADE : le « **Quoi ?** » à l'effet de saisir le nombre des EADE, leur profil et de les cartographier ; le **« Pourquoi ?»** à l'effet de mettre en exergue et de comprendre les obstacles, dynamiques et causes de l'exclusion ainsi que les goulots d'étranglement dans les stratégies de mise en œuvre des politiques; le « **Comment ?** » comme pour jeter un coup d'œil sur l'efficacité des politiques en cours prenant en compte les EADE et le « **Alors ?** » dans le but de donner des informations sur les préoccupations de la communauté éducative et des parents sur la gratuité scolaire au Congo.

**«Combien, Où et Qui sont les EADE en République du Congo? (Le « Quoi ? »).**

L'analyse croisée des données de l'enquête MICS 2015 et celle de l'annuaire statistique 2015 du MEPSA révèle que 7% de la population scolarisable du Congo sont en dehors de l'école. Ce pourcentage correspond à environ 117 789 enfants en valeur absolue. Dans le détail, il advient que la non scolarisation concerne 2 % des enfants scolarisables au préscolaire soit environ 7 766, 3,40% des enfants et adolescents scolarisables au niveau du primaire soit 21 770 enfants concernés et 13% parmi les adolescents de niveau secondaire c'est-à-dire 88 253 adolescents en valeur absolue. Pour les dimensions 4 et 5 de l'exclusion, l'analyse à partir des taux d'abandon scolaire fait ressortir que 1,53% des enfants scolarisés au Congo sont à risques d'abandon soit environ 15 196 enfants scolarisés de l'année 2015. Le risque d'abandon est de 0,3% au primaire (soit environ 3 128 enfants) et de 2,2% soit 12 068 au secondaire.

Les EDAE de 5 ans résident principalement en milieu urbain (78,1%) et en général dans trois départements que sont Brazzaville (56,4%), Bouenza (14,6%) et Pool (13,4%). Quant à ceux de 6-11 ans, ils se trouvent principalement dans quatre (4) départements : Brazzaville (16,1%), Likouala (12,1%), Pool (10,7%) et Pointe-Noire (9,4%) et cette situation concerne plus les ruraux que des urbains (68,8% contre 31,2% respectivement). Pour ce qui est des EADE de 12-18 ans, trois départements se distinguent des autres par les plus forts taux d'EADE enregistrés, quel que soit les cycles du secondaire considérés : Brazzaville (30,7% pour le 1$^{er}$ cycle et 27% pour le 2$^{nd}$ cycle) ; Pointe-Noire (respectivement 17,2% et 24,8%) et Pool (respectivement 13,9% et 10,6%). Une comparaison par rapport au milieu de résidence montre également que, quelques soient les cycles du secondaire considérés, la déscolarisation des enfants de 12-18 ans est plus le fait des urbains que des ruraux (56,5% contre 43,5% ; 54,7% contre 45,3% et 57,4% contre 42,6% respectivement).

S'agissant du profil des EADE, ceux enregistrés au cycle préscolaire sont majoritairement des filles (77,4%) et sont issus des ménages les plus pauvres (83,5 % contre 16,5% pour les plus riches). Le profil pour les EADE en âge de fréquenter l'école primaire renseigne qu'il y a plus de garçons que de filles (51,7 % contre 48,4 %) et que plus de la moitié (soit 55,2%) d'entre eux sont issus des ménages du quintile le plus pauvre, qu'ils viennent en majorité des ménages

où le chef a le plus bas niveau d'instruction et est généralement Kongo (36,8%), Tekes (15,3%) et Sangha-Likouala (13,2%). Concernant toujours ces EADE d'âge du cycle primaire, on notera qu'ils sont plus vulnérables lorsque le père biologique n'est plus en vie (9% de déscolarisés contre 2,8% chez ceux dont la mère est décédée). Quant au profil des EADE d'âge du secondaire, les résultats les plus saillants indiquent que :

- Parmi les EADE du 1er cycle du secondaire ainsi que du 2nd cycle du secondaire, l'on compte plus de filles que de garçons (56% contre 44% et 57,8% contre 42,2%);
- les plus fortes proportions des enfants déscolarisés en âge d'être au 1er ou au 2nd cycle du secondaire sont issues des ménages où les chefs de ménage possèdent les plus faibles niveaux d'instruction, comparés aux ménages où les chefs sont de niveau d'instruction secondaire ou plus;
- Les enfants des chefs de ménage Kongo (51,6% pour le 1er cycle du secondaire et 59,9% pour le 2nd cycle du secondaire) sont ceux qui sont les plus déscolarisés;
- Les EADE du 1er cycle du secondaire de 12-15 ans et ceux du 2nd cycle du secondaire de 16-18 ans sont issus en majorité des ménages de quintile le plus pauvre (34,7% et 30,9% respectivement.
- Le décès du père par rapport à celui de la mère est plus prononcé sur la déscolarisation des enfants du 1er cycle du secondaire de 12-15 ans (14,9% contre 8%) et de ceux du 2nd cycle du secondaire de 16-18 ans (14,4% contre 12,9%).

**Pourquoi sont-ils en dehors de l'école ? (Le « pourquoi ? »)**

A partir des données empiriques de natures qualitatives collectées dans le cadre de cette étude et l'analyse approfondie des données quantitatives de l'enquête MICS 2015 du Congo, un ensemble de goulots d'étranglement à la politique de scolarisation au Congo ont été mis en exergue. S'agissant de ces goulots, c'est-à-dire l'ensemble d'éléments structurels et contextuels qui de facto entravent la mise en application rigide de la loi scolaire au Congo, elles interviennent autant au niveau de l'offre que de la demande éducative. L'offre éducative fait référence à l'existence en quantité et en qualité des infrastructures éducatives ainsi que des conditions propices à leur pleine exploitation. Tandis que la demande fait référence à la propension des ménages ou des parents à scolariser leur enfant, c'est-à-dire à consommer l'offre.

Ce faisant, cette étude a pu mettre en exergue des goulots d'étranglement relatifs à l'offre éducative au Congo notamment: les différentes crises politico-militaires récurrentes au Congo au cours des dernières décennies, la faible accessibilité géographique des établissements scolaires à toutes les populations, la croissance urbaine, une carte scolaire déséquilibrée au profit des grandes villes, la crise du personnel enseignant ainsi que l'inadéquation entre le système éducatif et l'évolution sociale/sociétale du pays.

Au niveau de la demande, les goulots d'étranglement suivants ont été identifiés : La cherté de l'école, l'absence de perspectives professionnelles pour les diplômés, le déclin de la perception de l'école comme moyen d'ascension sociale et les cultures hostiles à l'éducation formelle. Ces goulots d'étranglement constituent en fait l'humus qui nourrit un ensemble de facteurs favorisant l'exclusion scolaire au Congo, aussi bien en termes de non scolarisation qu'en termes d'abandon scolaire.

Concernant la non scolarisation qui concerne plus les dimensions 1, 2 et 3 de l'exclusion, il revient que celle-ci est favorisée par des facteurs : a) systémiques (l'éloignement des écoles), b) familiaux (la vulnérabilité économique des ménages couplée au manque d'informations sur les politiques en cours, le fait d'être orphelin ou enfant confié) et c) individuels (le handicap de l'enfant).

L'abandon scolaire quant à lui (dimension 4 et 5) est favorisé par des facteurs familiaux tels que la précarité des conditions de vie des ménages, les dislocations familiales ainsi que le

manque d'accompagnement et l'irresponsabilité parentale ; les facteurs individuels et comportementaux qui incluent le suivisme des pairs et l'attractivité des distractions de la rue, la perte de confiance en l'école et au système éducatif, les stigmatisations face à certains types d'établissements, les grossesses en milieu scolaire et l'inaccessibilité géographique de certains type d'établissements scolaires surtout les lycées et collèges. A côté de ces facteurs, notons aussi les facteurs liés à l'environnement scolaire et au système éducatif à l'instar des performances scolaires des élèves et les exclusions, les effectifs pléthoriques dans les salles de classe, la précarité des conditions d'apprentissage et les violences en milieu scolaire. On peut également citer d'autres facteurs tels que l'inégalité sociale de genre en défaveur des filles dans certaines communautés, la famine et les indisponibilités des apprenants pour causes diverses y compris les maladies.

Il y a lieu de relever que ces facteurs aussi pertinents soient-ils, ne sauraient agir de manière isolée ; ils favorisent différemment l'exclusion scolaire selon les dimensions. On peut donc avancer que l'exclusion scolaire devait donc être comprise comme le résultat de la combinaison des facteurs ci-dessus énumérés. Pour en avoir une idée plus claire, il a été procédé à une analyse multivariée à partir des données de l'enquête MICS 2015 et qui a permis non seulement d'identifier mais aussi d'hiérarchiser les déterminants du phénomène[1] suivant les différentes dimensions de l'exclusion.

| Déterminants | Rang des déterminants par cycle | | | | Ensemble 6-18 ans |
|---|---|---|---|---|---|
| | Primaire | Secondaire 1er cycle | Secondaire 2nd cycle | Secondaire | |
| | 6-11 ans | 12-15 ans | 16-18 ans | 12-18 ans | |
| Sexe de l'enfant | 6 | 4 | 6 | 5 | 7 |
| Milieu de résidence | 9 | 8 | 7 | 9 | 9 |
| Statut d'orphelin selon la mère | 10 | 7 | 10 | 7 | 8 |
| Cohabitation avec la mère biologique | 7 | 9 | 9 | 3 | 3 |
| Lien avec le chef de ménage | 8 | 10 | 8 | 10 | 10 |
| Instruction du chef de ménage | 2 | 6 | 5 | 8 | 5 |
| Instruction de la mère biologique | 3 | 3 | 4 | 4 | 4 |
| Instruction du père biologique | 4 | 5 | 3 | 6 | 6 |
| Quintile de pauvreté | 5 | 2 | 1 | 1 | 2 |
| Départements (carte scolaire) | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 |

**Qu'est ce qui est fait ? (Le « Comment?»)**

Au Congo, les pouvoirs publics, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que la société civile conjuguent leurs efforts pour venir à bout de la question des EADE. Pour ce faire, des initiatives sont en cours en vue d'adresser la question tout comme des alternatives sont offertes aux EADE pour aider à leur insertion socioprofessionnelle

Concernant les initiatives en cours, il y a l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, l'existence et la mise en œuvre de la politique de la gratuité scolaire, l'instauration des cantines scolaires dans certaines écoles, l'établissement gratuit des actes de naissance dans certaines localités ainsi que la formation des enseignants. En ce qui concerne les alternatives, elles sont offertes en termes d'offre éducative non formelle, de formation qualifiante et d'insertion professionnelle.

L'offre éducative non formelle porte sur l'alphabétisation et la rescolarisation qui se font essentiellement à travers des centres d'alphabétisation, des centres de rescolarisation et des

[1] Pour chaque cycle, les trois premiers facteurs les plus déterminants (couleur rouge) et les facteurs les moins déterminants (couleur bleue).

écoles ORA. La formation qualifiante et l'insertion professionnelle quant à elles sont offertes à travers des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage ainsi que des placements chez des maîtres artisans à travers des projets soutenus par des PTF. Des structures comme l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre se chargent de l'insertion professionnelle des EADE formés auprès des structures qui en font la demande.

**Quelle efficacité et comment mieux faire ? (« et Alors ? »)**

Comme souligné plus haut, face à la complexité de la question des EADE, les solutions à ce phénomène se conjuguent en termes de prévention de l'exclusion et du développement des alternatives pour les EADE. Cependant, les analyses objectives faites permettent de mettre en exergue les forces et faiblesses des différentes interventions.

Concernant la prévention, l'action forte est la gratuité scolaire qui témoigne de la volonté politique d'assurer l'EPT au Congo dont l'efficacité réside dans ce qu'elle est perçue comme une mesure incitative pour la scolarisation, le maintien et le retour à l'école des enfants. Mais alors, aussi efficace que puisse être cette mesure, elle renferme tout de même des faiblesses à l'instar : du manque de ressources financières nécessaires pour soutenir la gratuité, de la gestion peu orthodoxe des fonds de gratuité, la précarisation des établissements publics induite par cette gratuité, ainsi que de la baisse du prestige de ces établissements. De ce fait, globalement, l'impact de la gratuité sur le retour à l'école des EADE au Congo reste mitigé car cette mesure ne s'attaque qu'aux goulots d'étranglement d'ordres économiques de la scolarisation et ne concerne que le secteur public. Or pour mieux impacter sur les EADE, il eut été plus pertinent que cette mesure soit étendue dans le secteur de l'éducation non formelle et de la formation professionnelle.

Pour ce qui est des alternatives offertes aux EADE, elles répondent efficacement et de manière inclusive aux besoins des EADE de par leur diversités. En effet, ces alternatives tiennent compte du désir des EADE à : soit réintégrer l'école (rescolarisation) notamment pour les plus jeunes, soit entrer dans la vie active (alphabétisation, formation qualifiante et insertion professionnelle) pour les personnes un peu plus âgées. Néanmoins, l'offre concernant ces alternatives reste inférieure à la demande et ne couvre pas l'étendue du territoire national, dans la mesure où les zones rurales et plusieurs départements en sont dépourvus. En outre, ces alternatives ne sont pas très connues des EADE ainsi que des parents et l'accès reste limité à beaucoup pour des raisons financières.

**Recommandations**

Fort de ce qui précède, cette étude a abouti à des recommandations pertinentes en vue d'une meilleure prise en charge des EADE au Congo et ainsi tirer meilleure partie de cette catégorie d'enfants afin qu'elle constitue un vivier de ressources humaines pour l'émergence du Congo prévue pour l'horizon 2025. Ainsi, ces recommandations visent essentiellement :

a) la prévention de l'exclusion scolaire et du phénomène d'abandon scolaire, prioritairement pour :
   - améliorer la carte scolaire du Congo par l'augmentation du nombre d'établissement scolaire ;
   - améliorer l'offre éducative destinée aux enfants handicapés à travers la création des structures spécialisées ;
   - prévenir et lutter contre les violences en milieu scolaire surtout celles qui sont commises par le personnel enseignant à travers les châtiments corporels et le harcèlement sexuel auxquels sont exposés les élèves ;
   - protéger les familles en prévenant les dislocations familiales et sensibiliser la population congolaise en général sur l'importance de la famille et la parenté responsable ;

- améliorer le cadre légal en faveur de la scolarisation des enfants vulnérables et à risque de rupture familiale ;

b) l'amélioration quantitative et qualitative des alternatives offertes aux EADE, prioritairement pour :
   - accroitre l'offre en structures d'éducation non formelle telle que les centres de rescolarisation et d'alphabétisation en y faisant participer le secteur privé ;
   - former davantage de personnel enseignant qualifié pour le secteur non formel et la formation qualifiante et le déployer sur tout le territoire national ;
   - doter le secteur non formel des mêmes facilités et privilèges que le secteur formel notamment en termes d'infrastructures, d'équipement, de personnel qualifié etc..

# INTRODUCTION GENERALE

## CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Il est indéniable que l'un des meilleurs investissements que puisse faire un pays soucieux de compétir dans l'économie mondiale est d'assurer aux plus jeunes, à travers l'éducation de bonnes conditions de développement. L'importance de l'éducation comme facteur primordial de développement durable tient à la multiplicité de ses influences. Comme influences, les effets négatifs de la non scolarisation sur la pauvreté ou encore sur la mortalité et la fécondité sont le plus souvent facilement mis en exergue. Concernant la transition démographique et l'amélioration de l'environnement, l'on note sans ambages les effets positifs de l'éducation dans leurs actions respectives.

En effet, l'éducation représente non seulement un investissement économique dans le capital humain, mais elle contribue à la socialisation, à la construction nationale et au nivellement des inégalités sociales. Durkheim (1922) affirmait d'ailleurs et à juste titre que l'éducation est avant tout le moyen par lequel la société renouvelle perpétuellement les conditions de sa propre existence. A ce titre ABDOU Diouf alors président du Sénégal en 1997 disait : « c'est seulement à travers l'Education que le continent africain, et ses fils et ses filles seront en mesure de répondre aux exigences et aux défis du 21$^{ème}$ siècle ».

De manière plus fondamentale, elle est de plus en plus reconnue universellement comme un besoin de base et un droit. Selon la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), l'éducation est une fin en soi en ce qu'elle permet le plein épanouissement de la personnalité humaine. C'est dire l'importance de l'éducation et l'existence d'un consensus de la communauté internationale à propos du rôle déterminant de l'éducation dans le processus de développement. C'est pourquoi plusieurs conférences ont eu lieu à travers le monde, en vue d'amener les Etats et les principales agences de développement à un engagement fort sur le caractère prioritaire de l'éducation. Ainsi à la conférence Mondiale de l'Education Pour Tous (EPT) à Jomtien (Thaïlande), de même que celle de Dakar (Sénégal) en 2000, plusieurs objectifs ont été adoptés au nombre desquels celui visant à assurer l'EPT à l'horizon 2015. Ce parce que l'accès à l'enseignement primaire est la première étape pour donner aux citoyens les instruments leur permettant de s'épanouir comme individus et comme membres productifs de la société.

Pourtant, plus d'une décennie après le troisième millénaire et à l'approche de 2020, en dépit d'efforts considérables (tant nationaux et internationaux) entrepris par les Etats tels que les aides ou exemptions économiques comme l'élimination des frais de scolarisation, la suppression de l'obligation de porter des uniformes et bien d'autres mesures incitatives, la participation scolaire est encore loin de concerner tous les enfants d'âge scolaire., Il y a quand même à relever que des progrès notables ont été observés d'après le rapport mondial de suivi de l'EPT (UNESCO, 2012) dans les pays en développement et notamment en Afrique concernant l'objectif 2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qu'est la réalisation de l'éducation primaire universelle.

Aussi, bien qu'à ce jour plusieurs études ont essayé de contribuer à l'explication de cette non atteinte de l'éducation primaire universelle dans les pays d'Afrique au sud du Sahara en général et en République du Congo en particulier, il est indéniable qu'au fur et à mesure que les pays se sont acheminés vers l'atteinte des objectifs de l'EPT, les efforts qu'ils ont eu à

déployer pour atteindre les exclus du système éducatif ont été plus importants. Ainsi, même si ces études ont mis à jour, outre une insuffisance de l'offre scolaire, la faible demande d'éducation (laquelle renvoyant aussi à une multiplicité de facteurs, d'ordre à la fois économique, politique, démographique, culturel et religieux) devra être impérativement prise en compte dans l'explication de la persistance d'une sous scolarisation des enfants d'âge scolaire. Une situation qui trouverait des explications dans un contexte où la République du Congo est un pays post-conflit marqué par la crise politique de 1993-1995 et des conflits politico-militaires de 1997, 1999 et 2000 ayant eu un impact négatif sur l'ensemble des secteurs socio-économiques, y compris son système éducatif, et par conséquent, sur la scolarisation des enfants et des adolescents. Pourtant, le droit à l'éducation, l'égal accès à l'enseignement et à la formation, ainsi que la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans (article 1er de la loi 25/95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire n° 008/90 du 6 septembre 1990) sont garantis par la constitution, de même que la gratuité de l'enseignement, entrée en application par arrêté ministériel n°278/MFB/MET/MEPSA du 20 mars 2008.

Ces actions ont permis un accès généralisé à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire dont se chargent le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA) et le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METFQE). A titre d'illustration, selon les statistiques scolaires de 2015, les indicateurs du système éducatif sont en amélioration depuis ces quatre dernières années et progressent, pour le cycle primaire, vers l'atteinte de la scolarisation universelle. En effet, en 2015, le taux net de scolarisation au primaire était de 96,5% contre 89,5% en 2011, le taux d'achèvement au primaire était de 91,1% contre 85,3% en 2011 et le taux de transition au 1er cycle du secondaire se situait quant à lui à 86,8% contre 72,8% en 2011. Pour ce qui est des disparités de genre dans l'enseignement primaire et au premier cycle du secondaire, elles se sont fortement réduites puisque l'indice de parité était de 1 contre 0,98 en 2011 dans l'enseignement primaire.

Toutefois, ces actions n'éludent pas le fait que la plupart des enfants et des adolescents en dehors de l'école (EADE) ne sont jamais allés à l'école pour certains ou quittent le système scolaire avant la fin du cycle primaire et/ou du cycle secondaire pour d'autres. En effet, l'enquête MICS 2015 estime les proportions des EADE à 3,4% des enfants en âge de fréquenter le cycle primaire dont les filles représentent 47,8% de l'ensemble. Cette statistique est de 13,6% d'adolescents en âge de fréquenter le cycle secondaire. Ces proportions pourraient être plus importantes si l'on prend en compte les enfants et les adolescents des populations autochtones et des réfugiés en provenance de la RDC et de la RCA où Il existe une importante frange des EADE.

Pour les diverses raisons ci-dessus mentionnées, l'accès à l'enseignement primaire d'une part et secondaire d'autre part reste donc un défi entier à relever aujourd'hui. Car, les enjeux que représentent l'accès et éventuellement le maintien des élèves dans les cycles primaire et secondaire sont si fondamentaux qu'ils remettent en cause le développement même de tout le système éducatif du pays ; surtout étant donné que la population constituant d'ailleurs les âges relatifs à ces cycles scolaires (âgée de moins de 18 ans) constitue à 47% de la population totale du Congo (MICS 2015).

C'est ainsi que, des estimations précises de l'ampleur du phénomène des EADE, la connaissance du profil de ces enfants, ainsi que l'identification des obstacles et goulots d'étranglement à leur scolarisation, en vue d'accroître l'offre des services éducatifs et d'offrir

une seconde chance à ces jeunes déscolarisés ou non scolarisés, sont une nécessité exprimée par les autorités nationales du Congo afin justement d'intensifier leurs efforts sur la mise en place des conditions favorables à leur insertion ou réinsertion dans le système éducatif. C'est à juste titre que cette présente étude, qui s'inscrit dans l'initiative mondiale sur les EADE lancée par l'UNICEF et l'Institut de Statistique de l'UNESCO en 2010, est menée en vue d'améliorer le système d'information statistique et d'analyse sur les EADE, ainsi que l'examen des facteurs d'exclusion de l'école en République du Congo.

## OBJECTIF DE L'ETUDE

Cette étude a pour principal objectif de fournir les données nécessaires pour combattre l'inégalité dans l'éducation, en particulier en rapport avec les questions d'accès, de qualité, d'efficacité et d'efficience du système éducatif congolais pour répondre aux besoins des EADE.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Partir des données de l'EDS-2011 et du MICS-2015, pour cartographier les EADE en les répartissant par département, par sexe et par tranche d'âge (6-11 ans, 12-15 ans et 16-18 ans) ;
- Identifier les facteurs d'exclusion scolaire des enfants et des adolescents (à travers l'analyse des obstacles et des goulots d'étranglement) et en faire une analyse causale, ainsi que les contraintes et les difficultés qui entravent leur scolarisation et/ou leur insertion socio-professionnelle;
- Identifier les forces et les faiblesses des interventions actuellement en cours en matière de rescolarisation des EADE et proposer les moyens de combler les lacunes identifiées;
- Fournir des informations sur les préoccupations de la communauté éducative et des parents concernant la mise en œuvre de la gratuité scolaire et son impact sur les EADE;
- Fournir des informations pertinentes sur les EADE afin de permettre aux décideurs de comprendre et de traiter de manière globale et systématique la question des EADE.

## CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

### Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel de l'étude s'est appuyé sur les cinq (5) dimensions suivantes de l'exclusion :

Tableau 1: Dimensions de l'exclusion scolaire selon les enfants d'âge scolaire concernés

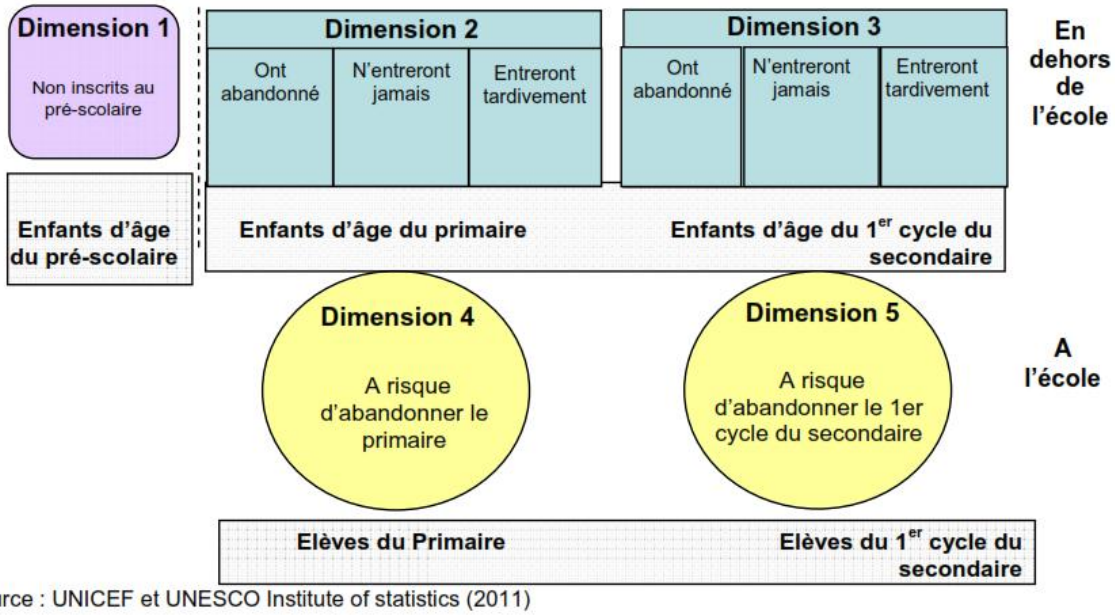
| Dimension | Enfants d'âge scolaire concernés |
|---|---|
| Dimension 1 | Les enfants d'âge scolaire pré-primaire qui ne sont pas scolarisés au pré-primaire ou au primaire |
| Dimension 2 | Les enfants d'âge scolaire primaire qui ne sont pas scolarisés au primaire ou à un degré supérieur |
| Dimension 3 | Les enfants d'âge scolaire secondaire qui ne sont pas scolarisés au secondaire ou à un degré supérieur |
| Dimension 4 | Les enfants scolarisés en primaire avec risque d'abandon |
| Dimension 5 | Les enfants scolarisés au secondaire avec risque d'abandon |

L'examen de ces cinq dimensions de l'exclusion ci-dessus a été organisé autour de quatre (04) composantes clés, notamment :

- le «QUOI»: à l'effet de saisir la complexité du problème des EADE en termes de magnitude, d'inégalités et de multiples disparités autour des 5 cinq dimensions de l'exclusion;
- le «POURQUOI» à l'effet de comprendre les obstacles, la dynamique et les causes de ces dimensions de l'exclusion ainsi que les goulots d'étranglement dans les stratégies de mise en œuvre des politiques;
- le «COMMENT» à l'effet d'identifier et soutenir la mise en œuvre de nouvelles stratégies qui se sont révélées les meilleures pour mieux surmonter les obstacles à l'inclusion;
- et « ALORS» à l'effet de documenter les preuves sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas en ce qui concerne les EADE et proposer des mesures correctrices ou des recommandations pour éliminer l'exclusion scolaire au Congo.

Il est à préciser que sur la base de la définition des EADE (UNICEF et UNESCO Institute of statistics, 2010), la recherche autour des EADE se fait autour des cinq dimensions de l'exclusion qui comprennent deux grands groupes d'enfants. Les enfants d'âge scolaire en dehors de l'école (dimensions 1, 2 et 3) et les enfants à l'école mais présentant un grand risque d'abandonner (dimensions 4 et 5). Ces différentes dimensions sont définies ainsi qu'il suit (Graphique 1):

Graphique 1: Illustration des cinq dimensions de l'exclusion (5DE)




Source : UNICEF et UNESCO Institute of statistics (2011)

A cet effet, compte tenu des objectifs à atteindre, en plus de la revue documentaire, deux approches de recherche ont été privilégiées pour l'étude : l'approche quantitative et l'approche qualitative.

Ainsi, les informations existantes sur l'éducation au travers de l'enquête MICS-2015 ont été privilégiées dans le cadre de l'approche quantitative en vue de répondre à la composante «QUOI». Quant aux composantes «POURQUOI» et «COMMENT», elles ont été saisies selon l'approche qualitative à travers la réalisation d'une collecte de données auprès du personnel du système éducatif, des parents d'élèves, des leaders communautaires ainsi que des partenaires techniques et financiers, les représentants des institutions, Organisations de la Société Civile (OSC) et Organisations Non Gouvernementales (ONG) travaillant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

### Sources de données quantitatives

A partir de la revue de la littérature qui a été faite, les données quantitatives proviennent essentiellement des sources suivantes :

- le rapport de l'enquête MICS 2015, spécifiquement aux pourcentages d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ou secondaire ne fréquentant pas l'école primaire ou secondaire ;
- le rapport de l'EDS 2011, concernant particulièrement la proportion des 36-59 mois ne fréquentant pas un programme d'éducation préscolaire, une classe d'éveil, un jardin d'enfants ou une garderie communautaire ;
- l'annuaire statistique 2014-2015 du MEPSA concernant en particulier d'une part les résultats aux examens (CEPE, CONCOURS, BEPC et BACCALAUREAT) selon le département et d'autre part les taux de redoublement ;

En ce qui concerne les indicateurs sur les EADE, sauf indications contraires, ils sont générés à partir des données de l'enquête MICS Congo 2015 et des données de l'analyse approfondie de l'annuaire statistique 2015 du MEPSA.

### Champ géographique de l'enquête, populations cibles et procédé de sélection de l'échantillon de l'enquête qualitative

L'enquête qualitative a porté sur un échantillon de 5 Départements sur les 12 que compte le pays, sur la base non seulement de la densité (à partir des données du MICS, 2015) des EADE dans les départements, mais aussi de la pertinence de la question pour ces lieux tenant compte des différentes catégories sociales et culturelles de ces départements. Ces 5 départements sont ainsi présentés comme suit dans le tableau ci-après :

Tableau 2: Liste des départements ciblés par l'enquête qualitative sur les EADE en République du Congo

| DEPARTEMENTS | CHEF LIEU DE DEPARTEMENT | | CHEF LIEU DE DISTRICT |
|---|---|---|---|
| LIKOUALA | IMPFONDO | | EPENA |
| BOUENZA | MADINGOU | | BOKO-SONGHO |
| SANGHA | OUESSO | | MOKEKO |
| | **ARRONDISSEMENTS** | | |
| BRAZZAVILLE | TALANGAI | MAKELEKELE | POTO POTO |
| POINTE NOIRE | LOANDJILI | TIE TIE | LUMUMBA |

Comme le montre le tableau A1 (en annexe), l'étude qualitative concernait une série de 105 entretiens individuels et 30 discussions de groupes d'au moins 10 participants par session, soit un total de 405 personnes enquêtées. En outre, il y a lieu de rappeler que cette taille d'échantillon n'était pas figée car selon l'opportunité, des personnes supplémentaires ont été interviewées au-delà de cet échantillon prévu. En effet, l'idéal, était que nous arrêtions lorsque nous avions atteint la saturation informationnelle[2].C'est pourquoi, finalement 117 entretiens individuels ont été réalisés. Aussi, il est à relever que par rapport au choix des personnes à interviewer, notamment au niveau des enfants et adolescents hors ménages ou

[2] La saturation informationnelle est constatée quand les réponses des interviewées deviennent redondantes c'est-à-dire les mêmes réponses reviennent au fil des interviews.

pas, des parents ou même des leaders, nous avons procédé par la méthode dite « boule de neige »[3].

### Technique et outils de collecte d'information dans le cadre de l'enquête qualitative

L'enquête ici menée étant essentiellement qualitative, les informations ont été collectées selon les techniques suivantes : entretiens de groupe (Focus Group, Discussion) et entretiens individuels semi directifs. Les outils de collecte issus de ces techniques comprenaient bien évidemment une série de questionnaires adaptée à chaque cible. Ainsi, les guides d'entretiens individuels utilisés au nombre de trois ont concerné chacun des trois types d'acteurs clés que sont le personnel du système éducatif, les parents/les leaders communautaires ainsi que les partenaires techniques et financiers/les représentants des institutions, OSC et ONG travaillant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Quant aux guides d'entretiens de groupes, ils étaient de deux types et étaient destinés aux groupes d'enfants et adolescents vivant dans les ménages d'une part, et aux groupes d'enfants et adolescents sans attache familiale donc vivant hors des ménages (Structures d'accueil) ou enfants en situation de rue d'autre part.



**Photo 1 : Séance de Focus group avec des EADE à Brazzavile**

### Méthodes d'analyses

Deux méthodes d'analyses des données quantitatives issues du MICS 2015 ont été utilisées :

- d'une part, l'analyse descriptive, consistant notamment en des analyses bi-variées ont été réalisées pour examiner la relation entre différentes variables (âge des EADE, sexe des EADE, milieu de résidence des EADE, niveau de vie des ménage des EADE, sexe du Chef de ménage des EADE, niveau d'instruction du Chef de ménage des EADE) et le fait d'être en dehors de l'école. Ce en vue de mieux caractériser et connaitre le profil des EADE au Congo ;
- d'autre part, afin de mieux apprécier l'effet net de ces différentes variables ci-dessus citées sur l'exclusion, la méthode d'analyse multivariée a été utilisée. Cette méthode a permis en outre de faire une hiérarchisation des facteurs déterminants de l'exclusion des enfants et adolescents au Congo.

S'agissant des données issues de l'enquête qualitative, elles ont été analysées en utilisant la méthode d'analyse de contenu à partir des verbatim transcrits grâce au logiciel ATLAS Ti 12.0.

[3] Selon cette méthode, on identifie un premier répondant qui, après interview nous recommande un autre répondant obéissant à des critères données qui d'après lui est à même de nous fournir plus d'amples informations ainsi de suite.

## LIMITES DE L'ETUDE

Comme toute étude, celle-ci présente des limites qu'il convient de mentionner :

- L'enquête qualitative n'a pas porté sur l'ensemble des 12 départements pour des raisons de ressources limitées. La décision faite a donc été de choisir 5 départements (Brazzaville, Bouenza, Likouala, Pointe Noire et Sangha) ayant des profils socio-économiques diversifiés par rapport à la problématique des EADE afin de voir s'il y a convergence ou divergence des informations sur ce phénomène. Avec plus de ressources, on aurait pu élargir les entretiens aux autres départements, mais les résultats du qualitatif ne révèlent pas une différence entre les 5 départements en termes de discours ;
- L'un des objectifs de l'étude était de faire une analyse des informations et des données disponibles sur les enfants déscolarisés et non scolarisés de 6 à 18 ans, particulièrement chez les filles et les enfants autochtones. Toutefois, cette analyse particulière sur cette frange de population autochtone n'a pu être faite dans la mesure où la base de données MICS 2015 ici utilisée ne donnait pas de renseignement précis sur la population dite autochtone ;
- Aussi, il était question de partir des données de l'EDS-2011 également pour cartographier les EADE. Mais, il a été noté que les données relatives à la scolarisation des enfants, surtout ceux de 3 à 5 ans, avaient connu une insuffisance lors de leur traitement. C'est pourquoi, les données de cette étude proviennent essentiellement de l'enquête MICS 2015.

# 1 AMPLEUR ET PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

## 1.1 AMPLEUR DE L'EXCLUSION SCOLAIRE

### 1.1.1 Ampleur des EADE (dimensions 1 à 3)

Dans l'ensemble, 117 789 enfants congolais sont en dehors de l'école soit 7% de la population scolarisable (Tableau 3). L'analyse selon chacune des différentes dimensions de l'exclusion révèle que 2 % des enfants scolarisables au préscolaire sont en dehors de l'école ; ils sont 3,4% parmi les enfants et adolescents scolarisables au niveau du primaire et 13% parmi les adolescents de niveau secondaire. Les analyses selon le sexe et le milieu de résidence emmènent à conclure à une féminisation du phénomène d'exclusion scolaire au Congo qui de plus a un visage plus urbain. Car 57,8% des EADE sont des filles (67536 enfants) tandis que 53,2% (soit 62720 enfants) sont en milieu urbain.

Tableau 3 : Distribution en pourcentage (%) et effectif estimé des EADE par sexe et milieu de résidence selon la dimension

| Dimension | Proportion[4] | Effectif[5] | Garçons | Filles | Urbain | Rural |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Dimension 1 | 2% | **7 766** | 22,6% **(1 755)** | 77,4% **(6 011)** | 78,1% **(6 065)** | 21,9% **(1 701)** |
| Dimension 2 | 3,4% | **21 770** | 51,7% **(11 255)** | 48,3% **(10 515)** | 31,2% **(6 792)** | 68,8% **(14978)** |
| Dimension 3 | 13% | **88 253** | 42,2% **(37 243)** | 57,8% **(51 010)** | 56,5% **(49 863)** | 43,5% **(38 390)** |
| Total des EADE au Congo | 7% | 117 789 | 42,7% **(50 253)** | 57,3% **(67 536)** | 53,2% **(62 720)** | 46,7% **(55 069)** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et de la base de données l'analyse approfondie de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015.

L'analyse selon le département montre que la majorité des EADE se concentre dans les Départements de Brazzaville, Pointe Noire, le Pool et Bouenza qui concentrent à eux seuls 68,2% des enfants non scolarisés au Congo soit 80 297 enfants. Le département de Brazzaville à lui seul abrite 27,7% soit 32 616 EADE quand chacun des Départements sus mentionnés en abrite au moins 10% (Tableau 4). Le point commun entre ces Département étant que ce sont les plus urbanisés du pays, cela confirme le visage urbain du phénomène.

Parallèlement, Brazzaville concentre 56,4% des EADE de dimension 1 suivi de la Bouenza où se trouvent 14,60%. Concernant la dimension 2, les proportions les plus importantes se concentrent à Brazzaville (16,1%), la Likouala (12,7%) et le Pool (10,7%). Au niveau de la dimension 3 le visage urbain de l'exclusion scolaire se confirme car Pointe Noire et Brazzaville regorgent à elles seules 50,3% des enfants de ce groupe soit 22,3 et 28% respectivement. Dans le Pool et la Bouenza, on retrouve respectivement 11,4% et 10% des EADE de la dimension 3 soit 10 149 enfants dans le Pool et 8 825 dans la Bouenza.

[4] Calculé à partir des données de l'enquête MICS Congo 2015

[5] Estimé à partir d'une combinaison des données de la MICS 2015 et des données de l'analyse des données secondaires de l'annuaire statistique du MEPSA 2015 (en annexe)

Tableau 4: Distribution en pourcentage (%) et (effectif estimé) des EADE par Département selon la dimension

| Département | Proportion (%) et effectifs estimé des EADE | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Dimension 1 | Dimension 2 | Dimension 3 | Ensemble |
| Kouilou | 0,5% **(39)** | 5,9% **(1 284)** | 3,1% **(2 736)** | 3,5% **(4 064)** |
| Niari | - | 7,4% **(1 611)** | 6,5% **(5 736)** | 6,2% **(7 350)** |
| Lekoumou | - | 7,2% **(1 567)** | 3,2% **(2 824)** | 3,7% **(4 394)** |
| Bouenza | 14,6% **(1 134)** | 8,6% **(1 872)** | 10% **(8 825)** | 10,1% **(11 838)** |
| Pool | 13,4% **(1 041)** | 10,70% **(2 329)** | 11,5% **(10 149)** | 11,4% **(13 440)** |
| Plateaux | - | 6,7% **(1 459)** | 3,4% **(3 001)** | 3,8% **(4 464)** |
| Cuvette | 0,7% **(54)** | 5% **(1 088)** | 2,9% **(2 559)** | 3,2% **(3 710)** |
| Cuvette ouest | 3,5% **(272)** | 3,3% **(718)** | 1,4% **(1 236)** | 1,9% **(2 226)** |
| Sangha | 0,7% **(54)** | 7,60% **(1 654)** | 2,6% **(2 295)** | 3,4% **(4 005)** |
| Likouala | 1,7% **(132)** | 12,1% **(2 634)** | 5,1% **(4 501)** | 6,2% **(7 268)** |
| Brazzaville | 56,40% **(4 380)** | 16,1% **(3 505)** | 28% **(24 711)** | 27,7% **(32 616)** |
| Pointe-Noire | 8,5% **(660)** | 9,4% **(2 046)** | 22,3% **(19 680)** | 19,0% **(22 403)** |
| **Congo** | **100% (7 766)** | **100% (21 770)** | **100% (88 253)** | **100% (117 789)** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et de la base de données de l'analyse approfondie de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015.

### 1.1.2 Ampleur des enfants et adolescents à risque d'abandon (dimensions 4 à 5)

A partir des taux d'abandon scolaire, il ressort que 1,53% des enfants scolarisés au Congo sont à risques d'abandon soit environ 15 196 enfants scolarisés de l'année 2015. Le risque d'abandon est de 0,3% au primaire et de 2,2% au secondaire (Tableau 5). Le risque d'abandon selon la dimension 4 est plus prononcé dans le département de la cuvette Ouest (0,8%) tandis que selon la dimension 5 les enfants les plus à risque d'abandon sont ceux du Pool (4,8%).

En considérant les enfants les plus à risque d'abandon selon les dimensions 4 et 5, il ressort que les département de Brazzaville, de la Likouala, de la Cuvette ouest, du Pool et de la Bouenza sont ceux ayant les plus fortes proportions d'enfants à risque (risque ≥1%). Le Pool (4,8%), Kouilou (4,3%), Niari (3,3%), Bouenza (3,60%) et Likouala (3,4%) affichent les proportions d'enfants les plus à risque de dimension 4. Par contre les effectifs les plus élevés se retrouvent plus à Brazzaville (4 715 enfants), à Pointe Noire (3 330 enfants), dans la Bouenza (1 127 enfants) et dans le Niari (877 enfants).

En outre, le risque d'abandon est sensiblement égal entre les filles (1%) et les garçons (0,9%) même si on peut observer une différence au niveau des effectifs des enfants à risque (6 984 garçons contre 8 212 filles). Toutefois, la différence est plus prononcée au niveau du secondaire (dimension 5) où 2,5% des filles sont à risque contre seulement 1,8% pour les garçons.

Tableau 5 : Distribution des enfants à risque d'abandon selon les dimensions 4 et 5 (% et effectifs) par Département et par sexe

| Département | Dimension 4 | | Dimension 5 | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Risque d'abandon | Effectif estimé | Risque d'abandon | Effectif | % à risque d'abandon | Effectif |
| **Département** | | | | | | |
| Kouilou | - | - | 4,3% | 115 | 0,6% | 115 |
| Niari | - | - | 3,3% | 877 | 0,9% | 877 |
| Lekoumou | - | - | 2,4% | 147 | 0,5% | 147 |
| Bouenza | 0,2% | 257 | 3,6% | 1 127 | 1,1% | 1 385 |
| Pool | 0,4% | 414 | 4,8% | 634 | 1,1% | 1 048 |
| Plateaux | - | - | 1,3% | 229 | 0,3% | 229 |
| Cuvette | - | - | 0,8% | 176 | 0,2% | 176 |
| Cuvette ouest | 0,8% | 287 | 3,1% | 225 | 1,3% | 512 |
| Sangha | - | - | 0,8% | 63 | 0,2% | 63 |
| Likouala | - | - | 3,4% | 429 | 1,0% | 429 |
| Brazzaville | 0,5% | 2 169 | 1,8% | 4 715 | 1,1% | 6 884 |
| Pointe-Noire | - | - | 1,9% | 3 330 | 0,8% | 3 330 |
| **Sexe** | | | | | | |
| Garçons | 0,3% | 1 564 | 1,8% | 4 982 | 0,9% | 6 984 |
| Filles | 0,3% | 1 564 | 2,5% | 5 279 | 1,0% | 8 212 |
| **Milieu de résidence** | | | | | | |
| Urbain | 0,3% | 1564 | 1,8% | 4 259 | 1,0% | 6 984 |
| Rural | 0,3% | 1564 | 3,3% | 7 809 | 1,3% | 8 212 |
| **Congo** | **0,30%** | **3 128** | **2,20%** | **12 068** | **1,53%** | **15 196** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et de la base de données de l'analyse approfondie de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015.

## 1.2 PROFIL DES ENFANTS D'ÂGE PRESCOLAIRE EN DEHORS DE L'ÉCOLE (DIMENSION 1)

L'enquête MICS 2015 n'ayant porté que sur la fréquentation scolaire des enfants d'âge du préscolaire de 5 ans pour des perspectives de comparaison internationale, le profil des enfants d'âge du préscolaire en dehors de l'école ne sera établi que pour cette catégorie d'enfants (5 ans) selon les caractéristiques socio-démographiques de ces derniers, de leurs parents biologiques mais aussi selon les caractéristiques des ménages qu'ils habitent et des chefs de ménages qui dirigent ces ménages.

Le profil (Tableau 6) de ces enfants de 5 ans d'âge du préscolaire en dehors de l'école ressort les résultats saillants ci-après :

- Parmi ces enfants en dehors de l'école préscolaire, la majorité (77,4%) sont des filles ;
- ils résident principalement en milieu urbain (78,1%) ;

- Ils sont majoritairement issus de ménage où le chef de ménage est du groupe ethnique Kongo (76,3%) ;
- Ils sont issus des ménages les plus pauvres comparés à ceux les plus riches (83,5 % contre 16,5% respectivement) ;
- Comparés aux ménages où le niveau d'instruction soit du chef de ménage soit de leurs parents biologiques est le plus élevé, les enfants en dehors de l'école préscolaire se retrouvent en grande partie dans les ménages où le niveau d'instruction de ceux-ci est le faible ;
- On les retrouve principalement dans trois départements que sont Brazzaville (56,4%), Bouenza (14,6%) et le Pool (13,4%).

Tableau 6: Répartition (en %) des enfants de 5 ans en dehors de l'école préscolaire selon certaines caractéristiques

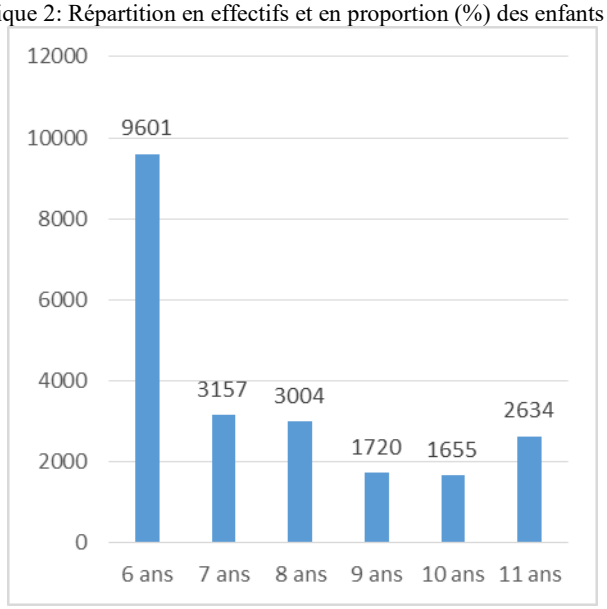
| EADE d'âge du préscolaire (5 ans) | | | |
|---|---|---|---|
| **Sexe des enfants** | | **Niveau de vie du ménage** | |
| Garçons | 22,6 | Les plus pauvres | 83,5 |
| Filles | 77,4 | Les plus riches | 16,5 |
| **Milieu de résidence** | | **Niveau d'instruction du Chef de ménage** | |
| Urbain | 78,1 | Secondaire 1 au plus | 63,7 |
| Rural | 21,9 | Secondaire 2 ou plus | 36,2 |
| **Groupe ethnique du Chef de ménage** | | **Niveau d'instruction de la mère biologique de l'enfant** | |
| Kongo | 76,3 | Secondaire 1 au plus | 75,9 |
| Tekes | 10,4 | Secondaire 2 ou plus | 24,1 |
| Mbosi | 0,7 | **Niveau d'instruction du père biologique de l'enfant** | |
| Mbetis | 1,8 | | |
| Etrangers (non congolais) | 1,7 | Secondaire 1 au plus | 81,9 |
| Autres | 9,2 | Secondaire 2 ou plus | 18,1 |
| **Départements** | | | |
| Kouilou | 0,5 | Cuvette | 0,7 |
| Niari | - | Cuvette ouest | 3,5 |
| Lekoumou | - | Sangha | 0,7 |
| Bouenza | 14,6 | Likouala | 1,7 |
| Pool | 13,4 | Brazzaville | 56,4 |
| Plateaux | - | Pointe-Noire | 8,5 |
| **Ensemble** | **2,0** | | |

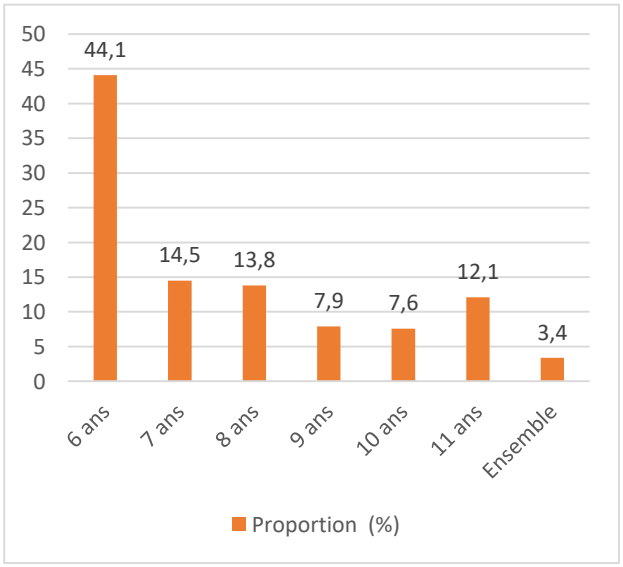
Source: Traitements des données du MICS Congo 2015.

## 1.3 PROFIL DES ENFANTS D'ÂGE PRIMAIRE EN DEHORS DE L'ÉCOLE (DIMENSION 2)

L'échantillon de la population scolarisable au primaire (6-11 ans) utilisé dans l'enquête MICS 2015 se chiffrait à 8399 enfants desquels 8109 étaient scolarisés, soit un effectif absolu de 290 enfants en dehors de l'école (3,4%). Ainsi, parmi ces enfants en dehors de l'école, la majorité (44,1%) était âgée de 6 ans, suivis en termes de proportions par ceux d'âge de 7 ans et 8 ans (14,5% et 13,8% respectivement). Les proportions d'enfants en dehors du primaire aux âges de 9 ans, 10 ans et 11 ans se chiffrent respectivement à 7,9%, 7,6% et 12,1% ans (Graphique 2).

Graphique 2: Répartition en effectifs et en proportion (%) des enfants et adolescents en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge




Source: Estimation à partir des données de l'Analyse Source: Traitements des données du MICS Congo 2015
Secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA, 2015

Le profil de ces enfants d'âge du primaire en dehors de l'école est établi pour les enfants de 6-11 ans selon les caractéristiques socio-démographiques de ces derniers, de leurs parents biologiques mais aussi selon les caractéristiques des ménages dans lesquels ils vivent et des chefs de ces ménages.

### 1.3.1 Selon les caractéristiques des EADE de 6-11 ans

L'âge des enfants, leur milieu de résidence ainsi que les départements où ils se trouvent sont les caractéristiques ici considérées dans le cadre des analyses qui suivent.
Ainsi, parmi les enfants en dehors de l'école de 6-11 ans, il y a 51,7 % de garçons et 48,4 % de filles (Tableau 7). Quel que soit l'âge considéré, il y a plus de garçons que de filles en dehors de l'école, excepté aux âges de 6 ans et 10 ans, où les proportions de filles déscolarisées sont plus élevées que celles de leurs homologues de sexe masculin (57,8% contre 42,2% et 63,6% contre 36,4% respectivement). Quant à la comparaison entre milieux de résidence, elle montre que la déscolarisation des enfants de 6-11 ans est plus le fait des ruraux que des urbains (68,8% contre 31,2%). Une tendance qui s'observe quel que soit l'âge des enfants tant les proportions d'enfants déscolarisés en milieu rural aux différents âges sont plus prononcées que chez leurs homologues du milieu urbain. Ce qui explique que la déscolarisation soit un phénomène rural pour les enfants du primaire âgés entre 6 et 11 ans au Congo.

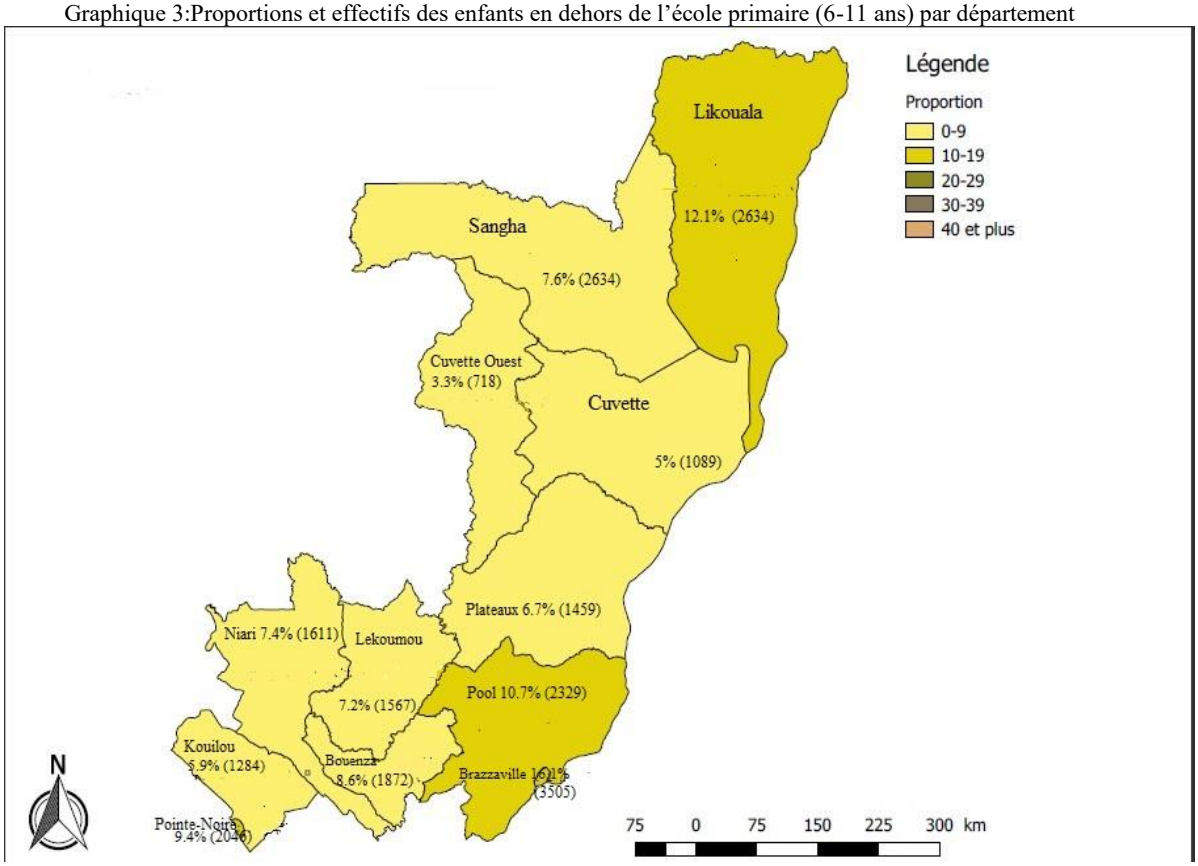
Tableau 7: Répartition (en % et effectif) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon le sexe et le milieu de résidence

| Age | Sexe | | Milieu de résidence | | Proportion (%) | Effectif |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Garçons | Filles | Urbain | Rural | | |
| 6 ans | 42,2 | 57,8 | 26,6 | 73,4 | 44,1 | 9601 |
| 7 ans | 52,4 | 47,6 | 23,3 | 76,7 | 14,5 | 3157 |
| 8 ans | 77,5 | 22,5 | 42,5 | 57,5 | 13,8 | 3004 |
| 9 ans | 60,9 | 39,1 | 26,1 | 73,9 | 7,9 | 1720 |
| 10 ans | 36,4 | 63,6 | 31,8 | 68,2 | 7,6 | 1655 |
| 11 ans | 60,0 | 40,0 | 47,2 | 52,8 | 12,1 | 2634 |
| **Total** | **51,7** | **48,3** | **31,2** | **68,8** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

On trouve les enfants de 6-11 ans d'âge primaire en dehors de l'école principalement dans quatre (4) départements (Graphique 3): Brazzaville (16,1%), Likouala (12,1%), Pool (10,7%) et Pointe-Noire (9,4%).

Graphique 3:Proportions et effectifs des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Egalement, l'analyse par départements selon l'âge individuel des enfants déscolarisés fait ressortir quatre (4) départements où les enfants en dehors de l'école sont proéminents : les Plateaux pour les enfants de 6 ans (70,0%) ; le Pool pour les enfants de 7 ans (26,7%) ; Brazzaville (22,2%) pour les enfants de 8 ans ; Kouilou (11,8%) pour les enfants de 9 ans (22,2%) ; Bouenza (12,5%) pour les enfants de 10 ans et Pointe-Noire (22,2%) pour les enfants de 11 ans (Tableau 8).

Tableau 8: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par départements selon l'âge

| **Départements** | **Age** | | | | | | **Ensemble** | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **6 ans** | **7 ans** | **8 ans** | **9 ans** | **10 ans** | **11 ans** | **%** | **Effectif** |
| KOUILOU | 41,2 | 23,5 | 11,8 | 11,8 | 5,9 | 5,9 | 5,9 | 1284 |
| NIARI | 50,0 | 13,6 | 18,2 | 4,5 | 4,5 | 9,1 | 7,4 | 1611 |
| LEKOUMOU | 40,9 | 13,6 | 13,6 | 9,1 | 9,1 | 13,6 | 7,2 | 1567 |
| BOUENZA | 54,2 | 8,3 | 8,3 | 8,3 | 12,5 | 8,3 | 8,6 | 1872 |
| POOL | 30,0 | 26,7 | 10,0 | 6,7 | 6,7 | 20,0 | 10,7 | 2329 |
| PLATEAUX | 70,0 | 10,0 | 5,0 | 5,0 | 0,0 | 10,0 | 6,7 | 1459 |
| CUVETTE | 46,7 | 20,0 | 13,3 | 6,7 | 6,7 | 6,7 | 5,0 | 1089 |
| CUVETTE OUEST | 40,0 | 20,0 | 10,0 | 10,0 | 10,0 | 10,0 | 3,3 | 718 |
| SANGHA | 36,4 | 18,2 | 18,2 | 9,1 | 9,1 | 9,1 | 7,6 | 1655 |
| LIKOUALA | 58,8 | 11,8 | 11,8 | 8,8 | 2,9 | 5,9 | 12,1 | 2634 |
| BRAZZAVILLE | 28,9 | 15,6 | 22,2 | 11,1 | 6,7 | 15,6 | 16,1 | 3505 |
| POINTE-NOIRE | 48,1 | 3,7 | 14,8 | 0,0 | 11,1 | 22,2 | 9,4 | 2046 |
| **Total** | **44,1** | **14,5** | **13,8** | **7,9** | **7,6** | **12,1** | **100** | 21770 |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.3.2 Selon les caractéristiques des chefs de ménages où résident les EADE de 6-11 ans

Le lien de parenté des enfants avec le chef de ménage, le niveau d'instruction ainsi que le groupe ethnique du chef de ménage dans lesquels résident les enfants d'âge primaire en dehors de l'école sont ici mis en exergue.

Les fils/filles du chef de ménage (66,6%) sont paradoxalement ceux qui sont les plus déscolarisés comparativement aux enfants qui sont leurs petits fils/petites filles (21,4%), nièces/neveux (5,2%°) ou enfants adoptés/confiés /enfants du conjoints (3,8%) et ce quel que soit l'âge individuel considéré. On note que chez les enfants déscolarisés de 6 ans, les proportions observées sont les plus prononcées chez les fils/filles du chef de ménage (74,4%) tandis que chez les enfants adoptés/confiés/enfants du conjoint, la plus forte proportion étant de 8,3% est observée chez les enfants de 11 ans (Tableau 9).

Tableau 9: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon le lien de parenté avec le chef de ménage

| Age | Lien avec le chef de ménage | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Fils / Fille | Petit-fils / Petite - fille | Frère / Sœur | Beau-frère / Belle-sœur | Oncle / Tante | Nièce / Neveu | Autre parent | Enfant adopté / confié / enfant du conjoint | % | Effectif |
| 6 ans | 74,4 | 14,7 | 1,6 | 0,0 | 0,0 | 3,1 | 1,6 | 4,7 | 44,1 | 9601 |
| 7 ans | 54,8 | 40,5 | 0,0 | 0,0 | 2,4 | 2,4 | 0,0 | 0,0 | 14,5 | 3157 |
| 8 ans | 62,5 | 27,5 | 0,0 | 2,5 | 0,0 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 13,8 | 3004 |
| 9 ans | 59,1 | 13,6 | 9,1 | 0,0 | 0,0 | 13,6 | 0,0 | 4,5 | 7,6 | 1720 |
| 10 ans | 57,1 | 33,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 9,5 | 0,0 | 0,0 | 7,2 | 1655 |
| 11 ans | 66,7 | 13,9 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 11,1 | 0,0 | 8,3 | 12,4 | 2634 |
| **Total** | **66,6** | **21,4** | **1,4** | **0,3** | **0,3** | **5,2** | **1,0** | **3,8** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

S'agissant du niveau d'instruction du chef de ménage, on s'aperçoit que les enfants de 6-11 ans déscolarisés sont ceux des chefs de ménage ayant les plus bas niveaux d'instruction, comparés à ceux du niveau d'instruction secondaire ou plus (Tableau 10). Parmi les EADE de cette dimension, 19,4% sont issus des ménages dont le chef est sans niveau d'instruction ; contre 14,2% pour ceux ayant un niveau secondaire ou plus. Ces proportions sont respectivement de 40,8% et 25,6% s'agissant des chefs de ménage de niveau primaire et secondaire 1 par rapport à leurs homologues de niveau d'instruction secondaire ou plus. Aussi, on remarque que quel que soit l'âge individuel des enfants déscolarisés, les parents de niveau primaire sont ceux où les plus fortes proportions d'enfants du primaire en dehors de l'école sont observées.

Tableau 10: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon le niveau d'instruction du chef de ménage

| Age | Niveau d'instruction du Chef de ménage | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Aucun | Primaire | Secondaire 1 | Secondaire 2 ou plus | % | Effectif |
| 6 ans | 13,3 | 41,4 | 31,3 | 14,1 | 44,3 | 9601 |
| 7 ans | 29,3 | 43,9 | 17,1 | 9,8 | 14,2 | 3157 |
| 8 ans | 20,0 | 37,5 | 25,0 | 17,5 | 13,8 | 3004 |
| 9 ans | 27,3 | 31,8 | 22,7 | 18,2 | 7,6 | 1720 |
| 10 ans | 27,3 | 36,4 | 18,2 | 18,2 | 7,6 | 1655 |
| 11 ans | 19,4 | 47,2 | 22,2 | 11,1 | 12,5 | 2634 |
| **Total** | **19,4** | **40,8** | **25,6** | **14,2** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Pour ce qui est du groupe ethnique du chef de ménage, les enfants des chefs de ménage Kongo (36,8%) sont ceux qui sont les plus déscolarisés, suivis de enfants des Tekes (15,3%), des

enfants des Sangha-Likouala (13,2%) puis des Mbosi et Mbetsi (9,4% et 3,5% respectivement). Une tendance observée qui se maintient également si l'on considère l'âge individuel des enfants.

Tableau 11: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon le groupe ethnique du chef de ménage

| Age | Groupe ethnique du chef de ménage | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Kongo | Tekes | Mbosi | Sangha-Likouala | Mbetis | Etrangers (non congolais) | Autres | % | Effectif |
| 6 ans | 29,7 | 14,8 | 15,6 | 11,7 | 3,9 | 10,9 | 13,3 | 44,4 | 9601 |
| 7 ans | 37,2 | 18,6 | 7,0 | 16,3 | 2,3 | 9,3 | 9,3 | 14,9 | 3157 |
| 8 ans | 42,5 | 15,0 | 2,5 | 12,5 | 2,5 | 15,0 | 10,0 | 13,9 | 3004 |
| 9 ans | 31,8 | 9,1 | 4,5 | 27,3 | 4,5 | 18,2 | 4,5 | 7,6 | 1720 |
| 10 ans | 33,3 | 14,3 | 4,8 | 9,5 | 4,8 | 9,5 | 23,8 | 7,3 | 1655 |
| 11 ans | 61,8 | 17,6 | 2,9 | 8,8 | 2,9 | 2,9 | 2,9 | 11,8 | 2634 |
| **Total** | **36,8** | **15,3** | **9,4** | **13,2** | **3,5** | **10,8** | **11,1** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.3.3 Selon les caractéristiques des ménages où résident les EADE de 6-11 ans

Les ménages les plus pauvres sont ceux qui comptent les plus grandes proportions observées d'enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans). En effet, plus de la moitié des enfants déscolarisés (soit 55,2%) sont issus des ménages du quintile le plus pauvre. Des proportions se chiffrant à 25,5% chez les ménages du second quintile, 11,5% chez ceux du moyen quintile et 5,9% pour les ménages du quatrième quintile. Enfin, les enfants en dehors de l'école primaire provenant du quintile le plus riche sont les moins nombreux en proportion (1,7%). Cette tendance observée se maintient également si l'on considère l'âge individuel des enfants.

Tableau 12: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon le niveau de vie des ménages

| Age | Quintile de pauvreté | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Le plus pauvre | Second | Moyen | Quatrième | Le plus riche | % | Effectif |
| 6 ans | 55,1 | 28,3 | 8,7 | 6,3 | 1,6 | 44,4 | 9601 |
| 7 ans | 70,7 | 17,1 | 4,9 | 7,3 | 0,0 | 14,3 | 3157 |
| 8 ans | 48,7 | 28,2 | 7,7 | 12,8 | 2,6 | 13,6 | 3004 |
| 9 ans | 59,1 | 13,6 | 13,6 | 4,5 | 9,1 | 7,7 | 1720 |
| 10 ans | 54,5 | 13,6 | 31,8 | 0,0 | 0,0 | 7,7 | 1655 |
| 11 ans | 42,9 | 37,1 | 20,0 | 0,0 | 0,0 | 12,2 | 2634 |
| **Total** | **55,2** | **25,5** | **11,5** | **5,9** | **1,7** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.3.4 Selon les caractéristiques des parents biologiques des EADE de 6-11 ans

De l'examen des caractéristiques des parents biologiques relatives à leur survie, à leur cohabitation avec ces enfants et à leur niveau d'instruction apparaît des différences significatives entre enfants de 6-11 ans déscolarisés (Tableau 13).

La proportion des enfants dont la mère biologique est en vie est chiffrée à 97,2% contre 2,8% pour leurs homologues dont la mère biologique n'est plus en vie. Ces proportions sont respectivement de 91% contre 9% dans le cadre de la survie ou non du père biologique. C'est dire que les enfants d'âge du primaire dont le père biologique n'est plus en vie sont les plus déscolarisés comparés à ceux dont la mère n'est plus.

Tableau 13: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon la survie des parents biologiques

| Groupe d'âge | Mère biologique est en vie | | Père biologique est en vie | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Oui | Non | Oui | Non | % | Effectif |
| 6 ans | 98,4 | 1,6 | 90,6 | 9,4 | 43,4 | 9601 |
| 7 ans | 97,7 | 2,3 | 97,7 | 2,3 | 14,3 | 3157 |
| 8 ans | 97,5 | 1,0 | 97,5 | 1,0 | 13,6 | 3004 |
| 9 ans | 100 | 0 | 100 | 0 | 7,6 | 1720 |
| 10 ans | 90,9 | 9,1 | 86,4 | 13,6 | 7,3 | 1655 |

| Groupe d'âge | Mère biologique est en vie | | Père biologique est en vie | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Oui | Non | Oui | Non | % | Effectif |
| 11 ans | 94,4 | 5,6 | 74,3 | 25,7 | 12,2 | 2634 |
| **Ensemble** | **97,2** | **2,8** | **91,0** | **9,0** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

En tenant compte de la survie des parents biologiques, l'analyse de la cohabitation montre des écarts importants selon que les enfants déscolarisés d'âge du primaire et leurs parents biologiques vivent ou non au sein d'un même ménage (Tableau 14). En effet, on s'aperçoit qu'il existe des écarts très importants entre les enfants vivant dans le même ménage avec leurs parents biologiques et ceux ne l'étant pas. Ainsi, la proportion des enfants déscolarisés de 6-11 ans cohabitant au sein du même ménage avec leur mère biologique est estimée à 75,9% contre 24,1% pour ceux ne l'étant pas. Des proportions chiffrées respectivement à 65,5% contre 34,5% dans le cadre de la cohabitation au sein du même ménage avec le père biologique. Il advient que les enfants d'âge du primaire dont la mère biologique cohabite au sein du même ménage qu'eux, sont les plus exposés au phénomène de déscolarisation, comparés à leurs homologues dont c'est plutôt le père biologique qui vit avec eux au sein du même ménage.

Tableau 14: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon la cohabitation avec les parents biologiques

| Age | Lieu d'habitation des parents biologiques | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Dans le même ménage du pays | | Autre ménage du pays | | Institution dans ce pays | | Etranger | | % | Effectif |
| | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | | |
| 6 ans | 82,7 | 74,2 | 15,7 | 24,2 | 0,8 | 0,8 | 0,8 | 0,8 | 43,8 | 9601 |
| 7 ans | 74,4 | 55,8 | 25,6 | 41,9 | - | 2,3 | - | - | 14,8 | 3157 |
| 8 ans | 65,0 | 60,0 | 32,5 | 37,5 | - | 2,5 | 2,5 | - | 13,8 | 3004 |
| 9 ans | 81,8 | 50,0 | 18,2 | 50,0 | - | - | - | - | 7,6 | 1720 |
| 10 ans | 50,0 | 54,5 | 45,5 | 45,5 | - | - | 4,5 | - | 7,6 | 1655 |
| 11 ans | 77,8 | 68,6 | 22,2 | 31,4 | - | - | - | - | 12,4 | 2634 |
| **Total** | **75,9** | **65,5** | **22,8** | **33,1** | **0,3** | **1,0** | **1,0** | **0,3** | **100** | **21770** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Egalement, l'analyse du niveau d'instruction des parents biologiques des enfants déscolarisés d'âge du primaire établit des écarts très importants entre les enfants (Tableau 15). Ainsi, on s'aperçoit que les enfants de 6-11 ans déscolarisés sont ceux des parents biologiques ayant les plus bas niveaux d'instruction, comparés à ceux du niveau d'instruction secondaire ou plus. En effet, ils sont 30,3% des enfants de mère biologique sans niveau qui sont déscolarisés contre 3,4% pour ceux ayant un niveau secondaire ou plus. Ces proportions sont respectivement de 41,7% et 24,5% s'agissant des enfants de mère biologique de niveau primaire et secondaire 1 par rapport à leurs homologues de niveau d'instruction secondaire ou plus. Ces chiffres sont de 52,6% pour les enfants de 6-11 ans déscolarisés de père biologique sans niveau d'instruction, 25,5% pour ceux de père biologique de niveau primaire et 14,2% de père biologique de niveau secondaire 1 contre 9,7% pour ceux de père biologique de niveau secondaire ou plus.

Tableau 15: Répartition (en %) des enfants en dehors de l'école primaire (6-11 ans) par âge selon le niveau d'instruction des parents biologiques

| Age | Niveau d'instruction des parents biologiques | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Aucun | | Primaire | | Secondaire1 | | Secondaire 2 ou plus | | % | Effectif |
| | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | | |
| 6 ans | 24,4 | 41,4 | 46,5 | 24,2 | 26,0 | 21,1 | 3,1 | 13,3 | 43,8 | 9601 |
| 7 ans | 35,7 | 58,1 | 42,9 | 27,9 | 21,4 | 11,6 | - | 2,3 | 14,8 | 3157 |
| 8 ans | 30,8 | 48,7 | 33,3 | 25,6 | 33,3 | 10,3 | 2,6 | 15,4 | 13,8 | 3004 |
| 9 ans | 39,1 | 63,6 | 39,1 | 22,7 | 8,7 | 4,5 | 13,0 | 9,1 | 7,6 | 1720 |
| 10 ans | 30,4 | 72,7 | 26,1 | 18,2 | 43,5 | 9,1 | - | - | 7,6 | 1655 |
| 11 ans | 38,9 | 71,4 | 44,4 | 17,1 | 11,1 | 5,7 | 5,6 | 5,7 | 12,4 | 2634 |

| Age | Niveau d'instruction des parents biologiques | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Aucun | | Primaire | | Secondaire1 | | Secondaire 2 ou plus | | % | Effectif |
| | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | | |
| **Total** | **30,3** | **52,6** | **41,7** | **23,5** | **24,5** | **14,2** | **3,4** | **9,7** | **100** | **21 770** |

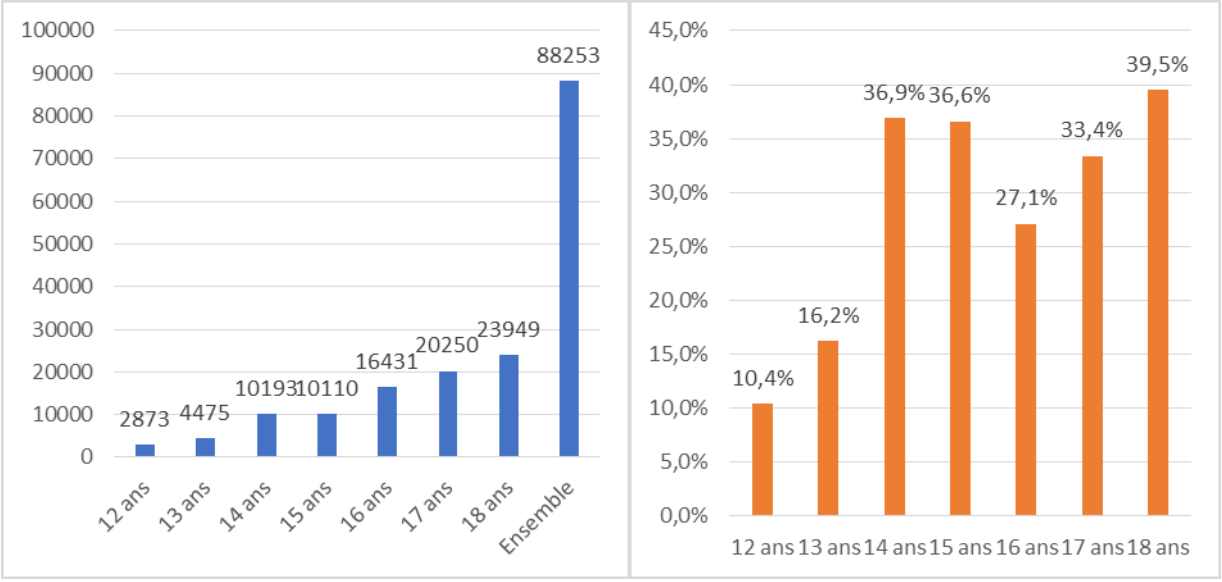
Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

## 1.4 PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS D'ÂGE SECONDAIRE EN DEHORS DE L'ÉCOLE (DIMENSION 3)

Ce profil sera établi pour les deux cycles de l'enseignement secondaire. Ainsi, un profil sera dressé pour les enfants et les adolescents en dehors du premier cycle du secondaire d'âge compris entre 12 et 15 ans et un autre pour ceux du second cycle du secondaire dont l'âge oscille entre 16 et 18 ans.

Dans l'ensemble, l'échantillon de la population scolarisable au cycle secondaire d'âge (12-18 ans) utilisé dans l'enquête MICS 2015 se chiffrait à 7650 enfants et adolescents parmi lesquels 6654 étaient scolarisés dans ce cycle ou dans le cycle primaire, soit un effectif absolu de 994 enfants en dehors de l'école (13%). Parmi ces enfants et adolescents en dehors de l'école, la majorité (68,7%, soit 687) se trouvent être d'âge du second cycle du secondaire (16-18 ans) tandis que (31,3%, soit 311) sont d'âge du premier cycle du secondaire (12-15 ans). Selon l'âge de ces enfants et adolescents en dehors de l'école, on constate que plus les enfants avancent en âge, plus fortes sont les proportions de déscolarisés observées. En effet, la proportion d'enfants déscolarisées âgés de 12 ans se chiffrait à 3,2%, suivie en termes d'importance décroissant par celle de ceux de 13 ans et 14 ans (5,1% et 11,5% respectivement). Les proportions d'enfants en dehors du secondaire aux âges de 15 ans, 16 ans, 17 ans et 18 ans se chiffrent respectivement à 11,4%, à 18,5%, à 22,9% et à 27,2% ans (Graphique 4).

Graphique 4: Répartition en effectifs et en proportions des enfants et adolescents en dehors de l'école secondaire (12-18 ans) selon l'âge




Source: Estimation à partir des données de l'Analyse Secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA, 2015
Source: Traitements des données du MICS Congo 2015

Le profil de ces enfants d'âge du secondaire en dehors de l'école est établi par type de cycle selon les caractéristiques sociodémographiques de ces enfants, de leurs parents biologiques mais aussi selon les caractéristiques des ménages dans lesquels ils vivent et les chefs de ménage qui les dirigent.

### 1.4.1 Selon les caractéristiques des EDAE de 12-15 ans et 16-18 ans

Les caractéristiques des EADE ici analysées sont l'âge, le milieu de résidence et les départements où ils se trouvent.

Parmi les enfants et adolescents en dehors du 1er cycle du secondaire de 12-15 ans ainsi que du 2nd cycle du secondaire de 16-18 ans, l'on compte plus de filles que de garçons (56% contre 44% et 57,8% contre 42,2%). Une tendance qui se maintient quel que soit l'âge considéré des enfants entre 12 et 18 ans (Tableau 16).

Quant à la comparaison entre milieux de résidence, elle montre que la déscolarisation des enfants de 12-18 ans dans l'ensemble mais aussi ceux de 12-15 ans et de 16-18 ans est plus le fait des urbains que des ruraux (56,5% contre 43,5% ; 54,7% contre 45,3% et 57,4% contre 42,6% respectivement). Une tendance qui s'observe uniquement chez les 16-18 ans quel que soit l'âge des enfants tant les proportions d'enfants déscolarisés en milieu urbain des enfants aux différents âges sont plus prononcées que chez leurs homologues du milieu rural.

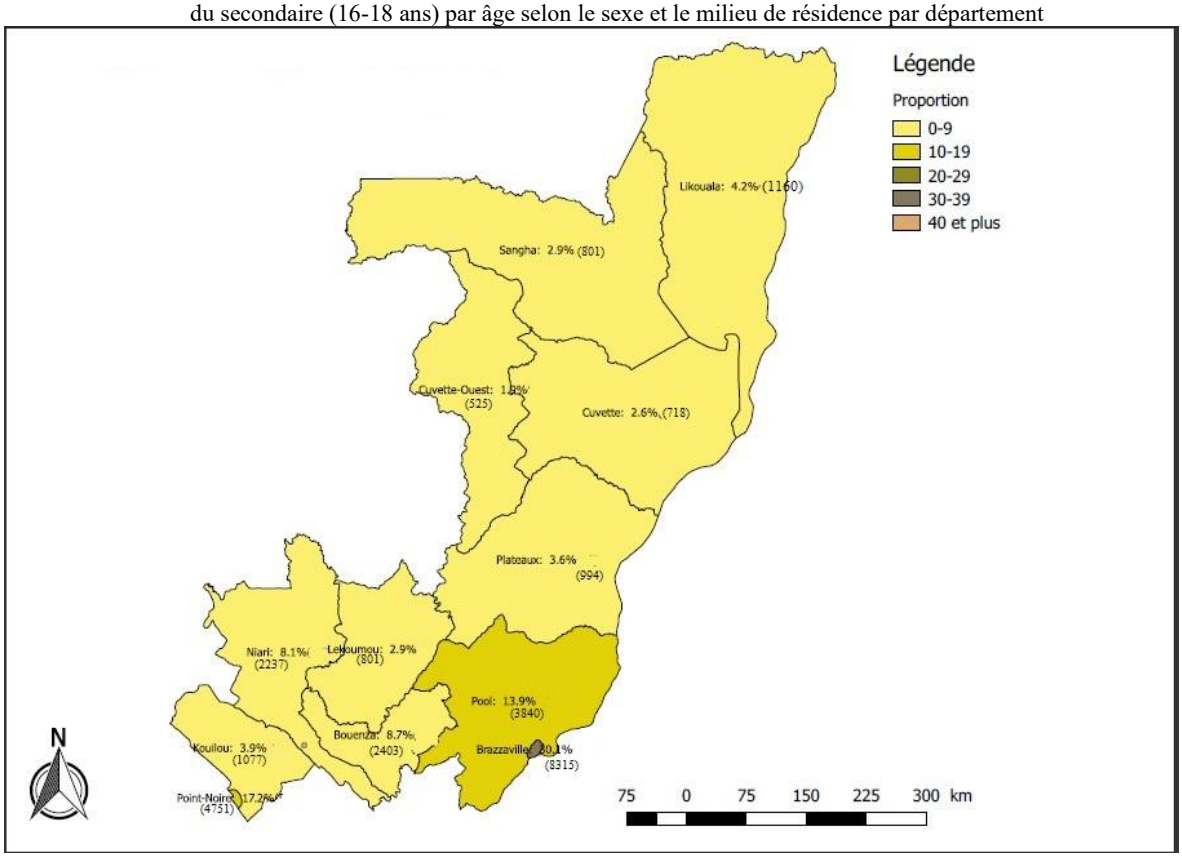
Tableau 16: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le sexe et le milieu de résidence

| Groupe d'âge | Sexe | | Milieu de résidence | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Garçons | Filles | Urbain | Rural | (%) | Effectif |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | |
| 12 ans | 28,1 | 71,9 | 34,4 | 65,6 | 10,4 | 2873 |
| 13 ans | 48,0 | 52,0 | 47,1 | 52,9 | 16,2 | 4475 |
| 14 ans | 46,5 | 53,5 | 68,7 | 31,3 | 36,9 | 10193 |
| 15 ans | 44,2 | 55,8 | 49,6 | 50,4 | 36,6 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **44,0** | **56,0** | **54,7** | **45,3** | **31,3** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | |
| 16 ans | 51,4 | 48,6 | 57,3 | 42,7 | 27,1 | 16431 |
| 17 ans | 38,6 | 61,4 | 57,0 | 43,0 | 33,4 | 20250 |
| 18 ans | 37,0 | 63,0 | 57,8 | 42,2 | 39,5 | 23949 |
| Total EADE 16-18 ans | **41,4** | **58,6** | **57,4** | **42,6** | **68,7** | **60630** |
| **Ensemble EADE (12-18 ans)** | **42,2** | **57,8** | **56,5** | **43,5** | **100** | **88 253** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

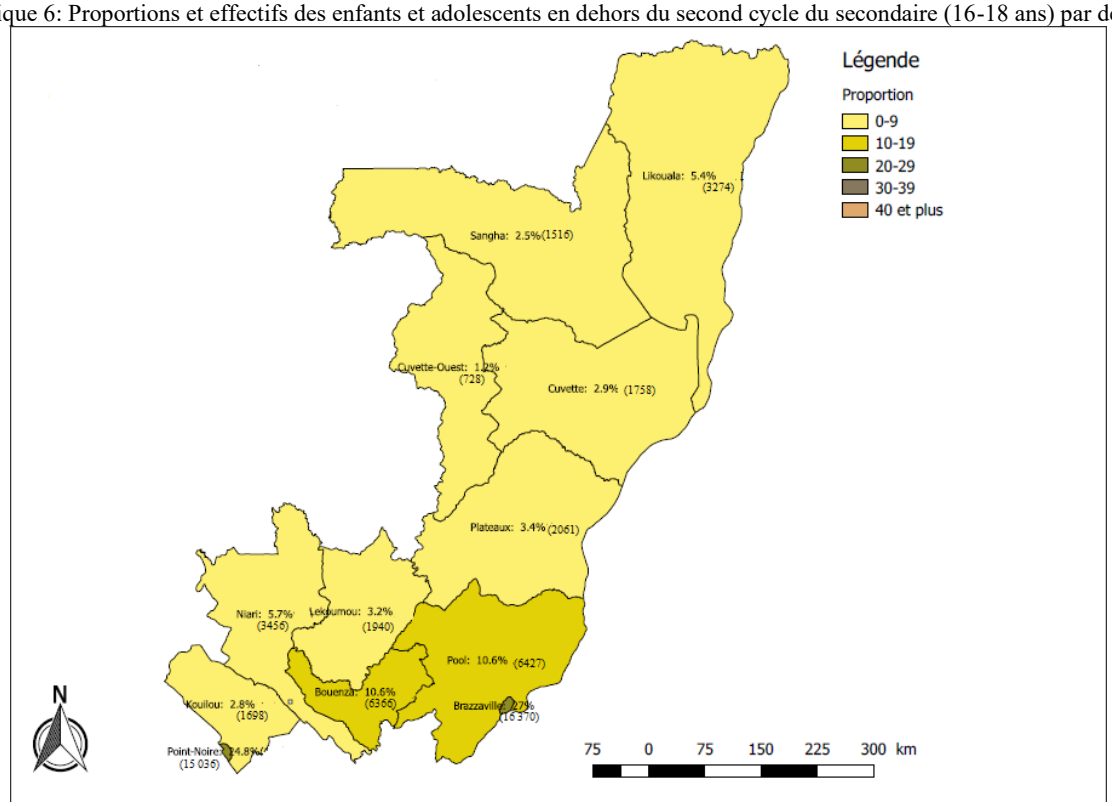
Concernant le secondaire, il apparait également d'importantes variations départementales quant aux deux tranches d'âges qui les caractérisent (Graphiques 5 et 6). Trois départements se distinguent des autres par les plus forts taux d'EADE enregistrés quel que soit le cycle du secondaire considéré. En effet, s'agissant des EADE du premier cycle du secondaire, Brazzaville (30,7%) en possèdent le plus fort taux, suivi de Pointe-Noire (17,2%) et du Pool (13,9%). Ce classement est également identique en termes de proportion concernant les EADE du second cycle du secondaire puisqu'on retrouve ces mêmes départements ainsi qu'il suit : Brazzaville (27%), Pointe-Noire (24,8%) et Pool (10,6%). Il s'en suit par conséquent que comparativement aux autres départements s'agissant de l'ensemble des EADE de 12-18 ans, ces trois départements en comptent les plus fortes proportions qui se chiffrent à 28% pour Brazzaville, à 22,3% pour Pointe-Noire et à 11,4% pour le Pool.

Graphique 5: Proportions et effectifs des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le sexe et le milieu de résidence par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Graphique 6: Proportions et effectifs des enfants et adolescents en dehors du second cycle du secondaire (16-18 ans) par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Toutefois, on notera que l'analyse de la déscolarisation par âge individuel fait ressortir des singularités entre départements (Tableau 17). Ainsi, on constate que chez les 12 ans, ce phénomène est plus prononcé dans la Sangha (33,3%) quand il l'est le plus chez les 13 ans dans la Lekoumou (33,3%). Chez les 14 ans et 15 ans, les Plateaux et le Pool se distinguent (45,5% et 48,8%). Le phénomène de déscolarisation est plus prononcé dans la Cuvette-Ouest (37,5%) chez les 16 ans tandis que chez les 17 ans c'est plutôt dans la Sangha (47,1%) qu'il est plus en exergue. Enfin, s'agissant de la déscolarisation des enfants de 18 ans, trois départements s'affichent les plus : Pointe-Noire (47,9%), Kouilou (47,4%) et Likouala (45,9%).

Tableau 17: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par département selon leur âge

| Départements | Age | | | | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1er cycle du Secondaire | | | | | | 2nd cycle du Secondaire | | | | | | |
| | 12 ans | 13 ans | 14 ans | 15 ans | % | Effectif | 16 ans | 17 ans | 18 ans | % | Effectif | % | Effectif |
| KOUILOU | 16,7 | 16,7 | 33,3 | 33,3 | 3,9 | 1077 | 26,3 | 26,3 | 47,4 | 2,8 | 1698 | 3,1 | 2736 |
| NIARI | 16,0 | 8,0 | 48,0 | 28,0 | 8,1 | 2237 | 23,1 | 38,5 | 38,5 | 5,7 | 3456 | 6,5 | 5736 |
| LEKOUMOU | 11,1 | 33,3 | 22,2 | 33,3 | 2,9 | 801 | 36,4 | 31,8 | 31,8 | 3,2 | 1940 | 3,2 | 2824 |
| BOUENZA | 11,1 | 14,8 | 33,3 | 40,7 | 8,7 | 2403 | 25,0 | 40,3 | 34,7 | 10,5 | 6366 | 10,0 | 8825 |
| POOL | 11,6 | 18,6 | 20,9 | 48,8 | 13,9 | 3840 | 29,2 | 29,2 | 41,7 | 10,6 | 6427 | 11,5 | 10149 |
| PLATEAUX | 9,1 | 18,2 | 45,5 | 27,3 | 3,6 | 994 | 21,7 | 34,8 | 43,5 | 3,4 | 2061 | 3,4 | 3001 |
| CUVETTE | 25,0 | 12,5 | 25,0 | 37,5 | 2,6 | 718 | 25,0 | 30,0 | 45,0 | 2,9 | 1758 | 2,9 | 2559 |
| CUVETTE OUEST | 16,7 | 16,7 | 33,3 | 33,3 | 1,9 | 525 | 37,5 | 37,5 | 25,0 | 1,2 | 728 | 1,4 | 1236 |
| SANGHA | 33,3 | 11,1 | 33,3 | 22,2 | 2,9 | 801 | 23,5 | 47,1 | 29,4 | 2,5 | 1516 | 2,6 | 2295 |
| LIKOUALA | 7,7 | 23,1 | 7,7 | 61,5 | 4,2 | 1160 | 21,6 | 32,4 | 45,9 | 5,4 | 3274 | 5,1 | 4501 |
| BRAZZAVILLE | 9,7 | 18,3 | 40,9 | 31,2 | 30,1 | 8315 | 28,8 | 39,1 | 32,1 | 27,0 | 16370 | 28,0 | 24711 |
| POINTE-NOIRE | - | 13,2 | 50,9 | 35,8 | 17,2 | 4751 | 26,6 | 25,4 | 47,9 | 24,8 | 15036 | 22,3 | 19680 |
| **Total** | **10,4** | **16,5** | **36,9** | **36,2** | **100** | **23 623** | **27,0** | **33,6** | **39,4** | **100** | **60 630** | **100** | **88 253** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.4.2 Selon les caractéristiques des chefs de ménages où résident les EADE de 12-15 ans et 16 18 ans

Le lien de parenté des enfants avec le chef de ménage, le niveau d'instruction ainsi que le groupe ethnique du chef de ménage dans lesquels résident les enfants d'âge du 1er et du 2nd cycle du secondaire en dehors de l'école sont ici mis en exergue.

51,6% des EADE destinés au 1er cycle du secondaire et 48,2% destinés au 2nd cycle sont les fils/filles des chefs de ménage dans lesquels ils vivent. (Tableau 18).

Tableau 18: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le lien de parenté avec le chef de ménage

| Age | Lien avec le chef de ménage | | | | | | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Chef de ménage | Femme / Mari | Fils / Fille | Gendre / Belle-fille | Petit-fils / Petite-fille | Frère / Sœur | Beau-frère / Belle-sœur | Oncle / Tante | Nièce / Neveu | Autre parent | Enfant adopté / confié / enfant du conjoint | Domestique (Si vit dans le ménage) | Sans lien de parenté | % | Effectif |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12 ans | - | - | 48,5 | 3,0 | 15,2 | - | 3,0 | - | 21,2 | 3,0 | 3,0 | - | 3,0 | 10,6 | 2873 |
| 13 ans | - | - | 70,6 | - | 5,9 | 3,9 | - | - | 5,9 | 5,9 | 7,8 | - | - | 16,3 | 4475 |
| 14 ans | - | - | 44,3 | - | 13,9 | 6,1 | - | - | 20,0 | 2,6 | 12,2 | 0,9 | - | 36,9 | 10193 |
| 15 ans | 0,9 | 4,4 | 51,3 | 0,9 | 13,3 | 3,5 | 2,7 | - | 10,6 | 3,5 | 8,0 | 0,0 | 0,9 | 36,2 | 10110 |
| Total EADE 12-15 | **0,3** | **1,6** | **51,6** | **0,6** | **12,5** | **4,2** | **1,3** | **-** | **14,4** | **3,5** | **9,0** | **0,3** | **0,6** | **100** | **27623** |

| Age | Lien avec le chef de ménage | | | | | | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Chef de ménage | Femme / Mari | Fils / Fille | Gendre / Belle-fille | Petit-fils / Petite-fille | Frère / Sœur | Beau-frère / Belle-sœur | Oncle / Tante | Nièce / Neveu | Autre parent | Enfant adopté / confié / enfant du conjoint | Domestique (Si vit dans le ménage) | Sans lien de parenté | % | Effectif |
| ans | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | | | | | | | | | | |
| 16 ans | 1,1 | 9,8 | 52,2 | 1,1 | 10,3 | 2,7 | 3,3 | 1,6 | 13,0 | 0 | 4,9 | 0 | 0 | 27,1 | 16431 |
| 17 ans | 0,9 | 19,0 | 52,7 | 1,8 | 5,3 | 0 | 3,1 | 0 | 10,2 | 3,5 | 1,3 | 1,3 | 0,9 | 33,3 | 20250 |
| 18 ans | 3,7 | 26,0 | 41,6 | 5,6 | 5,6 | 6,3 | 1,1 | 0,4 | 5,9 | 1,5 | 1,9 | 0 | 0,4 | 39,6 | 23949 |
| Total EADE 16-18 ans | **2,1** | **19,3** | **48,2** | **3,1** | **6,8** | **3,2** | **2,4** | **0,6** | **9,3** | **1,8** | **2,5** | **0,4** | **0,4** | **100** | **60630** |
| **Ensemble EADE (12-18 ans)** | **1,6** | **13,6** | **49,2** | **2,2** | **8,5** | **3,6** | **2,0** | **0,5** | **11,0** | **2,5** | **4,5** | **0,4** | **0,5** | **100** | **88253** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

En ce qui concerne le niveau d'instruction du chef de ménage, on s'aperçoit que les enfants déscolarisés en âge d'être au 1er ou au 2nd cycle du secondaire sont plus nombreux au sein des ménages où les chefs de ménage possèdent les plus faibles niveaux d'instruction.

Tableau 19: Répartition (en %) des enfants des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le niveau d'instruction du chef de ménage

| Age | Niveau d'instruction du Chef de ménage | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Aucun | Primaire | Secondaire 1 | Secondaire 2 ou plus | % | Effectif |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | |
| 12 ans | 18,8 | 34,4 | 37,5 | 9,4 | 10,4 | 2873 |
| 13 ans | 10,0 | 32,0 | 28,0 | 30,0 | 16,2 | 4475 |
| 14 ans | 15,8 | 33,3 | 41,2 | 9,6 | 36,9 | 10193 |
| 15 ans | 16,8 | 29,2 | 39,8 | 14,2 | 36,6 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **15,5** | **31,7** | **38,2** | **14,6** | **100** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | |
| 16 ans | 15,7 | 25,4 | 41,6 | 17,3 | 27,2 | 16431 |
| 17 ans | 11,0 | 26,4 | 39,6 | 22,9 | 33,3 | 20250 |
| 18 ans | 11,5 | 22,3 | 40,9 | 25,3 | 39,6 | 23949 |
| Total EADE 16-18 ans | **12,5** | **24,5** | **40,7** | **22,3** | **100** | **60630** |
| **Ensemble EADE (12-18 ans)** | **13,4** | **26,9** | **39,7** | **20,0** | **100** | **88 253** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA, 2015

Pour ce qui est du groupe ethnique du chef de ménage, les enfants des chefs de ménage Kongo (51,6% pour le 1er cycle du secondaire et 59,9% pour le 2nd cycle du secondaire) sont les plus nombreux parmi les déscolarisés, suivis des enfants des Tekes (18,7% pour le 1er cycle du secondaire et 13,7% pour le 2nd cycle du secondaire).

Tableau 20 : Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le groupe ethnique du chef de ménage

| Age | Groupe ethnique du chef de ménage | Ensemble |
|---|---|---|

| | Kongo | Tekes | Mbosi | Sangha-Likouala | Eshira | Mbetis | Etrangers (non congolais) | Autres | % | Effectif |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | | | | | |
| 12 ans | 40,6 | 21,9 | 12,5 | 9,4 | 0,0 | 3,1 | 3,1 | 9,4 | 10,3 | 2873 |
| 13 ans | 52,9 | 19,6 | 2,0 | 7,8 | 0,0 | 0,0 | 7,8 | 9,8 | 16,5 | 4475 |
| 14 ans | 54,4 | 18,4 | 6,1 | 3,5 | 2,6 | 2,6 | 3,5 | 8,8 | 36,8 | 10193 |
| 15 ans | 51,3 | 17,7 | 2,7 | 5,3 | 0,9 | 0,9 | 9,7 | 11,5 | 36,5 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **51,6** | **18,7** | **4,8** | **5,5** | **1,3** | **1,6** | **6,5** | **10,0** | **100** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | | | | | |
| 16 ans | 63,2 | 15,1 | 4,9 | 4,9 | 0,0 | 1,6 | 2,7 | 7,6 | 27,2 | 16431 |
| 17 ans | 55,5 | 14,5 | 7,9 | 8,4 | 0,0 | 2,2 | 4,8 | 6,6 | 33,4 | 20250 |
| 18 ans | 61,2 | 11,9 | 5,2 | 4,5 | 0,4 | 1,1 | 10,4 | 5,2 | 39,4 | 23949 |
| Total EADE 16-18 ans | **59,9** | **13,7** | **6,0** | **5,9** | **0,1** | **1,6** | **6,5** | **6,3** | **100** | **60630** |
| **Ensemble EADE (12-18 ans)** | **57,0** | **15,2** | **5,7** | **5,8** | **0,5** | **1,6** | **6,5** | **7,9** | **100** | **88 253** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.4.3 Selon les caractéristiques des ménages où résident les EADE de 12-15 ans et 16-18 ans

Des enfants et adolescents en dehors du 1er cycle du secondaire de 12-15 ans et de ceux du 2nd cycle du secondaire de 16-18 ans des ménages, les plus fortes proportions observées proviennent du quintile le plus pauvre (34,7% et 30,9% respectivement). Par contre, les ménages du quintile le plus riches sont ceux pour lesquels les proportions observées d'EADE sont les plus faibles : 7,1% pour ceux du 1er cycle du secondaire de 12-15 ans et 9,3% pour ceux du 2nd cycle du secondaire de 16-18 ans (Tableau 21).

Tableau 21: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le niveau de vie des ménages

| Age | Quintile de pauvreté | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Le plus pauvre | Second | Moyen | Quatrième | Le plus riche | % | Effectif |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | | |
| 12 ans | 54,8 | 25,8 | 12,9 | 0,0 | 6,5 | 10,0 | 2873 |
| 13 ans | 37,3 | 15,7 | 35,3 | 7,8 | 3,9 | 16,4 | 4475 |
| 14 ans | 23,5 | 32,2 | 26,1 | 9,6 | 8,7 | 37,0 | 10193 |
| 15 ans | 39,5 | 26,3 | 19,3 | 7,9 | 7,0 | 36,7 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **34,7** | **26,7** | **23,8** | **7,7** | **7,1** | **100** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | | |
| 16 ans | 29,9 | 32,1 | 15,8 | 13,0 | 9,2 | 27,1 | 16431 |
| 17 ans | 27,0 | 31,4 | 17,3 | 15,9 | 8,4 | 33,2 | 20250 |
| 18 ans | 28,1 | 27,4 | 21,1 | 13,3 | 10,0 | 39,7 | 23949 |
| Total EADE 16-18 ans | **28,2** | **30,0** | **18,4** | **14,1** | **9,3** | **100** | **60630** |
| **Ensemble EADE (12-18 ans)** | **30,9** | **29,0** | **20,0** | **12,2** | **8,5** | **100** | **88253** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.4.4 Selon les caractéristiques des parents biologiques des EADE de 12-15 ans et 16-18 ans

Les enfants et adolescents dont les parents biologiques sont en vie sont plus nombreux parmi les déscolarisés, quel que soit le cycle du secondaire considéré. En effet, la proportion des EADE du 1er cycle du secondaire dont la mère biologique est en vie est de 92% contre 8% pour leurs homologues dont la mère biologique ne vit plus. Des proportions se chiffrant à 85,2% contre 14,8% respectivement dans le cadre de la survie ou non du père biologique et traduisant

le fait que le décès du père biologique affecte le plus la déscolarisation des enfants et adolescents de 12-15 ans, comparés à ceux dont la mère n'est plus en vie. Toutefois, pour les EADE de 16-18 ans, les écarts entre parents biologiques n'étant plus en vie se resserrent grandement : 12,9% pour ceux dont la mère n'est plus en vie et 14,4% quand c'est le père. Cependant, il est à noter que dans l'ensemble des EADE de 12-18 ans, la déscolarisation affecte le plus les enfants dont le père biologique est décédé, comparés au cas où c'est plutôt la mère biologique qui ne vit plus (14,6% contre 10,9%).

Tableau 22: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon la survie des parents biologiques

| Age | Mère biologique est en vie | | Père biologique est en vie | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Oui | Non | Oui | Non | (%) | Effectif |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | |
| 12 ans | 96,9 | 3,1 | 93,8 | 6,3 | 10,0 | 2873 |
| 13 ans | 94,1 | 5,9 | 92,2 | 7,8 | 16,4 | 4475 |
| 14 ans | 87,8 | 12,2 | 78,3 | 11,7 | 37,0 | 10193 |
| 15 ans | 94,6 | 6,0 | 87,0 | 13,0 | 36,7 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **92,0** | **8,0** | **85,2** | **14,8** | **100** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | |
| 16 ans | 85,9 | 14,1 | 87,5 | 12,5 | 45,0 | 16431 |
| 17 ans | 88,1 | 11,9 | 84,0 | 16,0 | 55,0 | 20250 |
| Total EADE 16-17 ans | **87,1** | **12,9** | **85,6** | **14,4** | **100** | **26681** |
| **Ensemble EADE (12-17 ans)** | **89,1** | **10,9** | **85,4** | **14,6** | **100** | **54303** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

L'analyse de la cohabitation entre les EADE et leurs parents biologiques montre des écarts importants dans le cas des enfants d'âge du 1er cycle du secondaire (Tableau 23). En effet, alors qu'on ne compte que seulement 29,6% d'enfants d'âge du 1er cycle du secondaire déscolarisés lorsque la mère biologique vit au sein du même foyer que ces enfants, l'on enregistre près du double de cette proportion (60,9%) dans le cas des enfants d'âge du 2nd cycle du secondaire déscolarisés. Par contre, dans le cas de la cohabitation au sein du même ménage entre le père biologique et ces enfants déscolarisés d'âge du 1er cycle du secondaire ou du 2nd cycle du secondaire, aucun effet perceptible n'est visible tant les proportions semblent bien proches (respectivement 53,4% et 51,5%).

Tableau 23: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon la cohabitation avec les parents biologiques

| Age | Lieu d'habitation des parents biologiques | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Dans le même ménage du pays | | Autre ménage du pays | | Institution dans ce pays | | Etranger | | (%) | Effectif |
| | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | | |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | | | | | |
| 12 ans | 12,5 | 46,9 | 56,3 | 50,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 3,1 | 10,0 | 2873 |
| 13 ans | 70,6 | 54,9 | 23,5 | 35,3 | 0,0 | 2,0 | 5,9 | 7,8 | 16,4 | 4475 |
| 14 ans | 60,9 | 52,2 | 35,7 | 44,3 | 0,9 | 0,9 | 2,6 | 2,6 | 37,0 | 10193 |
| 15 ans | 57,8 | 55,8 | 31,2 | 33,6 | 5,5 | 0,9 | 1,8 | 2,7 | 36,7 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **29,6** | **53,4** | **34,2** | **39,5** | **2,3** | **1,0** | **2,6** | **3,5** | **100** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | | | | | |
| 16 ans | 62,2 | 49,5 | 35,1 | 47,3 | 2,2 | 2,2 | 0,5 | 1,1 | 45,0 | 16431 |
| 17 ans | 59,9 | 50,7 | 38,3 | 48,0 | 0,9 | 0,4 | 0,9 | 0,9 | 55,0 | 20250 |
| Total EADE 16-17 ans | **60,9** | **50,1** | **36,9** | **47,7** | **1,5** | **1,2** | **0,7** | **1,0** | **100** | **26681** |
| **Ensemble EADE (12-17 ans)** | **45,2** | **51,5** | **34,9** | **42,6** | **1,8** | **1,1** | **1,4** | **2,2** | **100** | **54303** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

L'analyse du niveau d'instruction des parents biologiques des EADE d'âge du secondaire établit des écarts très importants entre les enfants déscolarisés (Tableau 24). Ainsi, on s'aperçoit que les plus fortes proportions d'enfants d'âge du 1er cycle du secondaire ou du 2nd cycle du secondaire déscolarisés sont ceux dont les parents biologiques ont les plus bas niveaux d'instruction comparés à ceux du niveau d'instruction secondaire ou plus.

En effet, ils sont 35,5% des enfants d'âge du 1er cycle du secondaire de mère biologique de niveau primaire qui sont déscolarisés contre 6,5% pour ceux dont les mères ont un niveau secondaire ou plus. Pour ceux du 2nd cycle du secondaire déscolarisés, on compte 60,1% qui sont de mère biologique sans niveau contre 2,9% de niveau d'instruction secondaire ou plus. Des proportions se chiffrant à 68,3% et à 4,6% respectivement pour leurs homologues concernant le niveau d'instruction de leur père.

Tableau 24: Répartition (en %) des enfants et adolescents en dehors du premier cycle du secondaire (12-15 ans) et du second cycle du secondaire (16-18 ans) par âge selon le niveau d'instruction des parents biologiques

| | Niveau d'instruction des parents biologiques | | | | | | | | Ensemble | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Aucun | | Primaire | | Secondaire 1 | | Secondaire 2 ou plus | | (%) | Effectif |
| | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | Mère | Père | | |
| 1er cycle du Secondaire | | | | | | | | | | |
| 12 ans | 25,0 | 72,7 | 43,8 | 18,2 | 25,0 | 9,1 | 6,3 | 0,0 | 10,0 | 2873 |
| 13 ans | 13,5 | 54,9 | 38,5 | 17,6 | 30,8 | 9,8 | 17,3 | 17,6 | 16,4 | 4475 |
| 14 ans | 20,2 | 75,4 | 43,0 | 10,5 | 28,9 | 11,4 | 7,9 | 2,6 | 37,0 | 10193 |
| 15 ans | 58,0 | 60,2 | 24,1 | 12,4 | 17,9 | 19,5 | 0,0 | 8,0 | 36,7 | 10110 |
| Total EADE 12-15 ans | **33,2** | **66,2** | **35,5** | **13,2** | **24,8** | **13,8** | **6,5** | **6,8** | **100** | **27623** |
| 2nd cycle du Secondaire | | | | | | | | | | |
| 16 ans | 61,7 | 67,9 | 14,8 | 10,9 | 20,2 | 16,3 | 3,3 | 4,9 | 45,0 | 16431 |
| 17 ans | 58,8 | 68,6 | 15,0 | 11,8 | 23,5 | 15,3 | 2,7 | 4,4 | 55,0 | 20250 |
| Total EADE 16-17 ans | **60,1** | **68,3** | **14,9** | **11,4** | **22,0** | **15,7** | **2,9** | **4,6** | **100** | **26681** |
| **Ensemble EADE (12-17 ans)** | **48,6** | **67,1** | **23,8** | **12,2** | **23,2** | **14,8** | **4,4** | **5.6** | **100** | **54303** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

## 1.5 PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS A RISQUE D'ABANDONNER (DIMENSION 4 ET 5)

Les dimensions 4 et 5 traitent principalement des enfants qui courent le plus le risque d'abandonner leur scolarité. Il existe plusieurs indicateurs permettant de caractériser la population des enfants à risque dont notamment, le début de la scolarité sans passer par le cycle préscolaire, le retard scolaire, le travail des enfants ainsi que certaines caractéristiques familiales (Potvin et Al., 1999 ; HTSPE – EUROPE, 2012; Diagne, 2006) cité par UNICEF/UNESCO (2013).

Dans le cadre de la présente étude, deux approches ont été utilisées afin d'aborder la population des enfants à risque d'abandonner leur scolarité selon les dimensions 4 et 5. Ainsi, d'une part ces dimensions ont été appréhendées à travers les taux d'abandon de ceux qui ont déjà quitté le système scolaire pour se conformer aux normes de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) qui, dans sa note méthodologique de juin 2011 sur l'analyse des dimensions 4 et 5, arrive à la conclusion que la meilleure approche pour mesurer l'effectif des élèves du primaire et du premier cycle du secondaire à risque d'abandonner est de recourir aux taux d'abandons de ceux qui ont déjà quitté le système scolaire. Egalement, ces dimensions 4 et 5 seront aussi appréhendées à travers les statistiques sur le retard scolaire des enfants déjà scolarisés même si toutefois, il est utile de préciser à bon escient qu'il convient de s'en tenir aux enfants ayant

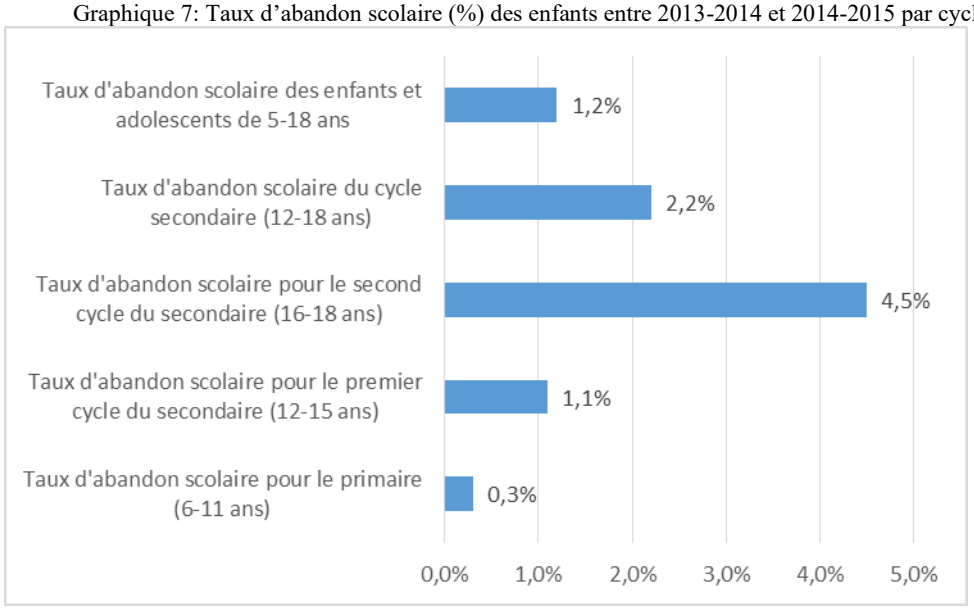
deux années de retard scolaire par rapport à leur classe, pour éviter de surestimer le nombre d'enfants à risque d'abandonner.

### 1.5.1 Risque d'abandonner à partir des taux d'abandon scolaire

Entre les deux années scolaires successives 2013-2014 et 2014-2015, la meilleure mesure du pourcentage des enfants à risque d'abandonner est donnée par le graphique 7.

Au niveau du primaire, le taux d'abandon est de 0,3 % soit 2 526 enfants en chiffre absolu concernés sur la base de la population scolarisée issue des données de l'annuaire statistique du MEPSA en 2015. Pour le premier cycle du secondaire, le taux d'abandon est de 1,1% (soit 4 100 enfants) quand il vaut 4,5% (soit 5183 enfants) au second cycle du secondaire. Ainsi, pour l'ensemble du cycle du secondaire, le taux d'abandon est estimé à 2,2 % (10 734 enfants). Toutefois, on note que ces taux observés par cycle d'étude sont très faibles car portant uniquement sur l'abandon entre deux années scolaires. Et donc, ils ne donnent pas une bonne mesure du risque d'abandonner sur l'ensemble du cycle pour un enfant scolarisé.

Graphique 7: Taux d'abandon scolaire (%) des enfants entre 2013-2014 et 2014-2015 par cycle d'étude




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015.

L'examen du risque d'abandon scolaire à partir des taux d'abandon scolaire par cycle des enfants et adolescents selon certaines caractéristiques des enfants eux-mêmes, de celui de leur chef de ménage, du niveau de vie de leur ménage mais aussi selon des caractéristiques de leurs parents biologiques montre des différences significatives selon les différents cycles d'études considérés (Tableau 25).

Ainsi, les filles présentent des risques plus élevés d'abandonner que les garçons pour le second cycle du secondaire (5,6% contre 3,5%) et du cycle secondaire dans son ensemble (2,5% contre 1,8%).

Aussi, l'écart entre le milieu rural et le milieu urbain en termes de risque d'abandon scolaire se trouve-il être encore plus significatif pour le second cycle du secondaire (7,9% contre 3,5%) et du cycle secondaire dans son ensemble (3,3% contre 1,8%).

Selon le groupe ethnique du chef de ménage, quel que soit le cycle d'étude considéré, les enfants des chefs de ménage Mbetis sont ceux qui ont abandonné le plus l'école. Les proportions sont de l'ordre de 2,6%, pour le cycle primaire, de 11,8%, pour le premier cycle du secondaire et de 13%, pour le cycle secondaire. On note également que les enfants des ménages les plus pauvres quel que soit le cycle d'étude considéré sont ceux qui ont abandonné le plus

l'école, les proportions observées étant de 0,5%, pour le cycle primaire, de 2,4%, pour le premier cycle du secondaire et de 10,2%, pour le cycle secondaire.

S'agissant du niveau d'instruction du chef de ménage de même que celui des parents biologiques des enfants, on note que les enfants et adolescents de 5-18 ans qui ont le plus abandonné leur scolarité selon les cycles d'étude sont ceux des chefs de ménages ou parents biologiques ayant les niveaux les plus bas d'instruction. Par exemple, 2,2% des enfants des chefs de ménage sans niveau ont abandonné l'école contre 0,6% ayant un niveau secondaire ou plus. Ces proportions respectivement sont de 1,3% contre 0,3% s'agissant du niveau d'instruction de la mère biologique.

Tableau 25: Taux d'abandon scolaire par cycle des enfants et adolescents selon certaines caractéristiques

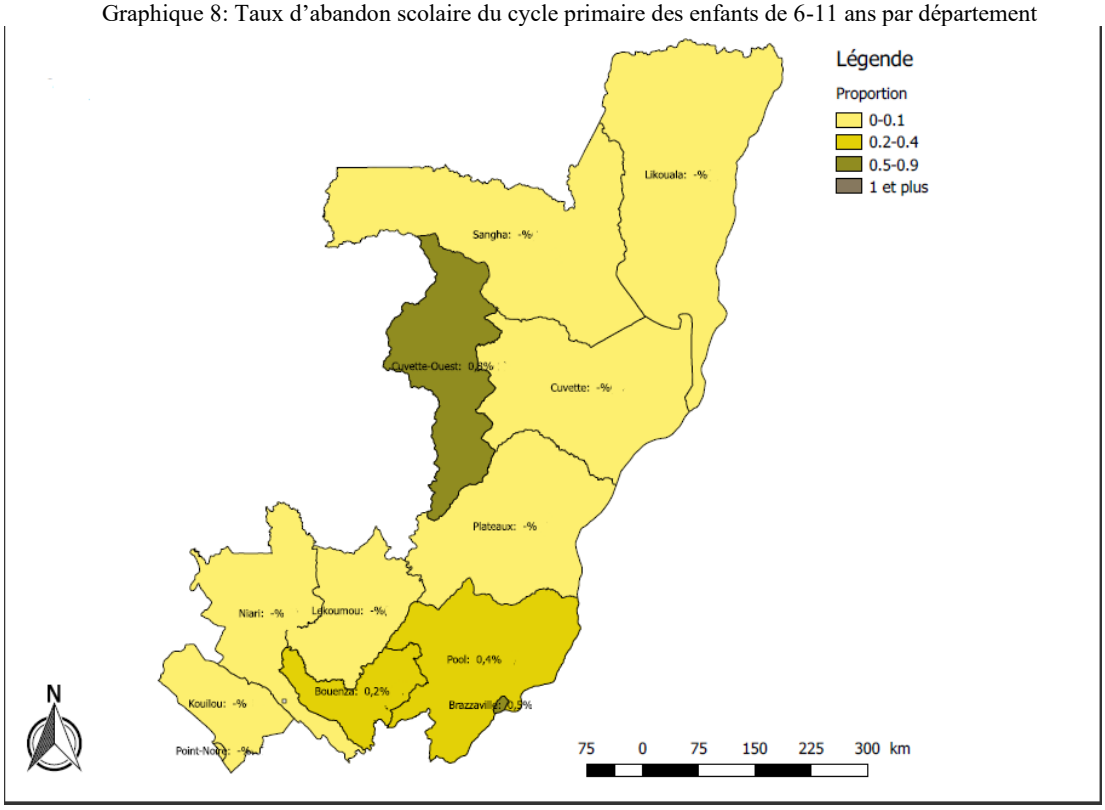
| Cycle d'étude | Taux d'abandon scolaire par cycle | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Cycle primaire (6-11 ans) | Premier cycle du secondaire (12-15 ans) | Second cycle du secondaire (16-18 ans) | Cycle secondaire (12-18 ans) | Enfants et adolescents de 5-18 ans |
| **Sexe des enfants** | | | | | |
| Garçons | 0,3 | 0,9 | 3,5 | 1,8 | 1,0 |
| Filles | 0,3 | 1,2 | 5,6 | 2,5 | 1,3 |
| **Milieu de résidence** | | | | | |
| Urbain | 0,3 | 0,9 | 3,5 | 1,8 | 1,0 |
| Rural | 0,3 | 1,7 | 7,9 | 3,3 | 1,5 |
| **Groupe ethnique du Chef de ménage** | | | | | |
| Kongo | 0,3 | 1,0 | 4,9 | 2,3 | 1,2 |
| Tekes | 0,1 | 1,7 | 3,6 | 2,3 | 1,1 |
| Mbosi | - | - | 0,7 | 0,2 | 0,1 |
| Sangha-Likouala | 0,7 | 0,7 | 2,9 | 1,4 | 1,0 |
| Mbetis | 2,6 | 11,8 | 16,7 | 13,0 | 6,3 |
| Etrangers (non congolais) | - | 6,4 | 35,7 | 16,7 | 6,7 |
| Autres | - | 3,2 | 6,1 | 4,2 | 2,1 |
| **Quintile de pauvreté du ménage** | | | | | |
| Le plus pauvre | 0,5 | 2,4 | 10,2 | 4,1 | 1,8 |
| Second | 0,3 | 1,8 | 9,7 | 4,1 | 2,0 |
| Moyen | 0,2 | 1,4 | 3,0 | 2,0 | 1,0 |
| Quatrième | 0,2 | 0,0 | 2,5 | 0,9 | 0,7 |
| Le plus riche | 0,0 | 0,6 | 1,8 | 1,0 | 0,6 |
| **Niveau d'instruction du Chef de ménage** | | | | | |
| Aucun | - | 3,9 | 6,8 | 4,8 | 2,2 |
| Primaire | 0,5 | 1,0 | 8,6 | 3,2 | 1,7 |
| Secondaire 1 | 0,2 | 1,6 | 5,5 | 2,8 | 1,4 |
| Secondaire 2 ou plus | 0,2 | 0,3 | 2,1 | 0,9 | 0,6 |
| **Niveau d'instruction de la mère biologique de l'enfant** | | | | | |
| Aucun | - | 2,9 | 6,3 | 3,3 | 1,3 |
| Primaire | 0,3 | 2,1 | 6,5 | 2,7 | 1,2 |
| Secondaire1 | 0,3 | 0,6 | 3,9 | 1,2 | 0,7 |
| Secondaire2 ou plus | 0,2 | 0,2 | 0,4 | 0,2 | 0,3 |
| **Niveau d'instruction du père biologique de l'enfant** | | | | | |
| Aucun | - | - | - | - | - |
| Primaire | 0,4 | 1,4 | 8,4 | 2,8 | 1,4 |
| Secondaire 1 | 0,1 | 1,1 | 4,5 | 1,8 | 0,8 |
| Secondaire 2 ou plus | - | 0,2 | 1,2 | 0,5 | 0,3 |
| **Départements** | | | | | |
| Kouilou | - | 2,8 | 8,7 | 4,3 | 1,6 |
| Niari | - | 2,1 | 6,2 | 3,3 | 1,5 |
| Lekoumou | - | - | 7,9 | 2,4 | 1,1 |
| Bouenza | 0,2 | 1,6 | 8,7 | 3,6 | 1,7 |
| Pool | 0,4 | 2,9 | 12,7 | 4,8 | 2,0 |
| Plateaux | - | 0,6 | 2,9 | 1,3 | 0,6 |
| Cuvette | - | - | 2,6 | 0,8 | 0,4 |
| Cuvette ouest | 0,8 | 1,4 | 8,0 | 3,1 | 1,7 |
| Sangha | - | - | 3,0 | 0,8 | 0,4 |

| Cycle d'étude | Taux d'abandon scolaire par cycle | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Cycle primaire (6-11 ans) | Premier cycle du secondaire (12-15 ans) | Second cycle du secondaire (16-18 ans) | Cycle secondaire (12-18 ans) | Enfants et adolescents de 5-18 ans |
| Likouala | - | 1,5 | 8,6 | 3,4 | 1,5 |
| Brazzaville | 0,5 | 1,1 | 3,2 | 1,8 | 1,1 |
| Pointe-Noire | - | 0,6 | 4,3 | 1,9 | 1,0 |
| **Ensemble** | **0,3** | **1,1** | **4,5** | **2,2** | **1,2** |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015.

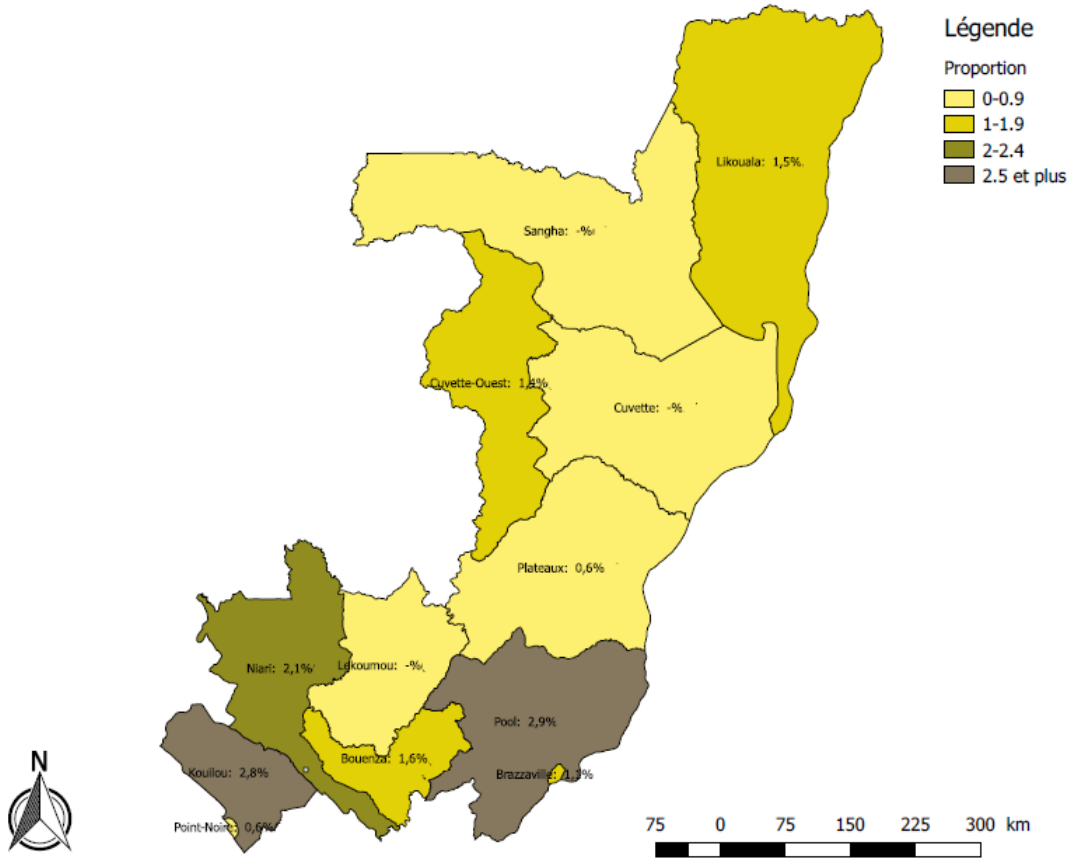
Visiblement, il apparaît aussi des variations départementales énormes s'agissant des taux d'abandon scolaire, selon les cycles d'études (Graphiques 8, 9 et 10). La Cuvette-Ouest se caractérise par le taux d'abandon le plus élevé au cycle primaire (0,8%) tandis que le Pool se distingue par des taux d'abandon scolaire les plus élevés au premier cycle du secondaire (2,9%, soit près de 3 fois le niveau d'ensemble) et au second cycle du secondaire (12,7%, soit près de 3 fois le niveau d'ensemble). Comparativement aux autres départements, on note que les résultats du taux d'abandon au premier et au second cycle du secondaire du Pool s'expliqueraient par le contexte sécuritaire qui sévit, car la différence avec les autres départements est énorme.

Graphique 8: Taux d'abandon scolaire du cycle primaire des enfants de 6-11 ans par département



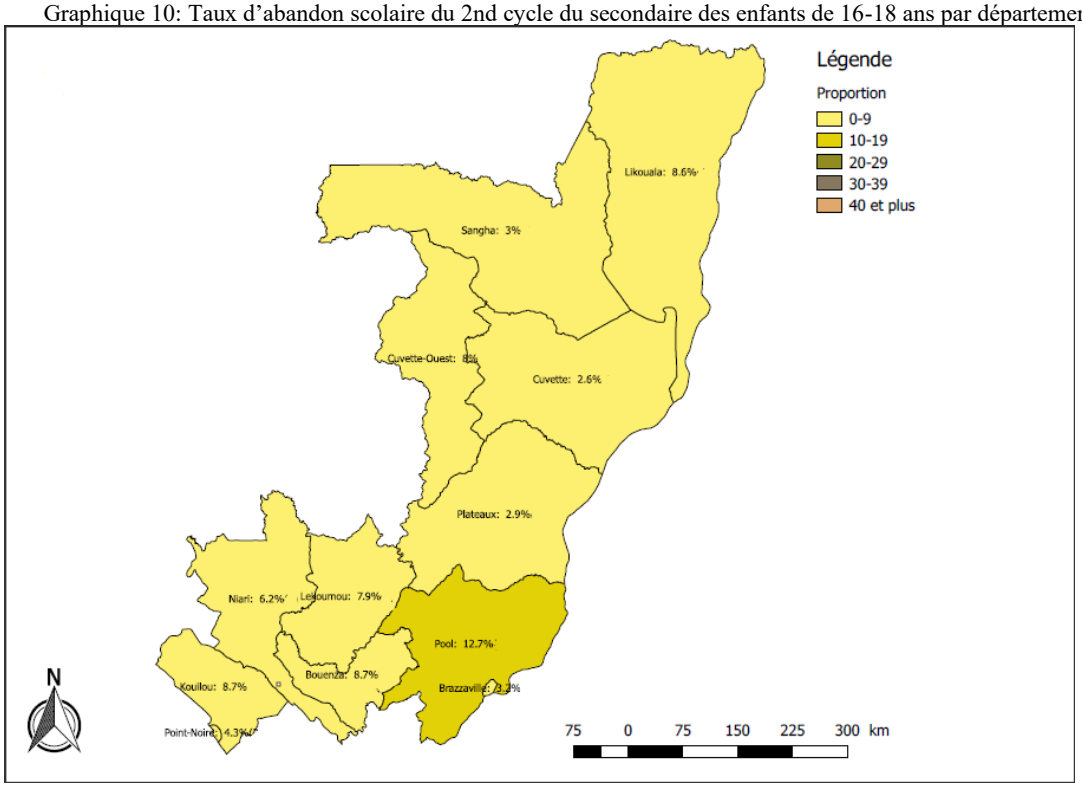

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Graphique 9: Taux d'abandon scolaire du 1er cycle du secondaire des enfants de 12-15 ans par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Graphique 10: Taux d'abandon scolaire du 2nd cycle du secondaire des enfants de 16-18 ans par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

### 1.5.2 Risque d'abandon à partir des retards scolaires

A partir de l'âge et du niveau actuels atteints, l'on peut déterminer la situation présente des enfants en termes de retard (ou de précocité) par rapport au cycle d'étude fréquenté. Toutefois, considérer une année voire deux ou même trois années de retard scolaire ou plus comme un facteur de risque d'abandon pourrait surestimer la réalité vu les niveaux de l'abandon sur la période 2014-2015 pour la période scolaire 2014-2015.

En effet, le taux d'abandon observé dans l'ensemble pour les enfants ayant au moins une année de retard scolaire est estimé à 9,8 % pour des élèves du préscolaire (39 487 enfants en chiffre absolu sur la base de la population scolarisée issue des données de l'annuaire statistique du MEPSA en 2015), à 15,4% pour ceux du primaire (129 691 enfants) et enfin à 20,8% pour des élèves du secondaire premier cycle (77 530 enfants). Ces proportions d'enfants ayant deux années de retard scolaire sont de 8,9 % pour des élèves du préscolaire, de 10,8% pour ceux du primaire et de 17% pour ceux du secondaire premier cycle (Tableau 26).

Ainsi, on observe que le taux d'abandon par cycle augmente au fur et à mesure que l'on considère les différents types de cycle scolaire quel que soit le nombre d'années de retard considéré. Ces proportions, selon une année de retard scolaire, se chiffrent à 8,5 %, à 7,3% et à 9,1% respectivement pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire premier cycle.

Tableau 26: Répartition (en %) du statut scolaire des enfants et adolescents par cycle d'étude selon le sexe et le milieu de résidence

| Situation scolaire | Sexe | | Milieu de résidence | | Effectifs | Proportion (%) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Garçons | Filles | Urbain | Rural | | |
| **Préscolaire** | | | | | | |
| Précoce | - | - | - | - | - | - |
| Normal | 88,1 | 92,5 | 92,2 | 76,7 | 212 | 90,2 |
| Tardif 1 an | 10,9 | 6,8 | 6,8 | 23,3 | 20 | 8,5 |
| Tardif 2 ans | 1,0 | 0,0 | 0,5 | 0,0 | 1 | 0,4 |
| Tardif 3 ans et plus | 0,0 | 0,8 | 0,5 | 0,0 | 2 | 0,9 |
| Retard scolaire d'au moins une année | 11,9 | 7,5 | 7,8 | 23,3 | 23 | 9,8 |
| Retard scolaire d'au moins deux années | 1,0 | 0,8 | 1,0 | 0,0 | 3 | 1,3 |
| **Primaire** | | | | | | |
| Précoce | 9,2 | 9,5 | 11,2 | 6,6 | 948 | 9,3 |
| Normal | 73,6 | 77,0 | 78,2 | 71,1 | 7664 | 75,3 |
| Tardif 1 an | 8,0 | 6,5 | 6,2 | 8,9 | 738 | 7,3 |
| Tardif 2 ans | 3,8 | 3,2 | 2,0 | 5,6 | 356 | 3,5 |
| Tardif 3 ans et plus | 5,4 | 3,8 | 2,4 | 7,9 | 471 | 4,6 |
| Retard scolaire d'au moins une année | 17,2 | 13,5 | 10,6 | 22,4 | 1565 | 15,4 |
| Retard scolaire d'au moins deux années | 8,2 | 7,0 | 4,4 | 13,5 | 827 | 8,1 |
| **Secondaire 1er cycle** | | | | | | |
| Précoce | 8,1 | 11,4 | 11,0 | 4,9 | 1061 | 21,4 |
| Normal | 64,9 | 67,5 | 68,8 | 56,5 | 2866 | 57,8 |
| Tardif 1 an | 10,8 | 10,2 | 9,8 | 13,3 | 451 | 9,1 |
| Tardif 2 ans | 10,8 | 7,4 | 7,2 | 16,2 | 389 | 7,9 |
| Tardif 3 ans et plus | 5,4 | 3,4 | 3,2 | 9,1 | 188 | 3,8 |
| Retard scolaire d'au moins une année | 26,9 | 21,1 | 20,1 | 38,6 | 1028 | 20,8 |
| Retard scolaire d'au moins deux années | 16,2 | 10,8 | 10,4 | 25,3 | 577 | 11,7 |

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015.

En examinant le risque d'abandon scolaire à partir des retards scolaires par cycle des enfants et adolescents selon leur sexe, leur milieu de résidence et les départements, il apparaît des différences significatives.

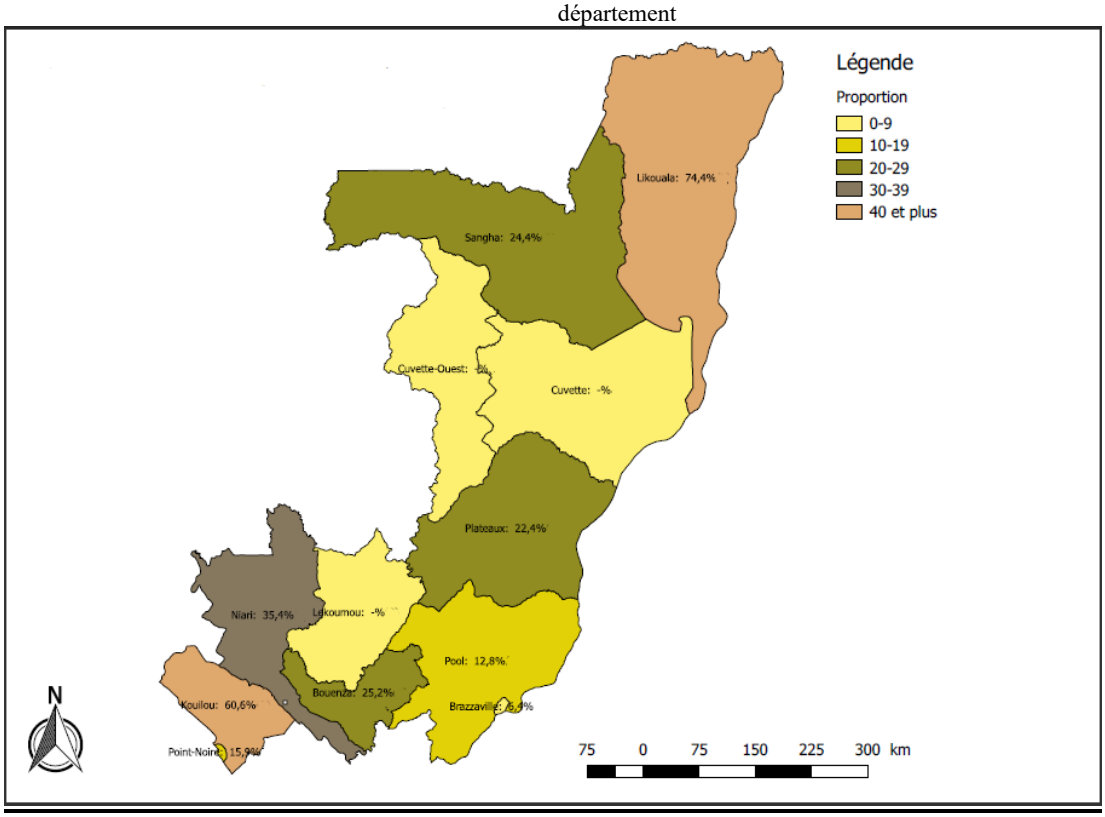
Ainsi, les garçons présentent des risques plus élevés d'abandon que les filles quel que soit les cycles d'étude et selon le nombre d'années de retard considéré : 11,9% contre 7,5% (préscolaire) ; 17,2% contre 13,5% (primaire) et 26,9% contre 21,1% (Secondaire 1er cycle) pour le retard d'au moins une année et 1% contre 0,8% (préscolaire) ; 8,2% contre 7% (primaire) et 16,2% contre 10,8% (Secondaire 1er cycle) pour le retard d'au moins deux années.

Notons toutefois que ces écarts entre garçons et filles ne sont pas si importants comparés à ceux observés entre milieux de résidence. En effet, on s'aperçoit d'écarts très importants entre les milieux de résidence : 23,3 % des élèves du préscolaire ont au moins une année de retard en milieu rural contre 7,8 % en milieu urbain. Des proportions qui se chiffrent respectivement à 22,4% contre 10,6% au primaire et à 38,6% contre 20,1% au secondaire 1er cycle. Ces proportions se chiffrent dans le cas d'au moins deux années de retard à 13,5 % des élèves du primaire en milieu rural contre 4,5% en milieu urbain et à 25,3% contre 10,4% au secondaire 1er cycle.

Les importants écarts entre départements par cycle d'étude selon le retard d'au moins une année des enfants et adolescents nous sont fournis par les graphiques (11, 12 et 13) ci-après, desquels il ressort les constats ci-après :

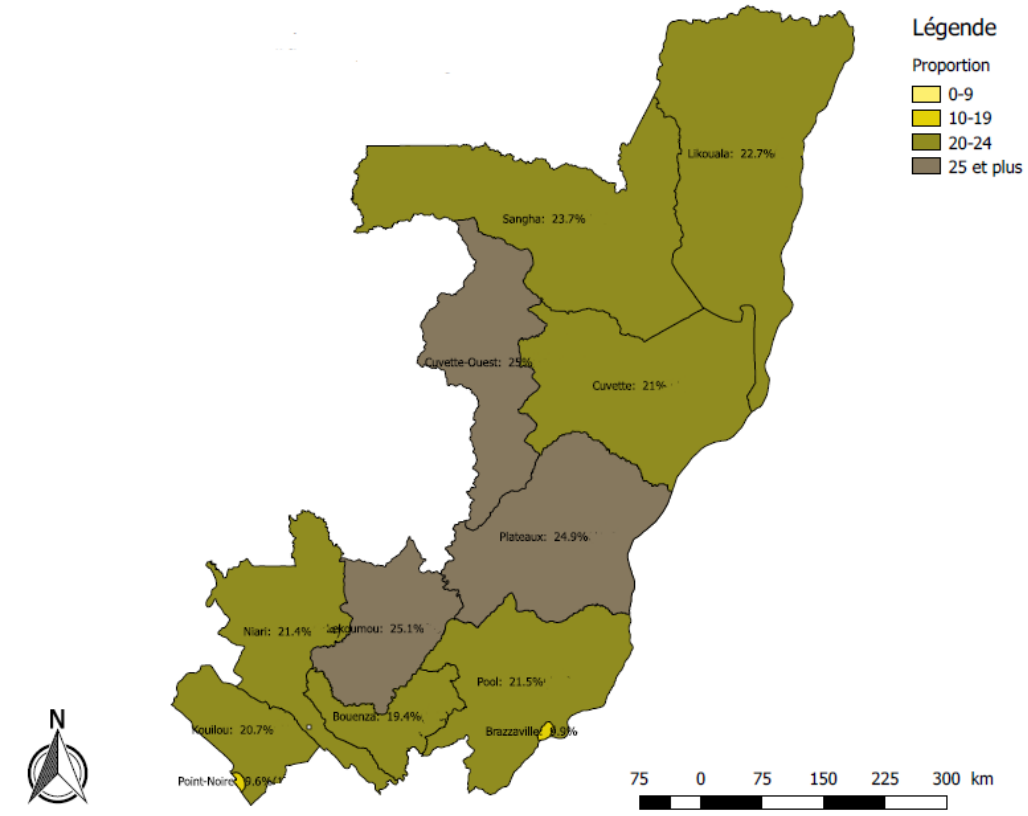
- Les départements de la Likouala (74,4%) et du Kouilou (60,6%) pour le cycle préscolaire se démarquent des autres départements par rapport à la moyenne nationale qui est de 9,8 % ;
- La Lekoumou (25,1%) et la Cuvette-Ouest (25,1%) se caractérisent par les plus fortes proportions de retard d'au moins une année des enfants pour le cycle primaire par rapport à la moyenne nationale qui est de 15,4 % ;
- Les Plateaux (47,1%) et le Kouilou (46,6%) se distinguent par les plus fortes proportions de retard d'au moins une année des enfants et adolescents pour le secondaire 1er cycle par rapport à la moyenne nationale qui est de 15,4 % ;
- Les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire sont, quel que soit le cycle d'étude considéré, ceux où sont observés les plus faibles proportions de retard d'au moins une année des enfants adolescents.

Graphique 11: Proportion selon le retard scolaire d'au moins une année des enfants et adolescents pour le cycle préscolaire par département



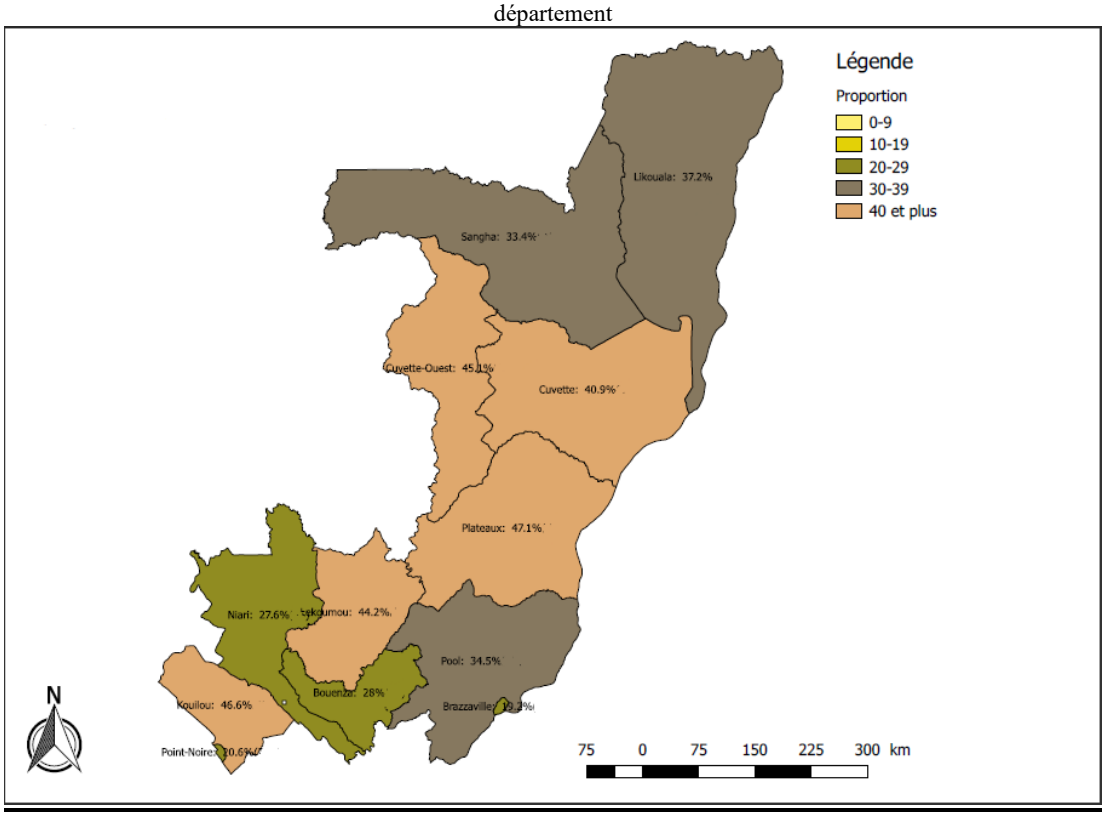

Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Graphique 12: Proportion selon le retard scolaire d'au moins une année des enfants et adolescents pour le cycle primaire par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

Graphique 13: Proportion selon le retard scolaire d'au moins une année des enfants et adolescents pour le 1er cycle du secondaire par département




Source: Traitements des données du MICS Congo 2015 et Analyse secondaire de l'annuaire statistique du MEPSA de 2015

# 2 GOULOTS D'ETRANGLEMENT

Les goulots d'étranglement en matière de scolarisation des enfants en Afrique en général et en République du Congo en particulier ont longuement été étayés par une abondante littérature[6] y relative. Alors, les recherches sur la scolarisation ont toujours été menées sous ses deux angles principaux, à savoir l'offre et la demande en éducation. Gérard (2001) définit ces deux (2) concepts clés en ces termes : *« l'offre scolaire est le produit des politiques étatiques tandis que la demande d'éducation est le fait que les populations scolarisent leurs enfants ou pas ».* Il advient alors que l'offre d'éducation comprend non seulement l'infrastructure éducative, mais aussi le personnel enseignant, le matériel didactique, le contenu de l'enseignement, etc. Tandis que, la décision d'envoyer l'enfant à l'école dépend surtout de facteurs relevant du niveau familial (J.F Kobiané, 2001). Dès lors, il convient de relever que les goulots d'étranglement prennent des spécificités suivant le contexte socioculturel. Ainsi, les données empiriques, essentiellement qualitatives, collectées dans le cadre de cette étude mettent en relief des évidences sur le niveau et les logiques de ces goulots d'étranglements.

## 2.1 GOULOTS D'ETRANGLEMENT A LA POLITIQUE DE SCOLARISATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

D'entrée de jeu, il convient de relever que la politique de scolarisation des enfants au Congo est régie par des textes notamment l'article 29 de la constitution appuyée par la loi scolaire n°25-95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire n°8-90 du 6 septembre 1990 portant réorganisation du système éducatif en République du Congo. Ce cadre législatif qui rend obligatoire la scolarisation des enfants de 6 à 16 ans a été renforcé par l'arrêté ministériel n°278/MFB/MET/MEPSA du 20 mars 2008 relatif à la mise en application de la gratuité de l'enseignement au cycle primaire et au cycle secondaire dans les établissements scolaires publics. Malgré tout ceci, il existe des goulots d'étranglement qui font que certains enfants et adolescents congolais ne soient pas scolarisés. Par goulots d'étranglement, nous entendons les éléments structurels et contextuels qui de facto entravent la mise en application rigide des dispositions légales ci-dessus citées. Ces goulots d'étranglement sont observables tant au niveau de l'offre qu'au niveau de la demande éducative.

### 2.1.1 Goulots d'étranglement relevant de l'offre

#### *a) Les Goulots d'étranglement d'ordres sociopolitiques et sécuritaires*

Dans ce registre, il est à relever les crises politico-militaires récurrentes au Congo. En effet, malgré la relative paix de ces dernières années, le Congo a connu des périodes de crises socio-politiques ponctuées par de guerres ouvertes dans les années 1993 et 2000 ; lesquelles crises ont pratiquement causé la disparition des écoles dans certains départements à l'instar du Pool et de la Likouala du fait de l'insécurité pour l'un et l'urgence pour l'autre. Aussi, ces crises et guerres ont entraîné des déplacements massifs de la population scolaire et scolarisable vers les centres urbains des départements de Pointe Noire et Brazzaville où ils ont embrassé des

[6]KOBIANÉ Jean-François (2001), « Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique », in : Marc PILON et Yacouba YARO (éditeurs) *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*. Collection Réseaux thématiques de recherche de l'U.E.P.A, N° 1, pp. 19-47.

activités autres que l'école. Ce constat est partagé par ce responsable d'ONG[7] lorsqu'il déclare :

> *« […] et vous avez des zones comme le Département de la Likouala, de Pool avec ses guerres récurrentes, ça il faut le dire, il y a des guerres récurrentes en périphérie et il y a beaucoup de jeunes qui ne vont plus à l'école pendant longtemps. Je vous prendrai un exemple dans les années 80-90-99 la guerre de 98 a fait que tous les jeunes de Pool se déportent vers Brazzaville et d'ailleurs »*

### *b) Les goulots d'étranglement d'ordres structurels et systémiques*

Celles-ci se rapportent aux faiblesses internes du système éducatif congolais telles que retracées par les entretiens.

- **Faible accessibilité géographique des établissements scolaires à toutes les populations**

Cette faible accessibilité des établissements scolaires se traduit par l'éloignement/la non proximité et disponibilité des infrastructures scolaires dans certaines parties voire départements du pays ; ce qui implique de longues distances à parcourir pour les enfants. Cela s'érige comme un frein à la scolarisation des enfants de bas âge et est particulièrement préjudiciable à la scolarisation des jeunes filles, dans la mesure où l'éloignement surtout en milieu rural est un facteur de risque sécuritaire car des populations craignent des enlèvements (en ce qui concerne les enfants de bas âge) et des viols sur les pistes et les sentiers qui conduisent à l'école dans certains villages.

- **La croissance urbaine qui n'est pas suivie d'une une offre scolaire conséquente**

Comme dans la plupart des pays en Afrique, la croissance rapide des villes est une réalité au Congo. Ainsi, comme le montrait l'UNFPA en 2010 à travers les taux d'accroissement intercensitaires et les résultats des RGPH (1984 et 2007) du Congo, des départements comme Brazzaville, Pointe Noire ou la Likouala, qui abritent pour les deux premiers, des villes portant ces mêmes noms, ont vu leur population presque triplée en l'espace de 23 ans. Mais cette croissance démographique urbaine ne se fait pas au même rythme que celle des structures éducatives ; Ce faisant, malgré l'existence d'un nombre important d'établissements scolaires publiques, renforcés par des établissements privés et confessionnels, l'offre éducative reste insuffisante. A ce propos, un responsable d'établissement à Brazzaville constate que, « *l'Etat congolais ne construit plus les écoles. Ce sont les mêmes écoles qu'on réhabilite, on vient faire semblant ; on va changer les tôles, tout ça, c'est un moyen pour mettre de l'argent dans la poche…. Mais actuellement, l'Etat ne réserve pas des sites, pour les futurs écoles, c'est grave* ». Le même constat est fait à Pointe-Noire où un des responsables local du système éducatif fait remarquer que la croissance urbaine éloigne de plus en plus les établissements scolaires, notamment publiques, des populations en ces termes :

[7] Responsable d'une ONG d'assistance aux EADE à Brazzaville

*« Vous voyez avec l'élargissement de nos villes, voilà c'est très difficile de trouver les écoles publiques à côté de chez ces enfants alors quand il y a manque de structures scolaires proches. (…) Avec l'élargissement rapide de la ville on ne se rend pas compte qu'il y a aussi manque de structures. Les villes se développent tellement rapide. Tu vas avoir un quartier où il n'y a pas une école publique »* ***(Entretien avec un responsable de CAS à Pointe Noire)***

- **Une carte scolaire déséquilibrée au profit des grandes villes**

Au Congo, bien que l'offre scolaire en termes d'établissements scolaires soit assez abondante, il reste que les établissements sont inégalement répartis sur le territoire national. Comme on peut le constater à travers cette déclaration d'un acteur du système éducatif,

*« […] et vous avez des zones comme le Département de la Likouala, de Pool avec ses guerres récurrentes, ça il faut le dire, il y a des guerres récurrentes en périphérie et il y a beaucoup de jeunes qui ne vont plus à l'école pendant longtemps. Je vous prendrai un exemple dans les années 80-90-99 la guerre de 98 a fait que tous les jeunes de Pool se déportent vers Brazzaville et d'ailleurs »*

En effet, si dans les centres urbains et les départements comme Brazzaville et Pointe Noire, l'offre scolaire des établissements publics est renforcée par l'offre des structures privées et confessionnelles, il n'en est pas de même dans d'autres départements où l'offre scolaire publique est parfois quasi inexistante. Laissant libre court aux structures confessionnelles qui prennent le relais mais sans toutefois être capables de couvrir la demande.

- **La crise du personnel enseignant**

La crise du personnel enseignant se caractérise par l'insuffisance criarde du personnel enseignant en général et du personnel qualifié en particulier à laquelle s'ajoutent la dégradation de la fonction et la paupérisation dudit personnel qui s'en est suivie. En effet, il existerait une *insuffisance du personnel enseignant surtout en zone rurale et au niveau du secondaire.* Cette carence en personnel enseignant se faisant sentir tant au niveau des structures publiques que privées et autant en zone rurale qu'urbaine. Ainsi, dans certaines contrées, il existe des établissements tenus par un seul enseignant pour tous les cycles. Un manque plus criard et plus préjudiciable au niveau de l'enseignement secondaire ou dans des écoles, « *on retrouve parfois un seul enseignant pour enseigner toutes les matières de la sixième en quatrième par exemple* »[8]. Ailleurs, quand bien même ils en existent, ces enseignants sont majoritairement des bénévoles[9] encore appelés communément et localement des « auxiliaires ». Pire, la plupart des enseignants embrassent le métier non pas par vocation mais à titre transitoire en attendant trouver un « meilleur » emploi. Raison pour laquelle on assiste le plus souvent à des désertions.

[8] Propos d'un responsable du MEPSA à Brazzaville

[9]Enseignant non intégré dans la fonction publique, qui est recruté par l'école ou par les parents d'élèves et qui travaille sans salaire.

*« Aujourd'hui il y'a de plus en plus de manque d'enseignants, il y'a un déficit d'enseignants soit parce qu'on ne recrute pas soit, la conjoncture économique ne permet pas, soit ceux qui sont recrutés trouvent d'autres créneaux, mobilité professionnelle oblige, font d'autres concours ils vont vers d'autres services beaucoup plus juteux, avantageux à leur avis donc de ce pas il y'a donc un déficit d'enseignants »* ***(entretien, responsable d'ONG).***

*« Dans 22 écoles du district, il y a à la tête qu'un seul titulaire notamment, il y a que lui-même le directeur, sinon le reste du CM1 jusqu'au CP1, il n'y a que des bénévoles »* ***(Entretien avec un leader religieux dans la Bouenza).***

S'agissant de la *faible qualification des enseignants surtout ceux du secondaire,* il s'avère que bon nombre du personnel enseignant manque de qualification soit du fait de leur formation jugée « approximative » par certains observateurs, soit du fait de l'absence totale de formation surtout en ce qui concerne les enseignants du secteur privé et les enseignants bénévoles/volontaires. En effet, dans des établissements scolaires, que ce soit au niveau de l'enseignement primaire que de l'enseignement secondaire, le corps enseignant est fortement marqué par la présence des « *enseignants bénévoles* », ou des « *enseignants -parents* ». Il s'agit des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (cas du secondaire) et des bacheliers (cas du primaire), qui n'ont pas eu la possibilité d'intégrer une école de formation professionnelle ou de continuer leur scolarité pour une raison quelconque et qui se retrouvent ainsi dans les établissements scolaires pour jouer non sans difficultés, un rôle d'enseignant. Le propos suivant d'un responsable d'établissement scolaire rencontré à Pointe-Noire est assez illustratif :

*« Les maitres aujourd'hui (…) qui sont là pour encadrer, sont des jeunes sans emploi. Vous avez le bac, vous n'allez pas à Brazzaville pour faire l'université et vous êtes là, à être prestataire, à donner ces prestations à l'école. Mais il, n'est pas enseignant (….). Ils n'ont pas été formés. Donc les professeurs, disons les enseignants, les maitres ne connaissent pas le métier »* ***(Entretien avec un Directeur d'école à Pointe Noire).***

Quant *à la paupérisation des enseignants,* il a été révélé que les enseignants congolais vivent un réel inconfort sur le plan financier. Ce faisant, cet inconfort financier n'est pas de nature à garantir un bon rendement de leur part. Au regard de *cette* réalité, un enseignant interviewé dépeint une situation de « *pourrissement au niveau de l'enseignement* », qui n'est pas de nature à favoriser une scolarisation efficiente des enfants et adolescents dans le pays. En effet, cette paupérisation des enseignants se traduit par des conditions de vie jugées précaires tant pour les enseignants fonctionnaires que pour les enseignants du privé et les bénévoles ; lesquels bénévoles exerceraient dans l'espoir d'un éventuel recrutement dans la fonction publique. Dans cette attente, ils sont rémunérés par les parents d'élèves et/ou par « les fonds de la gratuité ». Dans la pratique, « *chaque fin du mois, les élèves apportent deux cent francs chacun multiplié par le nombre d'élèves et ça fait le salaire de l'enseignant* »[10]. Alors comme salaire, *« on leur donne 35000 francs* »[11] donc de loin en deçà du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

[10] Propos d'un Parent à Brazzaville
[11] Responsable d'école Pointe Noire

(SMIG) qui est de l'ordre de 70000 FCFA. Quant aux enseignants fonctionnaires, ils jugent leur rémunération « dérisoire » et surtout que la fonction ne donne droit à aucun avantage. Ainsi, la plupart des enseignants du secondaire partage leur temps entre leurs établissements d'affectation et des établissements environnants (majoritairement privés) où ils dispensent des cours afin de compléter leur salaire. Ils consacrent ainsi moins de temps aux élèves et veillent de moins en moins à la qualité des cours qu'ils dispensent. En conséquence de cause, on observe une paupérisation du corps enseignant qui se traduit par, sa *déchéance morale;* celle-ci rendraient les enseignants très vulnérables face à la corruption rendue manifeste par la vente des notes aux élèves et parents nantis ou par le trafic d'influence avec l'attribution des notes en échange des services sexuels dites "notes sexuellement transmissibles".

- **Inadéquation entre le système éducatif et l'évolution sociale**

A l'analyse, il apparaît que le système éducatif congolais n'est pas en adéquation avec le développement de la société. En effet, ce système hérité de la colonisation n'a jamais été revu pour être en adéquation avec l'évolution de la société congolaise, que ce soit en termes de contenu ou dans le mode opératoire des enseignements. En ce qui concerne les contenus, il apparaît que la plupart des programmes d'enseignement offerts dans le système éducatif congolais n'est pas adapté au contexte et ne répond pas aux besoins de développement socioéconomique du pays. A ce sujet, un responsable de premier plan du MEPSA fait savoir que :

> *« S'il m'était donné de concevoir une école, j'allais dire que l'école actuelle telle qu'héritée des colons n'est pas bonne pour nous congolais. Tout simplement parce qu'en fin de compte moi je l'appelle l'école du colon, du blanc, c'est-à-dire que le blanc quand il a créé l'école chez nous c'était pour avoir des subalternes pour l'aider dans des tâches administratives, et donc il fallait former des intellectuels pour l'aider dans cette mission-là. Mais le schéma pour moi est resté le même, parce que notre école aujourd'hui c'est une usine de fabrication des chômeurs. Parce que nous avons des diplômés aujourd'hui qui sont incapables de se prendre en charge pourtant ils ont de la connaissance ; pour deux raisons, soit parce que ce qu'il a appris il ne peut pas l'appliquer ailleurs, je prends l'exemple d'un philosophe, quelqu'un qui a sa licence, sa maitrise, son doctorat en philosophie, il va aller travailler où ? Il faudrait nécessairement qu'il soit embauché par l'Etat. Et aujourd'hui l'Etat n'a plus les capacités d'embaucher tout le monde ; donc ce qu'il a suivi ne cadre pas avec la demande sociale » (**Entretien avec un Responsable du MEPSA à Brazzaville**).*

Concernant le mode opératoire, il est évident que l'enseignement, tel qu'il est actuellement pratiqué, est en déphasage total avec le mode de vie des principales cibles que sont les jeunes. En effet, comme partout ailleurs en Afrique, le quotidien des jeunes est de plus en plus marqué par l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Or ces TIC ne sont pas partie intégrante du système éducatif congolais. Certes les cours d'informatique sont dispensés dans des établissements scolaires mais avec la dynamique des TIC en milieu jeune, il eut été plus pertinent que les cours soient numériques. Un responsable d'établissement scolaire à Pointe Noire constate d'ailleurs que « *les programmes doivent être adaptés (....) à l'évolution de la science et de la technologie* ». En d'autres termes, il est important d'accroitre ou de moderniser l'offre scolaire au Congo, en l'adaptant aux exigences des nouvelles technologies. Ceci pourrait, selon lui, à moyen ou à long terme, faire tomber l'un des nombreux goulots d'étranglement à travers l'enseignement à distance.

*« les programmes, il faut les recadrer, parce que au fur à mesure que les temps passent, les programmes changent et la technologie évolue et nous sommes restés toujours là. Vous voyez ? Regardez, c'est maintenant que les gens instituent dans les établissements l'internet ou l'outil informatique, or chez les autres c'est quelque chose qui est arrivé depuis très longtemps, depuis le CP1 les gens en pratique. Chez nous ici, c'est comme un luxe, c'est comme un luxe, non, je fais l'informatique, mais l'informatique ce n'est qu'un outil, ce n'est qu'un outil de bureau, ce ne sont des détails qui te permet, ça remplace même le dactylo, ce qu'on étudiait avant, or, aujourd'hui ici c'est un luxe, Il faudrait qu'on aille au rythme de la mondialisation si non, on est déphasé de la réalité du monde ». (**Entretien responsable d'établissement Sangha).***

### 2.1.2 Goulots d'étranglement relevant de la demande

La population congolaise est fondamentalement attachée à l'école ; ce qui fait que pendant longtemps, le Congo affichait l'un des meilleurs taux de scolarisation en Afrique. En raison entre autres, de l'engouement des familles à scolariser leurs enfants. Mais depuis un certain temps, cet engouement semble s'estomper. Cette section vise à mettre en exergue les facteurs qui, malgré une offre scolaire existante ainsi que les facilités offertes, freinent la scolarisation des enfants et adolescents au Congo.

#### *a) Les goulots d'étranglement d'ordres socioéconomiques*

- **La cherté de l'école malgré la mise en œuvre de la gratuité**

A l'analyse, l'école coûte encore chère au Congo et ce dans tous les niveaux d'enseignement. Or la gratuité tel que décrétée était faite pour résoudre ce problème. Pourtant, cette gratuité n'est pas totale et ne concerne que le secteur public. En effet, au-delà des frais abrogés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de la gratuité, divers frais sont exigibles dans la plupart des écoles au Congo. Qu'il s'agisse des frais d'assurance ou de la contribution à la prise en charge des bénévoles, auxquels il faut ajouter les frais de fournitures scolaires et de transport (plusieurs élèves étant éloignés des établissements scolaires), les parents s'y accommodent tant bien que mal. Jetant ainsi de l'opprobre sur l'effectivité même de cette mesure. D'autant plus que les coûts appliqués ne sont pas loin de ceux pratiqués dans le secteur privé de l'enseignement de base. Cette cherté est renchérie par la pauvreté des ménages laquelle pauvreté est exacerbée par la crise économique en cours. A ce sujet, un responsable rencontré à Loandjili fait savoir que *« les écoles privées sont chères et le parent lui-même est démuni par manque de structures scolaires proches. Donc les parents sont obligés d'inscrire leurs enfants dans des structures privées et ça a un coût au niveau des parents »*[12].

- **Le devenir peu reluisant des diplômés**

Le devenir peu reluisant des diplômés au Congo caractérisé, par un chômage presque généralisé de ces derniers et/ou leur propension à se retrouver dans l'exercice des « sous métiers », a fait perdre à l'école toute sa valeur et son prestige d'antan au Congo. De fait, avec l'évolution socioéconomique, l'on ne fait plus *l'école pour l'école* c'est-à-dire accumuler les savoirs livresques pour s'en contenter et exalter son orgueil. La décision de se scolariser ou de scolariser son enfant est un choix rationnel qui, au-delà de la dimension instructive, vise aussi et surtout à capitaliser les diplômes pour un emploi ou une rémunération conséquente. Or le

[12] Responsable CAS, Pointe-Noire,

chômage endémique des diplômés fait que l'école est de plus en plus jugée « *peu ou pas rentable* ». Du coup, pour certains parents notamment ceux des zones rurales, « *aller à l'école parait comme une balade inutile parce qu'après le diplôme on reste à la maison et pas d'emploi* »[13].

### *b) Les goulots d'étranglement d'ordres socioculturelles*

- **Déclin de la perception de l'école comme moyen d'ascension sociale**

Jadis perçue comme un facteur d'ascension sociale, l'école, au fil des ans, est en passe de perdre cette valeur. En effet, pour nombre de parents et de jeunes, l'école n'est plus le passage obligé pour la réussite sociale, pire, il ne constitue plus un facteur d'ascension sociale. Ce, d'autant plus que nombre de modèles de réussite sociale connus qui émergent actuellement ne sont pas forcément des personnes ayant fait de longues études. En effet, les jeunes, sont plus admiratifs des hommes d'affaires prospères et des sportifs de haut niveau, qui sont « *milliardaires sans avoir eu à trop faire l'école* », que des intellectuels qui malgré l'étendue et l'immensité de leur savoir ne sont pas « *si riches* » et « *ne sont pas considérés* » dans la société. Ces propos d'un jeune participant à un focus group à Pointe-Noire est fort évocateur à ce sujet:

> *« J'ai un grand frère à Pointe-Noire, il avait fini les études il y a longtemps, du fait qu'il n'y a pas de travail, il est devenu taximan. Il y a aussi un autre grand frère qui avait abandonné l'école, mais lui il est un grand homme d'affaires, il touche de l'argent depuis longtemps»* ***(FGD EADE vivant dans le ménage Pointe Noire).***

- **Des cultures hostiles à l'éducation formelle**

Dans plusieurs contrées du Congo, l'école ne fait pas partie de la culture des communautés ; surtout les autochtones[14] qu'on retrouve dans la Sangha et la Likouala et les peuples de l'eau qu'on retrouve à Brazzaville et Pointe Noire. Dans ces cultures, l'initiation des enfants aux activités des parents (pêche, chasse, extraction de sable, gravier etc.) est plus importante que l'envoi de ces enfants à l'école. Dès lors, malgré des efforts de sensibilisation des pouvoirs publics et des ONG, il demeure que pour ces peuples, l'école reste « *la chose du blanc* » donc pas utile pour eux. Cette situation est décrite plus éloquemment dans ces propos d'un Directeur d'école dans le Département de la Sangha :

> *« je dis bien ils ne comprennent pas l'importance de l'école, les parents autochtones surtout. Par exemple au milieu de l'année, ils ont leurs coutumes. Au lieu d'attendre pendant les vacances, les grandes vacances pendant les trois mois-là pour faire inclure leurs enfants les petits garçons dans cette coutume-là, non ! Au milieu de l'année comme ça, il empêche à l'enfant de continuer sa scolarité tout en le retirant pour l'intégrer dans la coutume là et cette coutume-là dans la Sangha ici de fois c'est trois mois. Voyez-vous c'est tout un trimestre, l'enfant perd ce que les autres sont en train de voir pendant tout un trimestre c'est beaucoup pour ce dernier*[1] *»* ***(Entretient Responsable d'école Sangha)****.*

## 2.2 FACTEURS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

[13] Propos d'un parent interviewé à Pointe Noire
[14]Population d'origine pygmée

Cette analyse des facteurs de l'exclusion scolaire est essentiellement bâtie à partir des données qualitatives collectées dans le cadre de la présente étude auprès de l'ensemble des acteurs de l'éducation au Congo. Pour rappel, le concept d'exclusion scolaire ici renvoie au fait qu'un enfant ou adolescent en âge scolaire puisse se retrouver hors de l'école. Ainsi, l'exclusion ici renvoie à deux principales situations à savoir, la non scolarisation pour les enfants et les adolescents qui n'ont jamais été à l'école et l'abandon scolaire pour ceux qui ont commencé et n'ont pas achevé. A cet effet, pour chaque EADE présentant une sorte d'histoire personnelle qui lui est singulière, l'exclusion scolaire apparait d'abord comme une décision individuelle et/ou familiale dont il a été question d'appréhender l'ensemble des contours conduisant à cette situation.

### 2.2.1 Facteurs de non scolarisation des enfants et adolescents

La non scolarisation concerne plus les enfants du primaire qui, en principe sont les principaux bénéficiaires de la politique de la gratuité. Ainsi, grâce à cette politique et à l'existence d'une armada législative en faveur de la scolarisation des enfants au Congo, notamment la Constitution qui consacre la scolarisation obligatoire de tout enfant au Congo et la loi scolaire qui en son article 2 prône l'égalité de tous dans l'accès à l'école, la non scolarisation est un phénomène pas très répandu au Congo. Mais il reste prégnant dans certains milieux et s'explique par les facteurs suivants :

#### *a) Facteurs systémiques*

- **L'éloignement des écoles notamment en zone rurale**

L'un des corolaires de l'insuffisance ou la mauvaise répartition des écoles sur le territoire congolais est l'éloignement scolaire de certains enfants et adolescents qui empêche leur scolarisation. Ainsi pour les parents qui ne sont pas proches des écoles, il y a comme une hésitation d'envoyer leurs progénitures se scolariser loin des domiciles familiaux, surtout lorsqu'on prend en compte les distances à couvrir ou parcourir, l'âge et la fragilité de certains enfants. Cette expérience vécue par un responsable de premier plan du MEPSA est fort illustratif à ce sujet :

> *« on trouve les établissements dans tous les départements du Congo, mais tous les enfants n'y accèdent pas pourquoi ?il y'a d'abord la raison éloignement, je me rappelle il y'a deux ou trois ans de cela on allait en mission à Yossou, après Mambili, le véhicule était en détresse , on est resté un temps, et puis ce sont les habitants du village qui sont venus, ils nous ont posés quelques questions et nous aussi on répond : mais est-ce que vous ne pouvez pas penser à nous, ici il n'y a pas d'école, nous avons des enfants qui ont bien l'âge d'aller à l'école mais il n'y a pas d'école dans ce secteur, nos enfants ne vont pas à l'école, parfois 15 , 20 ans ils ne vont pas l'école de sorte que tous sont analphabètes même peut être à 25km, 30km de là il y'a une école, vous voyez la distance qui sépare un établissement d'un village, et la distance ne permet pas à ces enfants-là d'aller à l'école » (**Entretien avec un responsable du MEPSA à Brazzaville).***

#### *b) Facteurs familiaux*

- **La vulnérabilité économique des ménages couplée au manque d'informations sur les politiques en cours**

Plusieurs parents ne scolarisent pas leurs enfants à cause du manque de moyens financiers car même si l'école primaire est gratuite, il reste que dans la pratique il y a un minimum à pourvoir de la part des parents. Ce qui n'est pas toujours à la portée des ménages vulnérables économiquement notamment les plus démunis surtout chez les peuples autochtones. Par ailleurs, l'effet de la pauvreté sur la non scolarisation des enfants est exacerbée par l'ignorance de ces ménages sur les politiques en cours car comme le souligne un responsable du MASAH à Brazzaville,

*« Certains enfants ne fréquentent pas par ignorance des parents, qui ignorent les lois de la république, qui ne savent pas par exemple qu'il y'a la gratuité qui continuent à penser que peut être qu'on va les exiger les frais de scolarité des enfants, ça c'est à l'école privée pas à l'école publique ».*

Ces parents ignorent entre autres que la non scolarisation des enfants est une violation de la Constitution qui rend la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans au Congo.

- **La situation d'orphelin et/ou d'enfant confié**

Les données montrent que les enfants confiés et les orphelins sont plus sujets à la non scolarisation car, soit ces enfants se retrouvent en situation de rue sans personne pour les éduquer et les envoyer à l'école, soit ils sont chez des tuteurs qui ne trouvent pas la nécessité de les envoyer à l'école surtout si l'enfant n'allait pas déjà à l'école quand il était avec ses parents biologiques.

#### *c) Facteurs individuels*

- **Le handicap de l'enfant**

*« vous avez aussi ceux qui sont exclus comme les albinos c'est aussi un problème du fait qu'ils sont repoussés par leur frère qui ne sont pas albinos. »* [15]

Les propos ci-dessus d'un observateur montrent que le handicap est un facteur d'exclusion scolaire au Congo. En dépit de ce que la loi congolaise consacre une scolarité sans discrimination aucune, plusieurs enfants ne jouissent pas du droit à l'éducation du fait qu'ils vivent avec un handicap (mental, visuel, auditif, moteur etc.). En effet, les enfants en situation de handicap n'ont en général pas la capacité de suivre les enseignements dans les mêmes conditions que les autres enfants dits « normaux » parce que les infrastructures scolaires ainsi que le modus operandi des enseignements ne sont pas adaptés à leur situation, poussant ainsi nombre de parents à laisser cette catégorie d'enfants hors de l'école, étant donné que les structures spécialisées dans l'éducation de cette catégorie d'enfants sont très rares. Un responsable du système éducatif dans le département de la Sangha fait d'ailleurs savoir qu' *« au niveau de la Sangha, il n'y a pas d'écoles spéciales pour les malentendants, les sourds muets, ceux qui ont d'autres handicaps ils sont comme un peu mis de côté* [16]*».* Et même dans les départements ou villes où de telles structures existent, le devenir des enfants qui y sortent reste à questionner, que ce soit en termes de prolongement des études ou en termes d'insertion professionnelle, tant de choses qui renforcent la mise en marge de cette catégorie d'enfants.

### 2.2.2 Facteurs de déscolarisation des enfants et adolescents (abandon scolaire)

#### *a) Facteurs familiaux*

- **Précarité des conditions de vie des ménages**

Autant ce facteur détermine la non scolarisation des enfants, autant il est un déterminant clé de l'abandon scolaire au Congo et s'illustre aussi bien en milieu urbain que rural et dans tous les Départements. De fait, c'est avec beaucoup d'efforts que de nombreux parents arrivent à envoyer leurs enfants à l'école. Or, au fil du temps, soit la situation économique se dégrade, soit la scolarité de l'enfant devient de plus en plus exigeante en ressources et contraignent alors

[15] Responsable ONG Brazzaville
[16] Responsable du METPFQE Sangha

plusieurs parents (ou tuteurs) à abdiquer. Malgré la gratuité au niveau du primaire public et les facilités offertes au niveau du secondaire, scolariser un enfant n'est pas à la portée de tout le monde au Congo surtout que plusieurs parents sont contraints à des établissements privés aussi bien primaire que secondaire, avec tout ce que cela demande comme moyens financiers, du fait de la non disponibilité d'établissement public à proximité ou du trop-plein de celui-ci quand bien même qu'il existerait. Ainsi à la question de savoir les raison de leur abandon scolaire, la quasi-totalité des EADE évoquent d'abord *« le manque de moyen financiers »*, *« le manque de soutien »*, « *la baisse des revenus des parents* » ou encore l'incapacité financière des parents (ou tuteurs) à continuer à soutenir leurs études.

- **Les dislocations familiales**

Les dislocations familiales sont l'un des facteurs prépondérants de l'abandon scolaire au Congo. Ces dislocations surviennent soit lors du divorce des parents, du décès de l'un de ces derniers ou même des deux, ou bien suite à des conflits familiaux. A cause donc de ces dislocations, plusieurs enfants et adolescents se sont retrouvés à abandonner l'école. Le vécu de cet adolescent de Ouesso est fort illustratif à ce sujet :

> *« Nous avions quitté avec mon grand frère le village là où nous étions pour Ouesso et depuis que papa est parti à Thanry, il ne veut plus revenir. Nous sommes restés avec le grand frère, vu qu'il n'avait pas l'argent il m'avait demandé d'arrêter avec les études. Papa et maman avaient des problèmes, après ils ont divorcé. Nous sommes restés avec mon grand frère. A cette époque maman était déjà parti au Cameroun depuis 2012. Là le grand frère cherche l'argent pour que l'année prochaine on part à Brazzaville ».*

De ce qui précède, il est évident que la dislocation familiale est souvent accompagnée de l'irresponsabilité de certains parents qui abandonnent leur progéniture à l'issue des querelles de couple. La situation est pareille lorsque surviennent des conflits familiaux. L'encadré ci-dessous présente l'extrait d'un récit de vie d'un adolescent déscolarisé typique résultant de cette situation que pourrait vivre ou que vivent tant d'autres enfants.

Encadré 1: Extrait du récit de vie d'un EADE mettant en exergue l'effet de la dislocation familiale sur l'abandon scolaire

Ce qui avait fait que j'abandonne l'école parce que j'avais plus de soutien. Même à l'école le fait d'arriver en CM2, si soi-même je ne m'étais pas donné, je ne devrai pas arriver en CM2, je devrai déjà abandonner depuis la classe de CE2… Parce que personne ne me soutenait à l'école, même mon père biologique ne m'avait pas fait rentrer à l'école. Il était décédé, il m'avait laissé à l'âge de 5 ans [actuellement il à 17 ans]… Ma maman était, mais on l'accusait que c'est elle qui avait tué papa. Dans cette peur, lorsqu'on avait enterré papa, on avait donné de l'argent pour qu'on la tue aussi. Elle était obligée de fuir… Nous vivions chez la grande mère et mon grand frère était porteur, il fréquentait mais personne ne le soutenait, il avait abandonné… Je vivais dans la maison de la grand-mère, on avait eu des problèmes avec elle. Un jour par exemple, elle m'avait dit d'aller au champ, le lendemain je lui ai dit que je n'irai pas au champ parce que j'ai des maux de tête, parce que j'ai même une cicatrice ici [grosse cicatrice au niveau de la cuisse]. C'était juste un petit furoncle, et c'est après que le furoncle s'était percée et avait entrainé une grosse plaie, à l'intérieur l'os commençait à pourrir [infection avancée de la plaie], fallait qu'on m'emmène à l'hôpital. Ma maman était venue, on m'avait acheté la bouillie et le pain. Après, lorsqu'elle était repartie même pas deux jours, elle était décédée [pause, pleures]… Mon père n'avait laissé que de biens à Pointe-Noire, deux parcelles. La famille avait vendu ça… Après le décès de maman, j'étais resté avec la grand-mère et cette dernière ne nous aimait pas. Elle nous aimait seulement quand papa étaient en vie. Après plusieurs temps, elle nous avait chassés de la maison. Nous tous, nous avions été chassés chez elle. Tous les enfants que papa avait laissés, personne ne vit chez un membre de sa famille. En dehors notre grand frère aîné qui vit chez sa maman biologique [pleures]… Oui, elle [grand-mère] supportait ma charge, mais quand je faisais des copes, je vais faire mes copes, si j'ai même 1.500 frs, je lui donne 1.000 frs et les 500 frs c'est pour moi-même… Ce qui avait réellement fait que j'abandonne l'école, parce que lors que j'étais arrivé en CM2, ma grande sœur était enceinte, elle n'avait plus d'argent, et j'avais dit à la grande sœur, vu que je n'arrive plus à supporter l'école, que je patiente seulement. Elle m'avait dit si je mets au monde je vais reprendre à préparer le manioc et à vendre pour que lorsque j'aurai l'argent je te mettrai dans une école de métier parce qu'elle n'avait plus d'argent pour en supporter. Nous ramassons les choses dans les poubelles du marché, nous ramassons l'aluminium et nous vendons, les marmites foutues, les fils électricités dégradés, les tuyaux du cuivre des congélateurs jetés que nous ramassons. Ce sont ces choses que nous fouillons donc on n'a pas d'autres copes. Moi et mes amis nous ne faisons que ça.

### Manque d'accompagnement et irresponsabilité parentale

Les analyses révèlent que plusieurs enfants congolais ont abandonné l'école du fait d'une absence d'accompagnement tant psychologique qu'affectif et matériel des parents et proches. En effet, de nombreux enfants congolais sont eux-mêmes responsables de leur écolage surtout les enfants de niveau secondaire; ce parfois devant le regard désintéressé des parents biologiques ainsi que des proches parents ou de la communauté. Il est donc très courant que ces enfants abandonnent l'école faute d'un accompagnement digne de ce nom au niveau de la famille. C'est ce qu'illustrent d'ailleurs ces extraits de quelques acteurs clés:

*« C'est moi-même qui ait laissé parce que j'étais premier jusqu'en classe de CM1, mais en CM2 il n'y avait personne pour m'orienter c'est pourquoi j'avais abandonné. Maintenant quand j'arrive en 6ème j'ai fait l'école mais ça ne marchait pas, c'est pourquoi j'avais laissé.».* ***(Entretien EADE vivant dans le ménage Bouenza)***

*« On m'a sorti de l'école à cause du non-paiement d'assurance, papa va dire reste pour toi on va aller aux champs. Maintenant, l'enfant aura le découragement d'aller à l'école. Les parents contribuent aussi au découragement des enfants de ne plus aller à l'école ».* ***(Propos d'un Parent d'enfant lors d'un FGD dans la Likouala)***

Par ailleurs, à côté de ce manque d'accompagnement, il y a l'irresponsabilité de certains parents qui, bien que disposant de moyens nécessaires, accordent peu ou pas d'importance à l'éducation de leurs enfants. Ce sont « *des parents qui sont malhonnêtes c'est-à-dire il s'en fiche des études l'enfant peut ou ne peut aller à l'école n'est pas son problème* »[17]. Pourtant, la loi congolaise consacre la parenté responsable et astreint tout parent à s'occuper de sa progéniture surtout quand il en a les moyens. En effet, il y'a des « *parents qui disent, lorsque l'enfant pose le problème de scolarité, moi je n'ai pas l'argent. Mais le lendemain vous le verrez là dans un débit de boissons en train d'arroser avec ses amis* »[18].

### *b) Facteurs individuels et comportementaux*

- **Suivisme des pairs et attractivité des distractions de la rue**

Les mauvaises compagnies ou fréquentations des enfants favorisent aussi leur rupture avec le cadre de l'école. Cette idée peut être accompagnée de celle du contact des enfants et adolescents avec le monde de l'argent. Tout ceci refaçonne les enfants au point où les idéaux des parents pour leurs progénitures ne concordent plus avec ceux des enfants, les mauvais compagnons ayant aussi une certaine emprise sur la conduite des enfants. Les extraits qui suivent relèvent de la réalité de ce phénomène:

*« C'est souvent le suivisme, les enfants vont idéaliser c'est vrai qu'ils subissent une éducation à l'école mais ils imprègnent également une autre éducation dans la rue. C'est-à-dire en suivant le comportement des plus grands, et également ils sont emportés. Sans être chassés, les enfants s'excluent eux-mêmes. Et parfois, contre la volonté des parents. C'est ce que j'appelle s'exclure soi-même ».* ***(Responsable système éducatif Bouenza).***

*« Parfois ce sont les camarades, si c'est un camarade qui n'aime pas l'école, toi si tu es son ami, parfois il va te perturber d'aller à l'école. Il va dire, laisse pour toi d'aller à l'école, qu'est-ce que l'école aussi fait, ça va te donner le travail ou ça va faire quoi ? Parfois il t'a troublé sans se rendre compte et tu prends les cahiers tu les jettes. Et tu vas intégrer le groupe de ton camarade qui n'aime pas l'école ».* ***(FGD EADE vivant dans le ménage Pointe Noire)***.

[17] Intervenant FGD parent d'enfant Brazzaville
[18] Entretien parent d'EADE Brazzaville

*« Parfois on l'a commandé à l'école, pour aller à l'école, il va aller voir le cinéma dans des cinémas club. Pour les parents, il était parti à l'école au fond il était parti dans un cinéma club. Et lorsqu'il va voir les autres qui ont fini à l'école, lui aussi il va sortir du cinéma pour rentrer à la maison, or il n'était pas à l'école ».* ***(Entretien EADE femme, Sangha).***

En outre, des distractions de la rue notamment en milieu urbain, éloignent plusieurs jeunes de l'école. Il s'agit dans la plupart des cas des salles de jeux et de loisirs, les plaisirs charnels (les amourettes) et surtout l'appât du gain.

*« Pour les filles, elles peuvent faire connaissance d'un amant qui lui fait fuir l'école du coup au lieu d'aller à l'école, elle passe le temps avec son amant. Pour les garçons, c'est le fait de vite gagner de l'argent pour sortir avec une copine » (****FGD EADE vivant hors ménage Brazzaville****).*

- **Perte de confiance en l'école et au système éducatif**

A l'analyse, il apparaît que plusieurs jeunes congolais n'ont plus confiance en l'école, tantôt parce que d'après eux le système manque de transparence ou encore parce que l'école n'offre aucun gage d'ascension sociale du fait de l'absence de modèle de réussite via l'école au sein des familles. Les extraits ci-dessous illustrent à suffisance cette perte de confiance.

*« Il n y'a plus assez de personnes qui dans les familles, constituent des modèles de réussite, et donc, ça crée aussi du côté des jeunes qui sont à l'école, la démobilisation, on commence à se poser des questions oui, même si, je vais à l'école, un tel qui a fait de longues études, on le voit encore trainer, il est encore au chômage ».* ***(Acteur du système éducatif Brazzaville).***

*« Pour moi, que l'on arrête seulement cette histoire parce qu'il y a trop de truquages dans ce pays. Trop de truquage dans ce pays. Même si tu es intelligent, jamais tu auras un bon emploi ! Parfois c'est celui-là qui n'est pas intelligent qui travaille dans un endroit bien et celui qui est intelligent ne travaille pas. Selon moi, dans ce pays, c'est mieux que l'on arrête seulement cette histoire d'école »* ***(Intervenant FGD EADE en situation de rue Pointe Noire).***

- **Stigmatisation des élèves fréquentant certains types d'établissements**

Au Congo le type d'établissements scolaires fréquentés par un enfant est source d'un certain prestige et d'une considération sociale avérée. Ainsi, certains enfants éprouvent un certain complexe à fréquenter les établissements moins prestigieux à l'instar des établissements publics où les enfants qui y vont sont généralement vus comme des « *enfants pauvres* ». Ces enfants d'établissement non prestigieux sont souvent sujets à des railleries de la part des camarades fréquentant les établissements plus prestigieux. Ce phénomène serait même à la base de l'instauration du port d'une tenue unique par tous les élèves comme l'explique si bien ce chef d'établissement :

*« Au départ il y'avait l'influence des écoles privées pour les enfants qui ne sont pas moralement forts, ils étaient obligés d'abandonner, la honte, même on avait des enfants il vient là en civil et il porte la tenue juste au portail. Mais pourquoi ? Le complexe, il craignait les moqueries, les comparaisons ... la comparaison, cette comparaison faisait fuir certains élèves » (****Chef d'établissement scolaire Brazzaville****).*

- **Grossesses en milieu scolaire**

Les grossesses en milieu scolaire imposent très souvent la rupture avec l'école notamment pour les jeunes filles et parfois pour les jeunes garçons auteurs de ces grossesses. Cette rupture peut être provisoire ou définitive selon que la grossesse est conduite à terme en considérant aussi la période de maternité et aussi selon l'engagement des parents pour la scolarité de leur enfant. C'est le cas de cette jeune fille mère du Département de la Bouenza qui raconte que

*« C'est une erreur que j'avais commise, j'étais enceinte en classe de CM2. Et l'enseignant va me dire étant enceinte, va d'abord mettre au monde ou donner naissance, tu pourras revenir fréquenter. Après avoir donné naissance, le temps de revenir à l'école maman a refusé que je reparte à l'école.*

Ces grossesses en milieu scolaire sont pour la plupart précoces et non désirées et comme le mentionne ce responsable d'ONG dans la Bouenza, « *il y a aussi la maternité depuis l'école primaire, il y a des enfants de CE2 et de CM1 qui connaissent déjà les hommes. Et du coup, au lieu d'aller lire c'est des petites amourettes. Et l'enfant parfois abandonne l'école*»[19]. Cette fréquence de grossesse en milieu scolaire et surtout à des niveaux inférieurs comme au primaire peuvent être vus comme indicateurs des lacunes du système en termes d'éducation sexuelle.

- **Inaccessibilité géographique de certains types d'établissements scolaires surtout les lycées et collèges.**

Dans plusieurs localités du Congo, des jeunes doivent parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un type d'établissement approprié ; notamment lorsqu'on aborde un nouveau cycle (secondaire) où lorsqu'on veut faire des études spécialisées (enseignement technique). Le cas le plus récurent est celui des élèves qui, après leur CEPE ou leur BEPC, n'ont pas de collèges ou lycées à proximité ; les plus fortunés migrent pour s'installer dans les localités où ces établissements sont disponibles tandis que la plupart abandonnent tout simplement. Les filles sont les plus concernées par cette dernière catégorie.

*« Nombreux sont des enfants qui décrochent parce qu'ils n'ont pas d'école. Ils n'ont pas d'école et puis il n'y a pas l'encadrement adéquat de la part des parents qui peuvent se sacrifier peut-être en payant le transport à leurs enfants pour quitter là où ils sont, loin, pour atteindre une école qui peut facilement les accepter. Ou alors, payer aussi les frais de scolarité chaque mois dans une école privée » **(Entretien Responsable du MEPSA, Brazzaville)***

### *c) Facteurs liées à l'environnement scolaire et au système éducatif*

- **Les performances scolaires et les exclusions**

Le système d'éducation est marqué par un taux de redoublement très élevé. A titre d'exemple, en 2010, le taux moyen de redoublement était de 23 % au primaire et l'était encore plus au niveau du secondaire[20]. Ce fort taux de redoublement est l'un des facteurs qui poussent plusieurs apprenants à quitter les bancs de l'école ; surtout lorsque ces redoublements sont répétés. En effet, les échecs répétés sont sources de frustration et de découragement de certains élèves, surtout quand ces échecs font en plus de lui la risée de ses camarades. Les échecs scolaires traduisent en outre une réelle faiblesse du système éducatif qui n'est pas conçu pour faire éclore en l'enfant d'autres talents que les talents livresques. Ce faisant, les enfants victimes d'échecs sont généralement perçus comme « bêtes », « *idiots* » et/ou *« bon à rien* » en comparaisons à d'autres enfants du même âge qui n'ont jamais redoublé. Dès lors, l'abandon scolaire ici est généralement pour aller vers d'autres activités où son talent est plus valorisé.

[19] Responsable d'ONG Bouenza
[20]Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025

*« Bon ce qui as fait que je laisse l'école c'est en ce moment parce que je suis en train de faire les examens et je ne m'admets pas, aujourd'hui c'est ma 3ème année, j'ai tout fait le BEPC, je ne m'admets pas et ce qui m'a decouragé.je vais essayer comme candidat si c'est bon je passe si ce n'est pas bon, là je laisse » (**Entretien EADE vivant dans le ménage Pointe Noire)***

Au-delà de l'auto exclusion des élèves, il y a aussi les règlements intérieurs des établissements scolaires (surtout publics) qui consacrent l'exclusion des élèves ayant de faibles performance ou ayant redoublé un classe un certain nombre de fois. Très souvent, ces exclusions d'un établissement scolaires s'avèrent aussi être l'exclusion du système tout court car n'offre pas d'alternative pour ces jeunes.

- **Effectif pléthoriques dans les salles de classe qui fragilisent le suivi des élèves**

Du fait des effectifs pléthoriques, les enfants fréquentent dans un contexte d'anonymat où les enseignants les connaissent à peine et ne manifestent aucun intérêt particulier envers eux. Cette absence d'intérêt vis-à-vis de l'effort fourni par l'élève crée un environnement favorable au décrochage scolaire. L'enfant ne se sent pas bénéficier d'une quelconque attention et il finit par se dire :

*« bon de toute façon le maître ne me connait pas, parce qu'on est trop nombreux. Il connaît à peine ceux qui sont devant, ou les plus doués, ils ne pourront pas m'accompagner parce que moi je n'ai pas d'aptitudes, parce que moi je ne réponds jamais aux questions… de toute façon le maître ne me connait pas et ça finit par se dire, pourquoi j'y vais, personne ne me connaît, personne ne s'intéresse à moi ». **(Responsable ONG Brazzaville).***

- **Précarité des conditions d'apprentissage**

La précarité des conditions d'apprentissage constitue également un facteur de décrochage scolaire. En effet, le déficit qualitatif et quantitatif des infrastructures éducatives au Congo est source d'inconfort pour plusieurs élèves. Des élèves assis à même le sol, à ceux qui doivent venir à l'école avec une chaise pour s'assoir, en passant par ceux qui font l'école sous l'arbre entre autres, le séjour dans une salle de classe est vécu comme un supplice chez plusieurs apprenants et très souvent l'abandon apparaît comme une bouée de sauvetage.



*« Parfois il va prendre une chaise chez lui à la maison pour l'école avant de travailler sur ça. Donc beaucoup des élèves s'assoient sur les briques et écrire sur les briques, ils mettent les cahiers sur les briques. Donc c'est dans les plateaux où les conditions ne sont pas bonnes au niveau de l'école. Certains murs des écoles sont tombés, donc c'est dur » **(Parent EADE Bouenza).***

- **Violences en milieu scolaire**

Les violences en milieu scolaire sur toutes ses formes (physique, psychologique et sexuelle) rythment le quotidien de plusieurs élèves au Congo. Les violences physiques[21] concernent des sévices corporels infligés aux élèves, soit par les membres du corps enseignant (fouet), soit par les autres élèves (brimades). Quant aux violences psychologiques, il s'agit le plus souvent des moqueries et des railleries dont sont victimes certains élèves, soit du fait d'un handicap ou du fait de la difficulté qu'ils éprouvent à assimiler certaines leçons. Les violences sexuelles quant à elles font plus référence au harcèlement sexuel aussi bien de la part des membres du corps enseignant que des autres élèves. Toutes ces formes de violence ont souvent comme corolaire l'abandon scolaire des victimes ; surtout que les voies de recours sont parfois inexistantes ou ignorées des victimes.

*« Parfois c'est le comportement des enseignants si l'enseignant est violent, il a l'habitude d'utiliser la chicotte et cela constitue un frein pour empêcher les élèves, certains collègues de l'enfant aussi volent son pain, le frappe …Chaque jour ça se répète et parfois on cogne fort l'enfant et il revient en pleurant. Tous ces indices peuvent amener l'enfant à ne plus aimer, à fuir l'école. Et pour ce qui concerne les enseignants, il y'a des enseignants qui tiennent la chicotte tous les jours ils sont en train d'appeler les élèves et quand il tape les enfants ça fait vraiment pitié. Si je parle de ça parce que j'ai vécu ça* ***(Intervenant, FGD EADE Brazzaville).***

*« Quand le maitre m'envoyait au tableau, je ne trouvais pas, ça me faisais honte ça me décourageais, je ne savais pas lire comme les autres du coup, j'avais peur, ce que je n'arrivais pas à faire, les autres le faisaient. Je ne faisais pas mes devoirs à faire à la maison, tout ça me faisait peur »* ***(EADE hors ménage Brazzaville)***

*« L'enfant commence à fuir l'école, parfois à l'école ils se battent avec des amis en faisant des combats. Parfois d'autres enfants leurs exigent à leur donner de l'argent et quand il refuse de donner, le jour où il se rendra à l'école, celui-ci peut lui promettre de le taper ».* ***(Intervenant FGD parents EADE pointe Noire)***

### *d) Autres facteurs*

- **Inégalité sociale de genre en défaveur des filles dans certaines communautés**

Comme dans la plupart des cultures africaines, la fille n'est pas perçue de la même façon que le garçon par les parents. Cette attitude pour conséquence la division des tâches selon cette perception de l'enfant et ces considérations déterminent la socialisation des enfants. La fille (censée partir par le lien du mariage) est ainsi plus exposée à la déscolarisation que le garçon qui est continuateur de l'œuvre de son père. Les extraits suivants apportent un peu d'éclairage sur cette question de socialisation différentielle :

[21]En réalité, ces dernières années, les violences physiques sur les enfants en milieux scolaires ont fait l'objet de plusieurs interdictions. Les organisations de défense des droits de l'homme en général et des droits de l'enfant en particulier en ont fait leur cheval de bataille. Les gouvernements, à l'instar du Congo, ont ratifié les protocoles et traités internationaux y relatifs.

*« L'enfant parfois abandonne l'école et les filles sont un peu plus touchées dans ce sens-là. Dans les villages, les parents n'accordent pas la même importance aux garçons et aux filles. Les filles en tout cas sont prêtes à tout faire. Mais la maman préfère que l'enfant garçon puisse aller à l'école et que la fille puisse rester »* ***(Responsable ONG Bouenza)***.

*« Ce sont plus les filles qui laissent l'école. Les hommes pour abandonner l'école c'est un peu difficile. Parce que nous les femmes, c'est le manque de soutien qui nous fait abandonner l'école. Ce sont les parents qui nous compliquent pour payer les droits scolaires, c'est pour cela que c'est difficile pour nous les femmes d'aller loin dans les études ».* ***(Intervenant FGD Parents EADE vivant dans le ménage).***

Il y a là comme une préférence pour la scolarisation des garçons au détriment des filles et en prenant en compte d'autres facteurs propres à la fille, elle est plus vulnérable face à la déscolarisation ou l'abandon scolaire tout court.

- **La famine**

Au Congo, de nombreuses familles sont dans l'incapacité d'offrir à leurs enfants une ration alimentaire quotidienne adéquate. Ainsi, dans les salles de classes, ces enfants qui souffrent de famine, selon les informateurs, ont un regard vide, ne sont pas concentrés, et par conséquent, ils sont incapables de réussir. Face à la faim, plusieurs enfants décident avec l'aval des parents de ne pas se rendre à l'école et de se concentrer à chercher de quoi manger. En effet, « *quand l'enfant a faim, vous lui dites « aller à l'école ». Il peut supporter un jour, deux jours. Au troisième jour, il vous dira que non je ne pars pas* », soutient ce responsable CAS de la localité de Tié-Tié, à Pointe-Noire. Ainsi, lorsque l'enfant commence par refuser de se rendre à l'école à cause de la faim, il se déclenche dès lors un processus d'abandon scolaire, qui se met en place de façon irréversible. C'est d'ailleurs ce problème de famine qui justifierait dans une certaine mesure l'exercice de petits métiers au détriment de l'école par une bonne partie de la population scolarisable.

- **L'indisponibilité des apprenants pour causes diverses, y compris les maladies**

Plusieurs enfants congolais ont interrompu leur scolarité du fait de maladies les rendant indisponibles sur de longues périodes. Le retard scolaire étant accusé, ils n'ont pas pu s'insérer de nouveau dans le cursus scolaire. D'où un décrochage pour parfois aller en apprentissage. Ce facteur trouve sa raison d'être dans l'inefficacité ou l'inexistence d'un système d'assurance maladie pour les élèves congolais. En effet, ces derniers ou du moins leurs familles sont responsables de leur prise en charge médicale en cas de maladies. Or les maladies persistent quand les parents n'ont pas les ressources nécessaires pour une prise en charge immédiate prolongeant ainsi la période d'indisponibilité de l'enfant et partant l'éloigne davantage de l'école. Le témoignage de cet EADE de la Likouala est fort illustratif à ce sujet :

*« ce qui ait fait que j'abandonne l'école c'est la maladie, et le manque de soutien de la part des parents. Mais quand j'avais abandonné l'école, j'étais malade, on m'avait évacué à Pointe-Noire. Et là où j'étais arrivé il n'y avait de soutien. C'est en ce moment que j'avais abandonné »* ***(Recit de vie EADE femme, Likouala)***.

## 2.3 DETERMINANTS DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS SELON LES DIMENSIONS DE L'EXCLUSION

Afin de mieux appréhender les déterminants de l'exclusion scolaire en République du Congo, une analyse multivariée s'impose puisqu'ayant l'avantage de permettre la prise en compte simultanée de l'ensemble des facteurs possibles et de donner leur poids respectif dans la prédiction du risque d'être en dehors de l'école. C'est ce type d'analyse multivariée qui a été fait avec les données quantitatives issues du MICS 2015 pour lesquelles nous présentons celles qui apparaissent les plus déterminantes dans l'explication de l'exclusion des enfants et des adolescents du système scolaire.

Sur la base des données disponibles, les variables suivantes ont été prises en compte dans l'analyse multivariée de l'exclusion scolaire au Congo:
- le sexe de l'enfant ;
- le milieu de résidence ;
- le statut d'orphelin ;
- la cohabitation avec la mère biologique de l'enfant;
- le lien de parenté avec le chef de ménage ;
- le niveau d'instruction du chef de ménage ;
- le niveau d'instruction de la mère biologique de l'enfant ;
- le niveau d'instruction du père biologique de l'enfant ;
- le quintile de pauvreté du ménage ;
- le département de résidence de l'enfant. (Le département ici est utilisé comme un proxy pour la carte scolaire. Car cela rend compte de l'inégale répartition des écoles sur le territoire national).

Les coefficients du modèle de régression logistique ou rapports de chances sont présentés dans le tableau 24. En plus de ces coefficients qui permettent d'examiner les écarts entre catégories des différentes variables, la hiérarchisation des variables selon leur pouvoir explicatif permet d'identifier quels sont les déterminants de l'exclusion scolaire au niveau national pour les 6-11 ans, les 12-15 ans et les 16-18 ans, étant donné que les déterminants de l'exclusion scolaire peuvent varier d'un groupe d'âge scolaire à un autre.

Tableau 27: Rapports de chance d'être EADE selon les différents facteurs

| Variables | Primaire | Secondaire 1er cycle | Secondaire 2nd cycle | Secondaire | Ensemble 6-18 ans |
|---|---|---|---|---|---|
| | 6-11 ans | 12-15 ans | 16-18 ans | 12-18 ans | |
| **Sexe de l'enfant** | | | | | |
| Garçons | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| Filles | 1,66 | 1,71*** | 1,01 | 1,28* | 1,21 |
| **Milieu de résidence** | | | | | |
| Urbain | 0,75 | 1,30 | 1,01 | 3,32 | 3,39 |
| Rural | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| **Statut d'orphelin selon la mère** | | | | | |
| Oui | 1,40 | 1,81 | 1,01 | 3,82 | 3,39 |
| Non | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| **Cohabitation avec la mère** | | | | | |
| Oui | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| Non | 1,67 | 1,10 | 1,01 | 2,39*** | 2,41*** |
| **Lien avec le chef de ménage** | | | | | |
| Enfant CM | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| Enfant apparenté CM | 1,34 | 0,85 | 2,85 | 1,24 | 1,16 |
| Enfant non apparenté CM | 1,75 | 1,86 | 3,87 | 1,94 | 1,99 |
| **Instruction du chef de ménage** | | | | | |
| Aucun | 5,74** | 2,39 | 2,90 | 3,14 | 3,71 |
| Primaire | 2,73 | 2,25 | 1,60 | 2,19 | 2,28 |
| Secondaire ou plus | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| **Instruction de la mère biologique** | | | | | |
| Aucun | 1,69*** | 1,60** | 1,48 | 1,07 | 1,32* |
| Primaire | 1,38*** | 1,23* | 1,27 | 0,79 | 1,08 |
| Secondaire ou plus | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| **Instruction du père biologique** | | | | | |
| Aucun | 1,87 | 1,67 | 1,09 | 1,77 | 1,75 |
| Primaire | 1,31 | 1,63 | 1,02 | 1,48 | 1,74 |
| Secondaire ou plus | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| **Quintile de pauvreté** | | | | | |
| Le plus pauvre | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| Le second | 0,73 | 0,46** | 0,45** | 0,52*** | 0,63*** |
| Moyen | 0,20 | 0,66 | 0,12 | 0,34*** | 0,40*** |
| Quatrième | 0,32 | 0,22** | 0,10** | 0,18*** | 0,28*** |
| Le plus riche | 0,01 | 0,12** | 0,05** | 0,09*** | 0,20*** |
| **Départements (Carte scolaire)** | | | | | |
| Kouilou | 0,52 | 1,35*** | 0,63 | 1,13* | 0,94 |
| Niari | 0,14 | 0,89 | 0,83 | 0,84 | 0,72 |
| Lekoumou | 0,58 | 0,62 | 0,78 | 0,78 | 0,89 |
| Bouenza | 0,13 | 0,60 | 0,72 | 0,72 | 0,67 |
| Pool | 0,36 | 1,21 | 1,09 | 1,09 | 1,03 |
| Plateaux | 0,08 | 0,24 | 0,37** | 0,37** | 0,35** |
| Cuvette | 0,13 | 0,32 | 0,36** | 0,36** | 0,32** |
| Cuvette-Ouest | 0,63 | 0,51 | 0,58 | 0,58 | 0,74 |
| Sangha | 1,24*** | 0,56 | 0,76 | 0,76 | 1,02 |
| Likouala | 0,66 | 0,50 | 0,47 | 0,47 | 0,60 |
| Brazzaville | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 |
| Pointe-Noire | 1,00 | 0,72 | 0,74 | 0,74 | 0,70 |
| **Khi² du modèle** | 66,58*** | 70,60*** | 101,9*** | 135,3*** | 148,9*** |
| * significatif au seuil de 10% ** significatif au seuil de 5% *** significatif au seuil de 1% | | | | | |

Le tableau 28 donne cette hiérarchisation des variables explicatives du risque d'être en dehors de l'école. Les variables ont été ordonnées selon leur positionnement pour chacun des groupes d'âge correspondant à un cycle spécifique du système éducatif. Pour faciliter l'interprétation

des résultats, nous avons mis en exergue les trois premières variables les plus déterminantes (couleur rouge) et les trois variables les moins déterminantes (couleur bleue) pour chaque cycle.

Tableau 28: Hiérarchisation des variables selon le pouvoir explicatif du risque d'être en dehors de l'école pour chacun des cycles

| Variables | Primaire | Secondaire 1er cycle | Secondaire 2nd cycle | Secondaire | Ensemble 6-18 ans |
|---|---|---|---|---|---|
| | 6-11 ans | 12-15 ans | 16-18 ans | 12-18 ans | |
| Sexe de l'enfant | **6** | **4** | **6** | 5 | 7 |
| Milieu de résidence | **9** | **8** | **7** | 9 | 9 |
| Statut d'orphelin selon la mère | **10** | **7** | **10** | 7 | 8 |
| Cohabitation avec la mère biologique | **7** | **9** | **9** | 3 | 3 |
| Lien avec le chef de ménage | **8** | **10** | **8** | 10 | 10 |
| Instruction du chef de ménage | **2** | **6** | **5** | 8 | 5 |
| Instruction de la mère biologique | **3** | **3** | **4** | 4 | 4 |
| Instruction du père biologique | **4** | **5** | **3** | 6 | 6 |
| Quintile de pauvreté | **5** | **2** | **1** | 1 | 2 |
| Départements (carte scolaire) | **1** | **1** | **2** | 2 | 1 |

### 2.3.1 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge primaire (6-11 ans)

La hiérarchisation des variables révèle que le département notamment la carte scolaire, le niveau d'instruction du chef de ménage et le niveau d'instruction de la mère biologique sont dans l'ordre décroissant les trois facteurs les plus déterminants et les plus significatifs au seuil de 5% dans le cadre de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du primaire.

Les rapports de chances au niveau des 6-11 ans montrent les enfants dont le chef de ménage n'a aucun niveau d'instruction ont près de 6 fois plus de risque d'être en dehors de l'école que les enfants des chefs de ménage de niveau secondaire et plus.

Aussi, pour les enfants de ce groupe d'âge, le niveau d'instruction de la mère biologique est un facteur très important d'un plus grand risque d'être en dehors de l'école. En effet, il est a noter que comparativement aux enfants ayant une mère biologique de niveau secondaire et plus, leurs homologues sans niveau ont 69% plus de risques d'être hors de l'école. Un risque se réduisant de près de la moitié (38%) dans le cas des enfants de mère biologique de niveau primaire.

L'effet de la prise en compte du département sur les risques d'être en dehors de l'école primaire pour un enfant de 6-11 ans est particulièrement plus important dans la Sangha, dans la mesure où les enfants de ce département courent 24% plus de risques d'être en dehors du primaire, comparés à leurs homologues de Brazzaville.

Par contre, on notera que le sexe des enfants n'apparaît point comme un déterminant de l'exclusion scolaire au primaire. Un résultat montrant que les efforts déployés par l'Etat congolais et ses partenaires dans la scolarisation des enfants au primaire ces dernières années a permis de réduire considérablement les inégalités d'accès à l'école entre garçons et filles (le taux de parité entre les filles et les garçons au primaire est de 1, légèrement en faveur des filles). Ainsi, grâce aux campagnes de sensibilisation menées sur l'ensemble du territoire, beaucoup de parents ont compris l'intérêt de scolariser aussi bien les garçons que les filles.

Il en est de même des variables relatives au milieu de résidence, au statut d'orphelin des enfants, de la cohabitation avec la mère biologique de l'enfant, du lien de parenté avec le chef de ménage, du niveau d'instruction du père biologique de l'enfant et du niveau de vie des ménages qui n'apparaissent pas comme des déterminants de l'exclusion scolaire des enfants de 6-11 ans au primaire.

### 2.3.2 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire 1er cycle (12-15 ans)

Les déterminants majeurs les plus significatifs au seuil de 5% des chances de participation scolaire des enfants et adolescents au 1er cycle du secondaire sont dans l'ordre décroissant le département, le niveau de vie des ménages, le niveau d'instruction de la mère biologique et enfin le sexe des enfants.

Effectivement, les enfants du département du Kouilou courent 35% plus de risques d'être en dehors du 1er cycle secondaire comparés à leurs homologues de Brazzaville. Les enfants de 12-15 ans vivant dans les ménages de quintile le plus riche ont 88% de chances en moins d'être en dehors du 1er cycle secondaire comparés à leurs homologues des ménages du quintile le plus pauvre. Egalement, comparés aux enfants ayant une mère biologique de niveau secondaire et plus, leurs homologues sans niveau ont 60% plus de risque d'être hors du 1er cycle secondaire, un risque se réduisant de près de la moitié (23%) dans le cas des enfants de mère biologique de niveau primaire. Enfin, on notera que les filles de 12-15 ans courent plus de 71% de risque d'être hors de du 1er cycle secondaire, comparées aux garçons du même âge.

A contrario, le milieu de résidence, le statut d'orphelin des enfants, la cohabitation avec la mère biologique de l'enfant, le lien de parenté avec le chef de ménage et le niveau d'instruction du père biologique de l'enfant ne sont point des déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et adolescents au 1er cycle du secondaire.

### 2.3.3 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire 2nd cycle (16-18 ans)

Seule la variable quintile de pauvreté des ménages apparaît comme un déterminant au seuil de 5% des chances de participation scolaire des enfants et adolescents au 2nd cycle du secondaire. Ainsi, l'on s'aperçoit que les enfants de 16-18 ans vivant dans les ménages de quintile le plus riche ont 95% de chances en moins d'être en dehors du 2ndcycle secondaire, comparés à leurs homologues des ménages du quintile le plus pauvre.

C'est dire que le sexe de l'enfant, le milieu de résidence, le statut d'orphelin des enfants, la cohabitation avec la mère biologique de l'enfant, le lien de parenté avec le chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, ainsi que le niveau d'instruction des parents biologiques de l'enfant et le département ne sont pas des déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et adolescents de 16-18 ans au 2ndcycle du secondaire.

### 2.3.4 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire (12-18 ans)

La hiérarchisation des variables révèle que le quintile de pauvreté des ménages, le département, la cohabitation avec la mère biologique de l'enfant et le sexe de l'enfant sont dans l'ordre décroissant les trois facteurs les plus déterminants et les plus significatifs au seuil de 5% dans le cadre de l'exclusion scolaire des enfants d'âge du secondaire.

En effet, les enfants de 12-18 ans vivant dans les ménages de quintile le plus riche ont 91% de chances en moins d'être en dehors du cycle secondaire comparés à leurs homologues des ménages du quintile le plus pauvre.

L'effet de la prise en compte du département sur les risques d'être en dehors du secondaire pour un enfant de 12-18 ans est particulièrement plus important dans le Kouilou dans la mesure où les enfants de ce département courent 12% plus de risques d'être en dehors du cycle secondaire comparés à leurs homologues de Brazzaville.

Les enfants ne cohabitant pas avec leur mère biologique sont 2,41 fois plus exposés au risque d'être du cycle secondaire comparés à ceux qui vivent avec leur mère biologique au sein du même ménage.

Enfin, on notera que les filles de 12-18 ans courent plus de 28% plus de risque d'être hors du cycle secondaire comparées aux garçons du même âge.

Par contre, on notera que le milieu de résidence, le statut d'orphelin des enfants, le lien de parenté avec le chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage et le niveau d'instruction des parents biologiques de l'enfant ne sont guère des déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et adolescents de 12-18 ans au cycle secondaire.

### 2.3.5 Déterminants de l'exclusion scolaire des enfants de 6-18 ans au Congo

La hiérarchisation des variables révèle que le département, le quintile de pauvreté des ménages et enfin la cohabitation avec la mère biologique sont dans l'ordre décroissant les trois facteurs les plus déterminants et les plus significatifs au seuil de 5% dans le cadre de l'exclusion scolaire des enfants de 6 à 18 ans en République du Congo.

Effectivement, l'effet de la prise en compte du département sur les risques d'être en dehors de l'école pour un enfant de 6-18 ans est particulièrement moins important dans les départements de la Cuvette et des Plateaux dans la mesure où les enfants de ces départements courent 68% et 65% moins de risques d'être en dehors de l'école, comparés à leurs homologues de Brazzaville.

Aussi, l'on note que, les enfants de 6-18 ans vivant dans les ménages de quintile le plus riche ont 80% de chances en moins d'être en dehors de l'école, comparés à leurs homologues des ménages du quintile le plus pauvre.

Enfin, pour les enfants de ce groupe d'âge, ne pas vivre au sein du même ménage que leur mère biologique accroît leur risque d'être en dehors de l'école de près de 3 fois, comparés à ceux qui sont non cohabitant avec leur mère biologique.

Par contre, on notera que le sexe des enfants, le milieu de résidence, le statut d'orphelin des enfants, le lien de parenté avec le chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage et les niveaux d'instruction des parents biologiques de l'enfant ne sont pas des déterminants de l'exclusion scolaire des enfants et adolescents de 6-18 ans.

# 3 INITIATIVES EN COURS POUR ADRESSER LA QUESTION DES EADE AU CONGO ET ALTERNATIVES OFFERTES AUX EADE

Au Congo, le Gouvernement, les Partenaires techniques et financiers (PTF) et les ONG conjuguent leurs efforts pour prendre en charge les enfants exclus du système scolaire en leur offrant d'autres alternatives à l'éducation formelle qui, malgré leur situation, leur offrira des opportunité d'intégration sociale et socioprofessionnelle au même titre que la jeunesse scolarisée. Il est alors question dans cette section de présenter les initiatives en cours pour adresser la question des EADE au Congo, mais aussi de ressortir les alternatives offertes à ces derniers pour favoriser leur intégration dans la société. Mais avant, il s'avère opportun de présenter les standards validés au niveau international pour répondre aux 5 dimensions de l'exclusion.

## 3.1 STANDARDS INTERNATIONAUX POUR REPONDRE AUX 5 DIMENSIONS DE L'EXCLUSION

Les standards internationaux pour répondre aux 5 dimensions de l'exclusion concernent les trois grandes catégories de politiques identifiés dans le rapport mondial de suivi de l'éducation 2010 élaboré par l'UNESCO, comme celles pouvant faire une différence énorme pour tout pays voulant s'attaquer à la question de l'accès et de l'achèvement dans l'éducation de base. Il s'agit des politiques de promotion de l'accès, des politiques de promotion de l'environnement d'apprentissage et des politiques qui assurent les droits et les opportunités élémentaires pour les pauvres et les marginalisés. Le tableau ci-dessous résume quelques actions pouvant alimenter chacune de ces politiques. Les forces et faiblesses des initiatives en cours au Congo seront analysées sous le prisme de ces standards.

Tableau 29: Contenu des politiques pour adresser la question des EADE selon les standards internationaux

| Politiques de promotion de l'accessibilité | Politiques de promotion l'environnement d'apprentissage | Politiques assurant les droits et opportunités |
|---|---|---|
| • Réduire les coûts directs et indirects<br>• Octroyer des compensations financières ciblées<br>• Investir dans les infrastructures scolaires<br>•Rapprocher les classes des enfants<br>• Soutenir les appuis flexibles<br>• Coordonner et suivre les appuis non étatiques | • Répartir les enseignants de manière équitable<br>• Recruter et former les enseignants des groupes marginalisés<br>• Procurer un soutien additionnel aux écoles défavorisées<br>• Elaborer un curriculum pertinent<br>• Faciliter l'éducation interculturelle et bilingue | • Développer des stratégies de réduction de la pauvreté<br>• S'attaquer à la privation dès la petite enfance<br>• Renforcer la législation anti- discriminatoire<br>• Procurer la protection sociale<br>• Allouer les dépenses publiques plus équitablement |

Source : Rapport de l'enquête dur les EADE en RDC (Février 2013)

## 3.2 INITIATIVES EN COURS POUR ADRESSER LA QUESTION DES EADE AU CONGO

Les initiatives en cours concernent les actions menées pour lutter contre l'exclusion scolaire au Congo. Ces initiatives, menées par les pouvoirs publics et la société civile avec l'appui des PTF, portent généralement sur la prévention et la lutte contre la non scolarisation, la déscolarisation et l'abandon scolaire.

### 3.2.1 Existence d'une stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) 2015-2025

L'Etat a mis en place une politique objective pour la scolarisation des jeunes. Tout enfant vivant au Congo a droit à une scolarisation normale obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Cette

politique est matérialisée par l'élaboration d'une SSE 2015-2025 qui est depuis, la boussole du gouvernement congolais en matière de développement du secteur de l'éducation.

Cette stratégie proposée opte en faveur d'une nouvelle politique d'envergure sectorielle pour, d'une part, intégrer la globalité du système et des arbitrages en son sein et, d'autre part, s'inscrire dans une perspective de soutenabilité financière globale à moyen terme. Elle cible les problèmes clés actuels du secteur en vue d'une refondation totale du système, prenant en compte l'ensemble des préoccupations des trois sous-secteurs (enseignement primaire, secondaire et alphabétisation ; enseignement technique et professionnel ; enseignement supérieur) et d'un alignement sur les objectifs du développement d'une économie émergente en 2025.

En effet, la stratégie sectorielle de l'éducation s'inscrit dans le droit fil du Plan national de développement ainsi que dans la vision du chef de l'Etat telle qu'exprimée dans son projet de société intitulé Le Chemin d'avenir : "*Une population éduquée, dont une partie est bien formée dans différents domaines tels ceux des sciences, des technologies et des techniques, est une population préparée à accélérer le développement de son pays. D'où l'importance que j'accorde à la modernisation de l'éducation*".

Elle s'arrime aux priorités nationales de développement et se présente à la fois comme un cadre (i) d'intégration des actions de développement de l'éducation nationale ; (ii) de consultation et de concertation avec la société civile et les partenaires au développement ; (iii) de coordination de l'action gouvernementale et des appuis extérieurs, notamment ceux provenant du Partenariat mondial pour l'éducation ; (iv) de cohérence financière et de budgétisation à moyen terme.

Elle est organisée autour de trois axes stratégiques visant à construire un système éducatif performant : (1) Offrir une éducation de base de qualité à tous (socle de 10 ans) ; (2) Répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et (3) Rendre efficaces le pilotage et la gestion du système éducatif. Cette stratégie vise, entre autres, à renforcer l'offre éducative formelle de qualité au Congo, tout en adressant les goulots d'étranglement à la scolarisation des enfants.

### 3.2.2 Existence d'une politique de la gratuité scolaire

La gratuité décrétée par l'Etat congolais est l'initiative la plus connue du Gouvernement face à la question des EADE. Il s'agit plus d'une approche préventive de la non scolarisation d'une part et de l'abandon d'autre part. Le but de cette gratuité est de contourner les barrières financières qui entravent la scolarisation des enfants. Cependant, cette gratuité ne concerne que les établissements publics du primaire et du secondaire général et technique et ses effets ne sont pas réellement perceptibles par les populations. C'est ce qui peut d'ailleurs se lire à travers ces propos d'un parent d'EADE à Pointe Noire :

> *« On parle à la radio que l'école est gratuite, mais l'école n'est pas gratuite, mais notre école de l'Etat, est devenue une école privée, ce n'est plus de l'Etat !* ***[Haussement du ton]****, c'est devenu une école privée, parce que tout ce qui se fait là-bas, il faut de l'argent. Même si vous voulez de quelque chose il faut de l'argent. Pour des craies, il faut de l'argent, même quand on remet les papiers qui se faisaient gratuitement, il faut de l'argent. Tous services à l'école actuellement exigent de l'argent. Nous avons plus une école publique mais une école privée. Parce que si tu n'en as pas, mon frère ; tu ne pourras pas continuer. Tu resteras triste à penser et à réfléchir au risque d'avoir un AVC, à cause de la situation de l'enfant »* ***(Intervenant FGD parent d'EADE Pointe Noire).***

### 3.2.3 Les cantines scolaires

Les cantines scolaires sont l'une des mesures prises par le gouvernement congolais qui consiste à offrir une ration alimentaire journalière aux élèves du primaire à l'effet de les fidéliser à l'école. Cette mesure bénéficie de l'accompagnement des partenaires au développement que sont le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'International Partnership for Human Development (IPHD). Cette politique, là où elle est mise en œuvre, participe réellement à maintenir les enfants à l'école ; d'ailleurs c'est ce qui ressort de cet extrait d'entretient avec un responsable d'école bénéficiaire

> *« depuis que la cantine existe le phénomène d'abandon scolaire a presque disparu, parce que les élèves savent que quand j'irai à l'école je pourrai me procurer à manger, donc si bien que, au niveau de notre école, la cantine améliore les résultats, donne une bonne fréquentation, les élèves sont là, assis, tous les jours ils viennent à l'école, et ça se fait sentir quand il y a coupure, quand nous sommes et rupture de stock, vous voyez que la fréquentation change, ça baisse ; (donc c'est pour cela que…) et depuis que cette cantine existe, vraiment je paris que les résultats de l'école sont bons ;et on a compris que de fois c'est le manque de soutien au niveau de ces enfants-là ou bien l'irresponsabilité des parents du point de vu nutritionnel qui fait à ce que ces enfants-là ils s'enfuient de l'école »* ***(Responsable école bénéficiaire de cantine scolaire Brazzaville).***

Il reste tout de même que ces cantines scolaires ne sont disponibles que dans les écoles publiques et ne couvrent pas toutes ces écoles..

### 3.2.4 Etablissement gratuit des actes de naissance

L'établissement gratuit des actes de naissance est une démarche de l'Etat soutenue par l'UNICEF et qui vise entre autres à doter les enfants de moyens pour faciliter leur inscription dans le système éducatif. De fait, l'absence d'acte de naissance constitue un facteur de non scolarisation pour plusieurs enfants au Congo plus spécifiquement en milieu rural et plus particulièrement des enfants autochtones.

### 3.2.5 Formation des enseignants

Dans la SSE 2015-2025, le gouvernement fait de la formation du personnel enseignant un de ses principaux leviers de l'amélioration du rendement scolaire. Il est question de résorber le déficit criard en quantité et en qualité du personnel enseignant au Congo. Cette action est soutenue par des PTF comme l'UNESCO et l'UNICEF dont l'action se justifie par le fait qu'il faille…

> *« former les élèves qui auront des acquis, des bases nécessaires pour pouvoir poursuivre l'éducation jusqu'à un niveau où ils veulent bien arriver, donc que nous mettons beaucoup plus l'accent sur la formation des enseignants et par le biais bien sûr des TIC qui sont des outils capables un peu d'aider les enseignants pour pouvoir se former d'avantage »* ***(Entretien responsable UNESCO, Brazzaville).***

A côté de ces actions des pouvoirs publics, soutenues par les PTF, il y a beaucoup de réalisations effectuées par la société civile qui appuient ces initiatives à travers :

- des sensibilisations et des soutiens psychosociaux aux enfants à risque d'abandon ;
- des distributions de matériel et des dotations d'enfants en kits et uniformes scolaires;
- La construction et l'équipement d'écoles proches des populations vulnérables, y compris les autochtones ;
- L'accueil et l'encadrement des enfants vulnérables dans les foyers et/ou des orphelinats où l'école est généralement obligatoire ;

Parallèlement à ces initiatives des structures formelles, il y a également celles de l'élite politico administrative locale qui participe, non seulement à la construction et à l'équipement des écoles, mais aussi mène des actions d'émulation de la jeunesse en encourageant l'excellence scolaire. Comme l'atteste cette déclaration d'un parent d'élève dans la Sangha :

> *« Chez nous ici par exemple l'Administrateur Maire depuis l'année passée est en train d'encourager dans ce sens, en remettant les prix aux élèves, organisant des fêtes de l'émulation aux élèves, c'est une façon également d'attirer les élèves, de pousser les élèves à venir à l'école »* ***(Homme Parent d'élève, Sangha).***

Toutes ces initiatives ont énormément contribué à améliorer le taux de scolarisation au Congo et à limiter le décrochage scolaire.

## 3.3 ALTERNATIVES OFFERTES AUX EADE

Deux principales alternatives sont offertes aux EADE au Congo à savoir l'éducation non formelle consacrée par le système éducatif et la formation aux métiers en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

### 3.3.1 L'offre éducative non formelle

Dans le système éducatif congolais, l'offre éducative non formelle cible la population de 15-45 ans, les enfants hors du système scolaire à travers des structures non formelles d'éducation de base. L'offre comprend la rescolarisation et la formation à un métier auprès des maitres-artisans.

La rescolarisation prend en compte les non scolarisés, c'est-à-dire les enfants d'âge scolaire qui n'ont jamais été sur le banc de l'école, et les déscolarisés, c'est-à-dire les enfants qui ont déjà été à l'école et qui ont décroché. Il est généralement question de les remettre à niveau afin de les réintégrer dans le système formel.

La formation à un métier concerne plus les adolescents qui n'ont soit jamais été à l'école ou qui ont décroché du système scolaire au cours de leur vie. La rescolarisation quant à elle consiste à offrir à ces enfants en 3 ans, des compétences similaires à celles des élèves de CP, CE, et CM. Les apprenants qui terminent les 3 niveaux peuvent se présenter au certificat d'études primaires élémentaires des adultes (CEPE-Adultes) et, s'ils le désirent, suivre le programme de post-alphabétisation de 4 ans pour maîtriser les compétences du collège afin de se présenter au brevet d'études du premier cycle (BEPC).

#### *a) Initiatives des pouvoirs publics*

Comme alternative offerte à l'EADE par les pouvoirs publics en termes d'offre éducative non formelle, il y a la création des centres d'alphabétisation et des centres de rescolarisation dont le rôle est de mobiliser les EADE et de les mettre à niveau selon les orientations choisies. Le MEPSA et le MASAHS sont les deux principales institutions étatiques impliquées dans cette activité. Le MEPSA est en charge de la coordination et de la mise en œuvre des actions d'éducation de base formelle et non formelle des EADE. A côté du MEPSA, on note l'action de mobilisation du Ministère des affaires sociales qui, en vertu des actions de solidarité envers les populations autochtones mène un plaidoyer remarquable en faveur des écoles ORA.
Les écoles ORA (Observer-Réfléchir-Agir), sont des écoles-passerelles spécialisées pour la scolarisation des enfants autochtones ; elles relèvent de l'éducation non formelle pour le moment car elles ne sont pas intégrées dans la carte scolaire nationale. Ces écoles qui n'assurent que la fonction "éveil" utilisent une approche didactique basée sur l'observation du milieu et font aussi recours aux langues maternelles contrairement au système officiel. Les enseignants (dénommés ″animateurs″) sont recrutés essentiellement parmi les personnes

lettrées de la communauté autochtone même si ces deux dernières années, l'Association des Prêtres Spiritains au Congo (APSC) qui coordonne l'action de ces écoles y a introduit les ensignants des communautés bantoues pour promouvoir le brassage culturel. Les écoles ORA s'efforcent de respecter le calendrier socio-économique des populations autochtones. Après deux ou trois années d'apprentissage, les apprenants sont censés intégrer les écoles primaires du secteur formel.

**Forces**

▪ *Existence de plusieurs centres à travers le pays :* Selon la SSE 2015-2025, on dénombrait en 2013 environ 185 centres d'alphabétisation et 60 centres de rescolarisation au Congo. Ce chiffre était en baisse par rapport à 2009 ou on en dénombrait 225 pour l'alphabétisation et 75 pour la rescolarisation. De même, l'on dénombrait en 2011, 30 Centres ORA dans les Départements de la Sangha (8 centres) et de la Likouala (22 centres).

▪ Adhésion des EADE ainsi que leur parents Dans les écoles ORA, on note une adhésion progressive des parents autochtones à la scolarisation de leurs enfants ; le taux d'inscription est allé crescendo en témoigne les données ci-après bien qu'environ ¼ seulement de la population autochtone scolarisable soit touchée par la scolarisation dans la zone :

▪ *Efficace dans la récupération des EADE* : l'efficacité des Centre d'alphabétisation et de rescolarisation dans la récupération et la réorientation des EADE au Congo n'est plus à démontrer; selon les chiffres officiels, 5241 apprenants étaient recensés dans les centres d'alphabétisation, 3665 dans les centres de rescolarisation à travers le pays[22].. Dans le même temps, pour l'année scolaire 2014-2015, on dénombrait près de 4152 apprenants (dont 1892 filles) dans les centre ORA. Comme le montre le tableau ci-dessous, ce nombre est en constante augmentation depuis l'année scolaire 2013-2014.

Tableau 30 : Effectif des apprenants dans les écoles ORA entre 2013 et 2018

| **Année scolaire** | **2013-2014** | **2014-2015** | **2015-2016** | **2016-2017** |
|---|---|---|---|---|
| Effectif des apprenants (1) | 4.020 dont 1832 filles | 4.152 dont 1892 filles | 4892 dont 2.229 filles | 5.593 dont 2.608 filles |
| Effectif des animateurs | 83 | 71 | 77 | 128 |

Source : Annuaire statistique du MEPSA 2015

▪ *Existence d'une volonté politique manifeste :* La volonté politique est perceptible à travers l'existence d'une Direction Générale de l'Alphabétisation au MEPSA ainsi que la prise en compte de l'éducation non formelle dans la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025;

▪ *Offre de formation adaptée aux besoins des EADE ainsi qu'à leur spécificité :* Les EADE du Congo ne constituent pas un groupe homogène et chacun d'eux a sa propre histoire. L'un des signes d'encouragement des centres de rescolarisation et d'alphabétisation

[22] SSE 2015-2025

est de s'efforcer d'offrir des programmes adaptés à chaque groupe en tenant compte de son histoire et de ses visées.

**Faiblesses**

▪ *Manque d'assiduité des apprenants* : Selon que les apprenants ont des activités parallèles au cours de l'année, il y'a constamment une baisse dans la courbe de fréquentation ; ce qui se traduit par un faible taux d'achèvement.

▪ *Absence de gratuité et manque de moyens financiers* : Si la composante formelle bénéficie de la gratuité et de quelques subventions pour son bon fonctionnement, ce n'est pas le cas pour le non-formel. Sur le terrain, les animateurs du non-formel ne bénéficient d'aucune mesure d'accompagnement afin de remplir à bien leur mission, parfois ils se mobilisent à leur propres frais pour les travaux de sensibilisation et même les alphabétiseurs sont pour la plupart des bénévoles.

*« En interne, il est vrai, qu'il y'a une organisation qui est là que les gens ne veulent pas appliquer lorsqu'on dit qu'il n'y a pas un accompagnement, les textes disent que dans le budget que le ministère reçoit, je crois que 5% qui va à l'alphabétisation donc au non formel. Parce que la gratuité dont on parle au niveau du système éducatif ne regarde pas cet aspect-là. Et c'est ça notre malheur, nous avons des centres à faire fonctionner, des campagnes à mener vous devez aller d'un quartier à autre …Il y'a un grand travail qui est là et ce que nous déplorons dans ce grand travail que nous faisons c'est le manque de soutien financier. Quand vous êtes affectés à travailler dans cette composante là ça devient comme un sacerdoce ».(**Responsable Centre d'Alphabétisation Pointe Noire)***

▪ *Insuffisance de personnel surtout du personnel qualifié* : Dans ce registre on relève l'absence d'une formation spécifique pour les enseignants du non- formel, or selon les personnes ressources, les besoins et les approches ne sont pas les mêmes, les compétences nécessaires ne sont pas identiques. Bien plus, le personnel enseignant même non qualifié demeureinsuffisant :

*« Le mal c'est que le même personnel qui sort dans les ENI c'est le même personnel qui doit être affecté au formel ou au non formel, mais écoutez nous au formel nous ne sommes pas nombreux donc la priorité c'est qu'on prend ces enseignants on les envoie dans le système formel du coup on a un déficit dans le système non formel. Et dans le système non formel nous sommes obligés à un certain moment de faire appel à des bénévoles qui ne sont peut-être pas en tant que tels habilités à le faire mais quand même avec la petite expérience, les leçons pratiques ils essayent de se mettre au travail, les pauvres aussi voici beaucoup d'années ils ne sont pas intégrés et à la fin la volonté s'émousse » **(Enseignant Brazzaville)***

▪ *Faible attention des pouvoirs publics à l'éducation non-formelle :* On observe que le secteur de l'éducation non formelle au Congo ne bénéficie pas de la même attention que celui du formel de la part des pouvoirs publics. Bien que formel et non formel constituent un même ministère ; la composante dédiée au non formel bénéficie de peu de considération et semble être reléguée au second plan. Ces propos sont forts éloquents à ce sujet :

*« Il faut mettre une politique qui fait qu'il y'ait une considération depuis le haut sommet de cette composante mais on a l'impression que depuis le haut sommet on ne gère plus ça. Il n'y a qu'à voir les timbres. « Ministère chargé de l'alphabétisation » mais comment on peut être « chargé » dans d'autres pays on parle du « ministère de l'alphabétisation ». Il est vrai que cette fois ci on a dit au moins « et de l'alphabétisation » ce n'est plus « chargé de » Mais parfois on oublie qu'il y'a l'alphabétisation qui est là »*
***(Personnel Centre d'alphabétisation, Brazzaville).***

Ce manque de considération de la part des pouvoirs publics est également perceptible à travers la baisse du nombre de centres, qui était déjà insuffisant. En effet, le nombre de centres d'alphabétisation est passé de 225 à 185 entre 2009 et 2013 ; tandis que le nombre de centres de rescolarisation, est passé de 75 à 60 sur la même période[23]. S'en est suivie donc une baisse drastique du nombre d'apprenants dans ces centres.

▪ *Manque d'infrastructures* : Tout comme dans le secteur formel, le manque d'infrastructures est une faiblesse des centres d'alphabétisation qui "squattent" généralement les écoles avec obligation de ne travailler avec les apprenants que lorsque les élèves du secteur formel ont libéré les lieux (les enceintes des écoles sollicitées). C'est ce qui ressort de cet extrait qui suit :

*« Nous à l'alphabétisation d'abord on peut trouver gain de cause en ce sens que le fonctionnement de nos centres d'alphabétisation, parce que jusqu'alors, je vais ajouter une chose, jusqu'alors on nous travaillons dans les structures, avec les structures des écoles formelles. Or si seulement on pouvait avoir nos propres structures, avoir que dirai-je tout ce qu'il faut pour l'accomplissement de l'éducation au niveau de l'alphabétisation, je crois que ça serait une bonne chose ».* ***(Enseignant bénévole)****.*

### *b) Initiatives des PTF*

Plusieurs partenaires techniques et financiers au rang desquels l'UNICEF, appuie le gouvernement congolais pour apporter des alternatives de rescolarisation aux EADE. Cet appui est soit direct à travers le financement des projets initiés par le Gouvernement, soit indirect à travers des ONG. Les appuis directs concernent très souvent le financement de la construction ou la réhabilitation des centres de ré scolarisation et d'alphabétisation. Et indirectement les PTF soutiennent le fonctionnement de ces centres aussi bien publics que privés. Dans les Départements de la Sangha par exemple, l'UNICEF soutien le fonctionnement des écoles « Observer, Réfléchir et Agir » (ORA) qui sont destinées à l'alphabétisation et la rescolarisation des peuples autochtones. Cet action forte de l'UNICEF est presque unique en son genre dans le pays comme on peut le constater à travers cette déclaration du responsable d'une école ORA dans la Sangha : « *actuellement nous avons des écoles ORA et c'est l'Unicef qui vole un peu au secours de nos enseignants qui évoluent dans les écoles ORA, l'Unicef donne quelque chose pour payer, au moins payer ces enseignants jusqu'ici nous travaillons avec l'Unicef*[24]*».* A côté de l'UNICEF il y a L'IPHD qui réalise, sur financement du gouvernement américain, un programme d'assistance scolaire organisé autour des cantines scolaires dans les zones à forte concentration de populations autochtones.

[23] SSE 2015-2025
[24] Idem

**Force**

- *L'action des PTF contribue à la promotion de l'éducation non formelle* : En effet, La construction et la réhabilitation des centres de rescolarisation et d'alphabétisation vient compléter l'offre déjà faible d'infrastructures observée dans le secteur non-formel de l'éducation et favorise le rayonnement de ce secteur. Depuis 2007, l'UNICEF a soutenu le développement des écoles ORA avec pour partenaire l'association des prêtres spiritains au Congo (ASPC), une ONG de l'église catholique qui est pratiquement depuis 10 ans, le bras séculier de l'UNICEF sur la scolarisation des enfants autochtones dans les 2 départements, la Sangha et la Likouala.

**Faiblesse**

- *Faible suivi des réalisations dans le secteur non formel :* Les centres de ré scolarisation et d'alphabétisation construits ou réhabilités sont pour la plupart du temps détournés au profit de l'éducation formelle et parfois il y a un défaut d'entretien des infrastructures à cause de la faible dotation du secteur non formel en ressources.

#### *c) Actions de la société civile des ONG*

L'action de la société civile et des ONG se situe à deux niveaux : d'abord ils agissent à travers des sensibilisations des parents et des EADE à l'effet de les informer sur les alternatives existantes. Ensuite, complète aussi l'offre étatique en éducation non formelle à travers la création des centres de rescolarisation ou de prise en charge des EADE et autres enfants vulnérables. A titre d'illustration , nous pouvons citer, le CIREV, l'espace Père JARROT etc., qui ont mis sur pieds des centres qui accueillent des adolescents ou des enfants non scolarisés et déscolarisés, lesquels, en fonction de leur âge, sont encadrés et insérés soit dans des centres d'alphabétisation, soit de rééducation.

**Force**

- *Actions de proximité :* Les organisations de la Société civile sont plus proches des populations et bénéficient d'ailleurs plus de la confiance de ces derniers que l'Etat; ce qui fait qu'ils comprennent mieux les besoins et savent apporter des réponses adaptées.

**Faiblesses**

- *Manque de financement :* la plupart des secteurs les organisations de la société civile manquent souvent de financement pour initier des projets offrant des alternatives aux EADE en termes de rescolarisation. Car la plupart vivent de dons et de subventions soit des bailleurs de fonds extérieurs ou même des PTF ou encore des généreux donateurs.
- *Manque d'infrastructures et de ressources humaines :* Les lieux de rescolarisation et/ou d'alphabétisation créés par la société civile fonctionnent le plus souvent avec le strict minimum en termes d'équipements et de ressources humaines.

### 3.3.2 Formation qualifiante et insertion professionnelle

Cette alternative vise à donner aux EADE d'apprendre un métier en vue de s'insérer professionnellement. Elle s'adresse généralement aux EADE qui n'ont plus vocation à retourner à l'école, donc qui échappent à la rescolarisation, soit du fait de leur âge trop avancé pour réintégrer le circuit formel après rescolarisation, soit du fait du manque de motivation à retourner à l'école. Néanmoins, le domaine de la formation qualifiante est encore embryonnaire au Congo avec la création, en 2010, de la direction générale de la formation qualifiante et de

l'emploi (DGFQE) au METPFQE dont l'objectif principal est d'apporter sur le marché de l'emploi une main-d'œuvre qualifiée et recherchée.

*a) Initiatives des pouvoirs publics*

En matière de formation qualifiante, la DGFQE travaille en partenariat avec les prestataires publics et privés de formation. Elle dispose à ce jour de : (a) 2 centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) à Brazzaville dans les métiers du bâtiment et à Pointe Noire dans les métiers de de la maintenance industrielle ; et (b) 42 centres de métiers rattachés à la DGFQE par note de service n° 284 METPFQE-CAB du 14 novembre 2011. Parallèlement, le gouvernent dans la mise en œuvre de la SSE, a lancé un vaste programme de construction et de réhabilitation de plusieurs CEFA. Concernant l'insertion professionnelle, le gouvernement dispose de structure chargée de l'insertion professionnelle des jeunes à l'instar de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre (ONEMO), qui est la structure d'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi. Cet office se charge en principe du placement des demandeurs d'emploi y compris les produits des CEFA auprès des structures qui en font la demande, suivant les compétences et les profils requis. Il convient donc de signaler que cette dernière alternative concerne exclusivement les EADE des dimensions 4 et 5, le reste étant plus concerné par la première alternative.



**Photo 3 : Adolescents en apprentissage à Brazzaville**

- **Forces**

▪ *Efficacité plus accrue:* La formation qualifiante/l'insertion professionnelle est mieux adaptée aux attentes des EADE dans la mesure où, une fois hors de l'école, plusieurs enfants en ont perdu la motivation et songent plus à l'autonomisation socioéconomique. Puisque si « *vous prenez un enfant qui a 15 ans, il n'a jamais été à l'école ou il a fini ses études au CP1, vous le ré scolarisez, il aura peut-être 20 ans ou 21 ans, vous voyez que ses priorités ne sont pas allées le mettre en sixième* »[25].

▪ *Plusieurs possibilités d'insertion :* A travers cette alternative, les EADE ont deux possibilités d'insertion professionnelle, soit à travers un emploi salarié soit à travers l'auto emploi via la création de micro-entreprises.

- **Faiblesses**

[25] Responsable METFQE Brazzaville

▪ *Exigeante en ressources :* Cette alternative est très exigeante en ressources financières et humaines et bénéficie d'ailleurs de très peu de financement de la part des pouvoirs publics. Aussi, après la formation, les apprenants sont pour plupart incapables de s'installer à leur propre compte, devenir autonomes du fait de manque de moyens financiers pour ouvrir leur structure, s'équiper etc.

▪ *Etendue limitée* : l'étendue de cette alternative est limitée aussi bien sur le plan spatial (n'est pas disponible partout) que sur le plan des options (très peu de filières).

▪ *Demande supérieur à l'offre* : les EADE demandeurs en formations qualifiantes sont plus nombreux que le nombre de place disponibles pour les formations qualifiantes et/ou le nombre de places disponibles pour l'insertion professionnelle.

▪ *Déficit d'information :* le gouvernement ne communique pas assez sur ces alternatives offertes aux EADE ; ce qui fait que nombre d'entre eux ignorent l'existence de ces initiatives.

### *b) Initiatives des PTF*

Comme dans le cadre de la rescolarisation, les PTF à l'instar de l'UNICEF, la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) accompagnent le gouvernement dans sa politique d'éducation de base non formelle, de formation qualifiante et d'insertion professionnelle des EADE, à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets. Trois (3) d'entre eux sont opérationnels et remplissant bien une fonction pilote au regard de la pertinence des actions en cours, peuvent bien aider à orienter la réflexion autour de la question de la prise en charge des enfants et adolescents en dehors de l'école. Il s'agit de :

- **Projet d'autonomisation des jeunes en dehors de l'école (Empowering out of school youth in the Republic of Congo).** Exécuté par l'UNICEF et financé par le gouvernement du Japon sous la forme d'une action d'urgence pour une durée de 12 mois (Février 2016-Fevrier 2017), ce projet est mis en œuvre sur 6 départements et se fixe deux objectifs majeurs que sont :
  - rescolariser au moins 500 enfants et adolescents peu scolarisés ou non scolarisés pour qu'ils soient réinsérés dans le système éducatif formel ;
  - offrir une formation duale a un millier de jeunes déscolarisés dans des domaines porteurs afin qu'ils soient insérés dans le tissu socio-professionnel et se prennent désormais en charge.

Présentement en phase de clôture progressive après une extension de 6 mois, ce projet a appuyé en tout, la rescolarisation de 632 enfants et adolescents dont 292 Filles actuellement en situation d'insertion dans les écoles primaires publiques. Le volet formation professionnelle a pu atteindre quelques 520 jeunes déscolarisés dont 245 Filles dans de domaines variés comme l'électricité-froid, la couture, coiffure, restauration-hôtellerie, pâtisserie, soudure, menuiserie,…

- **Le Projet de Développement des Compétences pour l'employabilité (PDCE) en co financement Banque Mondiale-Gouvernement congolais (Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi**). Le PDCE vise la formation et l'insertion professionnelle de 15.000 jeunes vulnérables à Brazzaville et Pointe noire par le développement des compétences de vie courante ;
- **Le projet de formation à l'entreprenariat et à l'insertion des jeunes exécuté par le PNUD en collaboration avec le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique grâce à l'appui financier du gouvernement japonais.** C'est un projet réalisé pour contrer la tendance à la radicalisation des jeunes et qui fonde toute la dynamique sur la formation et l'insertion socioéconomique pour que ces jeunes puissent effectivement être intégrés dans la société.

Il sied de signaler que dans le cadre de son CPD 2014-2018, l'UNICEF a fait de l'orientation des jeunes vers le monde du travail un des leviers de l'amélioration du rendement externe du système éducatif non formel, pour réduire la vulnérabilité de cette couche sociale exposée aux conséquences des fléaux que vivent les sociétés africaines actuelles.

C'est aussi dans le souci de soutenir la mise à l' échelle des actions de projets mentionnées plus haut et dans le but de rechercher des créneaux porteurs pour développer l'éducation de base non formelle, que l'UNICEF accompagne le gouvernement dans la réalisation d'une étude pour établir une cartographie réelle de EADE afin de mettre à la disposition des différents programmes visant la prise en charge de cette catégorie d'enfants et d'adolescents, des données fiables pour les orienter.

- **Forces**

▪ *L'approche par les projets pilotes :* L'action des PTF se fait essentiellement à travers les projets pilotes qui, en cas de succès pourront être étendus à l'échelle.

▪ *Actions en adéquation avec la politique gouvernementale :* L'action des PTF obéit à la logique voulue par le gouvernement en matière de prise en charge des EADE. Il s'agit plus d'une approche d'accompagnement.

- **Faiblesse**

▪ *Absence de synergie entre les différents intervenants :* Les différents PTF bien que tous acquis à la même cause et travaillant pour le même but à savoir l'insertion professionnelle des EADE, mènent des actions isolées sans véritable synergie; ce qui laisse parfois penser qu'ils sont en concurrence.

### *c) Actions de la société civile, des ONG et du secteur privé*

Des ONG et le secteur privé interviennent dans la formation et l'insertion professionnelle des EADE au Congo. Leurs actions se situent le plus souvent dans le prolongement de l'action gouvernementale, soit en complétant celle-ci soit, en l'accompagnant. En effet, dans la plupart des projets ci-dessus, les ONG et le secteur privés sont les structures opérationnelles de terrain. Cet extrait du Coordonnateur d'un projet de formation qualifiante résume à souhait l'activité de ces acteurs.

*« nous travaillons avec les ONG notamment dans le cadre de la sensibilisation des cibles, nous utilisons, ce que vous appelons les relais communautaires, nous travaillons avec les ONG qui travaillent dans le même champs que nous, notamment sur les vulnérables nous avons donc un répertoire des ONG qui évoluent dans ce sens-là, qui nous appuient dans les sensibilisation au niveau des mairies au niveau des quartiers pour permettre d'attendre les vrai vulnérable et, et nous travaillons aussi avec, les, les confessions religieuses parce que là-bas aussi, ils ont la possibilité de donner les informations à ces couches la parce que, qui dit vulnérable dit des gens qui sont souvent un peu en difficulté d'avoir les, les, la possibilité d'accès aux médias pour avoir les informations, donc on utilise les, les circonscriptions d'actions sociales, les CAS pour pourvoir atteindre aussi ces personnes vulnérables, nous les utilisons aussi, nous utilisons aussi ces ONG qui pratiquent déjà des formes de formations, des formations, pratiques a certains petits métiers et nous les utilisons, on contractualise également avec ces ONG pour nous appuyer, parce qu'aujourd'hui l'Etat seule n'est pas capable de d'atteindre tout le monde c'est pas évident, les centre de formations sont limités, voilà pourquoi nous sommes obligés d'utiliser ce que nous appelons, les prestataires privés de formation pour venir en complément de ce que nous sommes déjà en train de faire au niveau de l'Etat »* ***(Coordonnateur projet, Brazzaville)***

- **Forces**

▪ *Ces initiatives intègrent les acteurs du secteur informel de l'économie : En* matière de formation qualifiante et d'insertion professionnelle des EADE, les ONG travaillent le plus souvent avec des maîtres artisans appartenant au secteur informel mais disposant de la crédibilité nécessaire pour encadrer les apprenants ;

▪ *Proximité avec la population :* La société civile et le secteur privé sont généralement très proches des populations à la base et maîtrisent mieux les facteurs de vulnérabilité de celles-ci. Dès lors, la plupart du temps, leurs offres sont savamment adaptées aux conditions de ces populations et répondent à leur besoins.

- **Faiblesse**

▪ *Coût élevé dans les centres privés* : Les formations offertes dans les centres privés et certaines ONG sont payantes et très souvent le coût n'est pas à la portée de tout le monde.

# 4 PREOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DES PARENTS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA GRATUITE SCOLAIRE ET SON IMPACT SUR LES EADE

La gratuité de l'enseignement a été consacrée et est entrée en application par arrêté ministériel n°278/MFB/METP/MEPSA du 20 mars 2008. Environ neuf ans après cette entrée en application, le bilan de sa mise en œuvre peut être amorcé. Pour mieux apprécier cette phase pilote, un aperçu de la perception de la gratuité par les acteurs d'implémentation et les bénéficiaires, ses forces et faiblesse ainsi que son impact sur la scolarisation des EADE sont nécessaires à comprendre.

## 4.1 PERCEPTIONS DE LA GRATUITE SCOLAIRE PAR LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET LES PARENTS

Les parents et la communauté éducative partagent des perceptions bien distinctes mais corrélées de la mise en œuvre de la gratuité. Pour l'un, la gratuité est un décret sans aucune mesure d'accompagnement, pour l'autre c'est une pseudo-gratuité, une gratuité de façade qui se veut même « pernicieuse » pour le système éducatif au Congo.

### 4.1.1 Perception de la gratuité par la communauté éducative

- **Soulage les parents et les encourage à scolariser leurs enfants**

Pour la communauté éducative, notamment les responsable du MEPSA et certains PTF, la gratuité de l'école est une bonne chose en ceci qu'elle donne la chance à tous les enfants sans aucune discrimination d'aller à l'école jusqu'au moins la fin du cycle primaire sans trop d'efforts financiers de la part des parents.

> *« Je crois les parents d'élèves aujourd'hui sont soulagés parce qu'il y a la gratuité, hier c'était difficile mais aujourd'hui on connait comment vivent les parents dans les villages, et soutenir 3 à 4,5 6 enfants même peut-être au-delà, c'est difficile. Mais avec cette politique de gratuité, je crois que cela soulage largement les parents d'élèves qui sont dans notre département ».* ***(Responsable du MEPSA, Brazzaville).***

- **Favorise le détournement des deniers publics**

Cette perception est plus le fait du personnel enseignant à cause de l'absence de transparence qui entoure la gestion des fonds de la gratuité dans certaines écoles. Cette perception est illustrée par ces propos d'un enseignant dans la Bouenza :

> *« La gratuité est venue comme relever la cupidité de ceux qui ont la charge de cette gratuité-là. Au début de chaque année scolaire, l'élève est facturée à 3500 fois l'effectif de l'établissement vous recevez une enveloppe pour le fonctionnement de l'établissement, mais c'est comme on dit souvent chez vous vous donnez par la main gauche vous récupérez par la main droite , il y'a des stratégies que les gens ont initiés pour créer une malversation financière donc les dépenses de cette gratuité il y'a des lignes qui sont établies par pourcentage, et on a donné des quotas pour chaque ligne par exemple le fonctionnement administratif soit 50% , les évaluations 30% donc tout est à limite normale tout a été ficelé pour que cette gratuité soit utilisée normalement. Mais dans la pratique cette gratuité n'est pas utilisée normalement ».* ***(Enseignant, Bouenza)***

### 4.1.2 Perception de la gratuité par la société civile

- **La gratuité est incomplète**

Pour la société civile congolaise la gratuité, dans sa forme actuelle est partielle et inefficace. Car pour elle, pour être efficace, cette gratuité devait aller au-delà des frais scolaires pour prendre en compte les « accessoires scolaires » comme la tenue scolaire, les fournitures et voire même le transport des enfants. Aussi, cette gratuité ne devrait pas se limiter seulement au secteur public mais prendre également en compte le secteur privé à travers diverses subventions.

*« C'est vrai qu'on a essayé un peu de mettre un frein au paiement des frais ainsi de suite mais en dehors de ça est qu'il y a que des frais rentrent en ligne de compte de la scolarisation des enfants ce n'est pas seulement ça. Vous avez les tenues scolaires, vous avez les manuels, vous avez les outils de l'écolier il y a des parents qui ne peuvent pas acheter par exemple les cahiers de leurs enfants» (**Responsable d'ONG, Brazzaville).***

- **Politique inefficiente**

Pour certains des acteurs du système éducatif ainsi que les parents, l'efficience de la gratuité est à questionner dans un contexte de chômage endémique et grandissant. La gratuité est bien mais elle serait encore mieux si elle s'accompagnait d'une véritable et efficace politique de l'emploi qui contribue à absorber les citoyens formés et bénéficiant de la gratuité. Car si les enfants ayant bénéficié de la gratuité ne sont pas réinjectés dans le système productif, ce sera une perte dans la mesure où les fonds engagés dans cette politique n'auront servi à rien. C'est la substance de l'extrait suivant :

*« Voyez-vous les jeunes qui ont terminé dans les écoles de formation, ils sont en train de chômer. Vraiment c'est dangereux pour un pays. Ces enfants-là doivent normalement être recrutés. Mais-là qu'est-ce qu'on remarque, qu'il y a des enfants il y a 4 ans, 5 ans, 6 ans voire même 8 ans, ils ont terminé dans les écoles de formation mais ils ne sont pas recrutés. Alors qu'il y a des gens qui meurent chaque année, de fois des fonctionnaires, il y a des gens qui vont à la retraite chaque année. Mais, ne serait-il pas possible de remplacer ce vide-là par ces enfants-là qui chôment ». **(Coordonnatrice ONG Bouenza).***

### 4.1.3 Perception de la gratuité par les parents

Au Congo, l'ensemble des parents rencontrés ont une mauvaise perception de la gratuité.

- **Effet d'annonce politique sans mise en application réelle dans les faits**

Pour nombre de parents congolais, la gratuité scolaire est perçue comme une annonce politique et rien de plus car pour ces derniers, l'école n'est pas gratuite au Congo si ce n'est qu'elle est devenue plus chère. En effet, la plupart des parents congolais partagent l'avis de ce parent d'élève rencontrée à Pointe-Noire « *l'école gratuite n'existe encore pas, que tu sois au primaire, au collège, tu dois payer de l'argent (…) Actuellement l'école n'est que pour de l'argent* »[26]. Les parents estiment d'ailleurs que c'est finalement eux qui supportent tous les frais car l'Etat ayant démissionné.

[26] Entretien Femme, Pointe Noire

*« Cette gratuité n'existe pas réellement, parce que les parents payent les prestataires et dans ces conditions on ne peut pas parler de gratuité, il y a un déficit du personnel enseignant sur le terrain, alors pour combler ce déficit les parents sont obligés de payer pour que ces prestataires soient prises en charge dans ces conditions y a plus de gratuité, de quelle gratuité allons-nous parler ».* ***(Parent EADE, Sangha)****.*

- **Participe à la dégradation de la qualité de l'éducation**

Pour certains membres de la communauté éducative, la gratuité dans sa forme actuelle aurait fait plus de mal que de bien au système éducatif congolais car aurait contribué à dégrader davantage la qualité de l'éducation. En effet pour cette catégorie d'acteurs, la gratuité est venue consacrer « *le bénévolat des enseignants* » dans la mesure où depuis que cette mesure a été prise, l'essentiel des enseignants sur qui repose le système scolaire sont de bénévoles sans véritable qualification et sans réelle motivation du fait de leur traitement jugé dérisoire.

*« A propos de la gratuité de l'école quelque part ça n'avantage pas les élèves. Parce que comme on le dit là où il y'a la gratuité l'enseignement n'est pas bien dispensé. Parce qu'il y'aura d'abord un nombre élèves élevé et il y'aura aussi l'indiscipline ça ce sont les facteurs qu'on remarque souvent »*
***(Intervenant FGD parent d'EADE, Brazzaville).***

## 4.2 FORCES ET FAIBLESSES DE LA GRATUITE SCOLAIRE EN REPUBLIQUE DU CONGO

### 4.2.1 Forces de la gratuité

- **Signe d'une volonté politique manifeste pour assurer l'EPT au Congo**

L'une des principales forces de la gratuité de l'école au Congo est la volonté politique manifeste qui se caractérise par l'existence d'un cadre légal et juridique bien élaboré à cet effet, surtout par le fait que cette gratuité repose sur une loi et un décret. Mieux encore le Congo a adhéré à l'initiative mondiale de l'EPT dès son lancement vers les années 2000.et au Partenariat Mondial pour l'éducation depuis 2015.

- **Incitatif pour la scolarisation, le maintien et le retour à l'école des enfants**

La mesure de gratuité de l'école a encouragé les parents à envoyer leurs enfants à l'école. En effet, comme l'ont montré les analyses plus haut, la pauvreté est l'un des facteurs prépondérant de la non scolarisation et du décrochage scolaire au Congo, problème que la gratuité permet de résoudre dans une certaine mesure :

*« Certains parents qui n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants à l'école, avec la gratuité de l'école chaque parent peut envoyer les enfants … c'est une bonne chose pour que les enfants des parents démunis puissent avoir accès aux études ; parce que quand c'est payant les parents pauvres n'arrivent pas. Mais l'Etat a fait des efforts pour mettre en œuvre la gratuité de l'école, quand l'enfant est là à n'importe quel âge il peut venir à l'école donc pour ça vraiment il n'y a pas de problème, c'est bien. »* ***(Entretien, chef d'établissement, Brazzaville)***

### 4.2.2 Faiblesses de la gratuité

- **Manque de ressources financières nécessaire pour soutenir la gratuité**

La mise en application effective de la gratuité au Congo telle que voulue par les politiques est obstruée par le manque de ressources financières ; surtout compte tenu de la conjoncture économique internationale. Ainsi, malgré les efforts du gouvernement, cette gratuité n'est pas vraiment perceptible sur le terrain et donne l'impression de son ineffectivité.

- **Gestion décriée des fonds de gratuité**

Dans sa forme actuelle, les fonds de la gratuité sont gérés par les directeurs d'école et cette gestion est souvent sujette à controverses relatives à des supposées mauvaises gestions de ceux-ci. En effet, plusieurs directeurs d'école sont soupçonnés (à tort ou à raison) d'user de subterfuges pour détourner les fonds de la gratuité à des fins individuelles et ce, rapporte-t-on parfois avec la complicité de certains responsables du MEPSA.

- **Précarisation des établissements scolaires publics**

Les analyses révèlent que la politique de gratuité de l'école a accru la précarisation des établissements publics. En effet, en incitant le plus d'enfants à venir à l'école, on assiste de plus en plus à des effectifs pléthoriques, ceci alors que les moyens et les structures adéquates ne sont pas mises en place. Du coup, bon nombre de parents répugnent à mettre leurs enfants dans les établissements publics. Bien plus, cela a contribué à aiguiser *« la mendicité des chefs d'établissements et des enseignants, qui tout le temps quémandent 100 frs, 200frs pour ceci ou pour cela »*[27] .

- **La baisse du prestige des établissements scolaires publics**

La mesure de gratuité a accentué la baisse du prestige des établissements publics. En effet, les enfants fréquentant dans les établissements publics sont de plus en plus stigmatisés par rapport à leurs camarades du privé. En effet, au sein des communautés, les établissements publics revêtent moins de prestige que les établissements privés. Ces propos d'un parent rapporté par une directrice d'établissement sont forts éloquents à ce sujet : « *nous même au quartier là, mes enfants étaient toujours tristes parce que quand tu sortais il y'a les autres qui criaient sur lui, oh ! Regardez les parents pauvres, incapables de vous mettre dans les écoles privées ».*

## 4.3 IMPACT DE LA GRATUITE SCOLAIRE SUR LE RETOUR A l'ECOLE DES EADE

A ce jour, l'impact de la gratuité sur le retour à l'école des EADE est encore mitigé. Même s'il existe des exemples d'EADE qui sont retournés à l'école du fait de la gratuité comme l'atteste ce parent d'enfant « *Je vois au quartier là il y a des enfants qui avait déjà abandonné l'école qui sont repartis à l'école parce que c'est gratuit*. »[28]. En effet, la gratuité adresse seulement les goulots d'étranglement d'odres économiques et concerne uniquement l'enseignement public. Bien plus, nombre d'EADE ainsi que leurs parents ne sont pas au courant de la gratuité, et bien même qu'ils en seraient au courant, le fait que celle-ci soit partielle n'est pas pour les motiver. Par ailleurs, l'effet de la gratuité sur le retour à l'école des EADE est avant tout tributaire de la perception qu'ont ces derniers de ce retour. Cette perception dépend de la situation de l'EADE et de la durée de sa non scolarisation.

### 4.3.1 Retour à l'école vu par les EADE vivant dans les ménages

De manière générale, les enfants et adolescents en dehors de l'école et qui vivent dans les ménages émettent globalement le vœu de retourner à l'école. En effet, étant dans les ménages, ces enfants passent leur quotidien parfois à ne rien faire concrètement. « *On ne fait rien. On*

[27] **(Intervenant, FGD parents Brazzaville)**
[28] Parent EADE Brazzaville

*reste seulement à la maison pour faire les corvées ménagères* », révèle cette jeune fille déscolarisée de Pointe-Noire. Les motivations de ce désir de retourner à l'école transparaissent dans les différents propos d'EADE suivants : « *Moi je veux repartir à l'école pour aider ma grand-mère car elle n'est restée qu'avec moi, je veux travailler pour qu'elle soit en forme* » ; « *Je veux aider mes parents, aller loin et un jour travailler* » ; « *Je veux repartir à l'école pour mes parents parce que je veux les aider dans le travail* », etc. Toutefois, il convient de relever que ce vœu d'un retour sur les bancs de l'école est plus le fait d'EADE oisifs car il n'en est pas de même pour ceux qui exercent des petits métiers pour qui il est difficile de retourner à l'école parce qu'on « *gagne déjà de l'argent* » et retourner à l'école suppose « *redevenir pauvre* ».

### 4.3.2 Retour à l'école vu par les EADE en situation de rue

Au regard des différentes expériences glanées de part et d'autre, il apparait que la culture de la rue semble fondamentalement opposée à celle de la famille. Etant en situation de rue, les jeunes, filles et garçons, n'ont généralement de l'école qu'un lointain souvenir. Pour eux, retourner à l'école relève de l'utopie. Leur véritable préoccupation est de se trouver un petit « *boulot* » grâce auquel ils vont gagner leur pain quotidien. *« Si c'est le boulot, nous allons travailler, mais l'école rien !* » tranche un jeune enfant en situation de rue à Pointe-Noire. Il est repris par l'un de ses amis en ces termes : « *Cette affaire de l'école, même moi qui vous parle, je ne peux jamais repartir à l'école. Mais le boulot je vais apprendre* ». Ils ne ratent d'ailleurs pas la moindre occasion pour se moquer des enfants qui ont choisi d'aller à l'école. Par exemple, soutient l'un d'eux, « c*eux qui vont à l'école sont peut-être ceux qui disent qu'un jour ils seront des ministres. Mais ils ne seront pas !* ». En effet c'est qu'en situation de rue, il y a une démotivation pour l'école à cause du contact de ces jeunes avec le monde de l'argent ; ainsi, comme l'affirme ce responsable des affaires sociales,

> *« Le garçon, lorsqu'il atteint le CM1, CM2 surtout dans les zones périphériques des grandes villes, il y a une tendance là pour le petit garçon à gagner de l'argent, à chercher ou avoir 100fr , aller pousser les véhicules, la bas, et s'il n'a pas de bonne motivation ça déclenche déjà le phénomène de la déscolarisation ou de l'exclusion il va s'éliminer de lui-même »* ***(Responsable MASHAS, Brazzaville).***

# CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

## CONCLUSION

La problématique des enfants en dehors de l'école est d'une grande complexité, non seulement de par l'imbrication des liens de causalité, mais aussi en termes de perception de l'ampleur du phénomène et du profil sociologique de ces derniers. Malgré une politique volontariste du gouvernement congolais à scolariser tous les enfants d'âge scolaire, la question des EADE au Congo trouve son origine dans un ensemble de goulots d'étranglement de la scolarisation ainsi qu'un ensemble de facteurs favorisant l'exclusion scolaire. Les goulots d'étranglement sont perceptibles aussi bien au niveau de l'offre que de la demande éducative. Au niveau de l'offre, les goulots sont d'ordre sociopolitique et sécuritaire ainsi que structurelle et systémique. Tandis que les goulots relatifs à la demande sont d'ordre socioéconomique, socioculturel et idéologique. Aussi, le phénomène d'exclusion scolaire est déterminé par un ensemble de facteurs familiaux, individuels, économiques ainsi que des facteurs relevant de l'environnement éducatif.
Face à la complexité de la question des EADE, les solutions à ce phénomène se conjuguent en termes de rescolarisation, de formation qualifiante et d'insertion professionnelle. Ces solutions sont impulsées par un ensemble d'acteurs que sont les pouvoirs publics, accompagnés sur le terrain par les PTF et la société civile constituée par des ONG et des associations diverses. S'il est vrai que ces différentes actions font leurs preuves, il n'en demeure pas moins vrai que leur impact s'avère limité ; ce principalement à cause d'un manque de synergie d'action entre les différents acteurs notamment au niveau des PTF ainsi que des ONG où des structures, bien que travaillant pour la même cause se comportent l'une envers l'autre comme des concurrents plutôt que comme des partenaires. Parallèlement, les actions menées en faveur des EADE souffrent d'un déficit de communication.

Aussi, les motivations et les visées de ces EADE ne sont pas toujours en droite ligne avec les alternatives à eux offertes. Cependant, dans le champ de toutes ces actions, il semble évident que la politique de gratuité de l'école bien assurée dans sa mise en œuvre et la promotion des cantines scolaires sont susceptibles de juguler le problème. Toutefois, qu'en est-il de la question du décrochage scolaire qui semble ne pas susciter tellement d'attention de la part des pouvoirs publics et des PTF ? Pourtant la majorité des EADE sont des déscolarisés. Face à cette question et au regard des griefs soulevés ci-dessus, les recommandations iront aussi bien dans le sens de la prévention de l'exclusion scolaire, du phénomène d'abandon scolaire que de celui l'amélioration quantitative et qualitative des alternatives offertes aux EADE.

## RECOMMANDATIONS

- **Pour la prévention de l'exclusion et l'abandon scolaire au Congo**

| N° | Recommandations | Destinataires | Niveau de priorité |
|---|---|---|---|
| R1 | Améliorer la carte scolaire du Congo par l'augmentation du nombre d'établissement scolaire. Ceci pourra se faire en encourageant l'initiative privée et au besoin et, le cas échéant, en subventionnant la formation dans certains établissements privés | Etat, PTF, ONG et Secteur privé | **Elevé** |
| R2 | Améliorer l'offre éducative destinée aux enfants handicapés à travers la création des structures spécialisées | Etat, PTF, ONG et OSC | **Elevé** |
| R3 | Communiquer davantage sur les facilités offertes par le système éducatif pour encourager la scolarisation | Etat, ONG | **Moyen** |
| R4 | Renforcer la politique de la gratuité et faire le suivi de sa mise en œuvre | Etat, PTF | **Elevé** |
| R5 | Prévenir et lutter contre les violences en milieu scolaire surtout les violences commises par les membres du corps enseignants à l'instar du fouet et du harcèlement sexuel des élèves | Etat, ONG | **Elevé** |
| R6 | Sensibiliser la population congolaise en général sur l'importance de la famille et la parenté responsable | Etat, ONG, PTF | **Elevé** |
| R7 | Promouvoir l'école comme facteur d'ascension sociale au Congo à travers la lutte contre le chômage des diplômés et la valorisation des modèles de réussite sociale grâce aux longues études à l'effet de déconstruire les préjugés autour de l'inutilité de l'école | Etat, ONG, PTF | **Moyen** |
| R8 | Protéger les familles en prévenant les dislocations familiales et promouvoir la parenté responsable à travers des campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC) à l'endroit des parents et des communautés surtout en zone rurale. Il pourra aussi être envisagé d'améliorer la loi sur la famille. | Etat, ONG, PTF | **Elevé** |
| R9 | Améliorer le cadre légal en faveur de la scolarisation des enfants vulnérables et à risque de rupture familiales (orphelins, enfants confiés etc.) et surtout accroître en quantité et en qualité les structures de prise en charge de ces enfants et en faciliter l'accès pour ces derniers à travers une communication intense autour. | Etat, ONG, PTF | **Elevé** |
| R10 | Lutter contre l'échec scolaire à travers l'intensification des cours de soutien pour les enfants ayant des difficultés en classe | Responsables d'établissement, ONG& OSC | **Elevé** |

- **Pour une amélioration des alternatives offertes aux EADE**

| N° | Recommandation | Destinataires | Niveau de priorité |
|---|---|---|---|
| R1 | Accroitre l'offre en structure d'éducation non formelle telle que les centres de rescolarisation et d'alphabétisation en y faisant participer le secteur privé | Etat, ONG, PTF, secteur privé | **Elevé** |
| R2 | Former davantage de personnel enseignant qualifié pour le secteur non formel et la formation qualifiante et les déployer sur tout le territoire national | Etat, PTF | **Elevé** |
| R3 | Doter le secteur non formel des mêmes facilités et privilèges que le secteur formel, notamment en termes d'infrastructures, d'équipement, de personnel qualifié etc. | Etat, PTF | **Elevé** |
| R4 | Diversifier l'offre en matière de formations qualifiante dans les secteurs rentables et facilement accessibles comme l'agriculture et l'élevage et encourager les EADE à embrasser ces filières | Etat, ONG, PTF | **Elevé** |
| R5 | Créer une synergie d'action entre les différents intervenants dans la prise en charge des EADE à travers la mise sur pied d'un cadre de concertation des acteurs | Etat, PTF, ONG& OSC | **Elevé** |
| R6 | Informer davantage les EADE et leurs parents sur les alternatives existantes en faveur des EADE tels que les initiatives des projets "out of school" par une intensification des campagnes de sensibilisation | Etat, ONG& OSC | **Elevé** |
| R7 | Réorienter les modèles d'alternatives offertes aux EADE dans le sens de valoriser leurs talents intrinsèques. | Etat, PTF, ONG | **Moyen** |

# BIBLIOGRAPHIE


DURKHEIM Émile, (2001), Sociologie et Education, Paris, Félix Alcan.

GERARD E, (2001), " Les approches sociologiques de la demande d'éducation " in Pilon M. et Yaro Y., UEPA.

KOBIANÉ Jean-François (2001), « Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique », in : Marc PILON et Yacouba YARO (éditeurs) La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche. Collection Réseaux thématiques de recherche de l'U.E.P.A, N° 1, pp. 19-47.

MEPSA (2015), Annuaires statistiques 2014-2015 du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, 121 p.

MEPSA (2015), Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025,166 p.

METPFQE (2015), Annuaires statistiques 2014-2015 du Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, 68 p.

UNESCO (2010), Rapport mondial de suivi de l'EPT 2010. Atteindre les marginalisés, Éditions UNESCO, Paris, 538 p.

UNESCO (2012), Rapport mondial de suivi de l'EPT 2012. Jeunes et compétences : l'éducation au travail, Éditions UNESCO, Paris, 524 p.

UNESCO et UNICEF Congo, 2011, La gratuité de l'éducation au Congo: Etat des lieux des frais liés à l'éducation, analyse des conséquences de la gratuité, Brazzaville, 118 p.

UNFPA, Ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration, Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (2010), Le RGPH-2007 en quelques chiffres, 23 p.

UNICEF (1997), La situation des enfants dans le monde 1997, New York, 116 p.

UNICEF et UNESCO Institute of statistics (2011), Global initiative on out-of-school children: Conceptual and methodological framework (CMF). New York and Montreal: UNICEF and UIS,March 16 p.

UNICEF, UNESCO Institute of statistics (2013), Enquête nationale sur la situation des enfants et adolescents en dehors de l'école en République Démocratique du Congo (EADE-RDC).

# EQUIPE DE RECHERCHE

| N° | DEPARTEMENT | FONCTION | NOMS ET PRENOMS |
|---|---|---|---|
| **EQUIPE DE COORDINATION** | | | |
| 1 | | COORDONNATEUR GENERAL | Dr. NOUETAGNI SAMUEL |
| 2 | | COORDONNATEUR TECHNIQUE CHARGE DU VOLET QUANTITATIF | SEKE KOUASSI DE SYG |
| 3 | | COORDONNATEUR TECHNIQUE ADJOINT CHARGE DU VOLET QUALITATIF | WAFFO UILRICH INESPÉRÉ |
| **EQUIPES DE SUPERVISION** | | | |
| 1 | BRAZZAVILLE | SUPERVISEURS | WAFFO UILRICH INESPÉRÉ |
| 2 | | | NTCHIETE ULRICH CONSTANT |
| 3 | BOUENZA | | KOUANGA PIERRE CHETEL |
| 4 | LIKOUALA | | SEKE KOUASSI DE SYG |
| 5 | POINTE NOIRE | | NOUETAGNI NOGUEM SANDRA LINDSAY |
| 6 | SANGHA | | KODIA JEAN BAPTISTE |
| **EQUIPES DE COLLECTE DES DONNEES** | | | |
| 1 | BRAZZAVILLE | ANIMATEURS DES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET DES GROUPES DE DISCUSSION | NGUEGANG TAYOU SARIETTE |
| 2 | | | GAMBOUA DZABA JEANNETTE MIREILLE |
| 3 | BOUENZA | | KINSAKIENO PIERRE ROSTIN |
| 4 | | | CARINE |
| 5 | LIKOUALA | | TEDA FRANCIS-PATERNE |
| 6 | | | KAMBO GUERE KOMONZO |
| 7 | POINTE NOIRE | | MALANDA MANKOUSSOU JEAN CEDRIC |
| 8 | | | YABA PHIL PIERJACIN ELIAZER |
| 9 | SANGHA | | FOU TY MOLAKAT ENGELDA VICTOIRE |
| 10 | | | NGOLO GEASMIN MODAISE |

# ANNEXES

Tableau A1: Cible et taille de l'échantillon de l'enquête qualitative

| Niveau de collecte | Informateurs | Réalisation d'Entretien individuel (EI) | | | Réalisation de FGD | | | Réalisation de reportage Vidéo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Nombre | Homme | Femme | Nombre | Urbain | Rural | |
| National | Ministères en charge de l'Education (DGEB, DEP, DLEG, DGA, DRENF) etc | 6 | - | - | Non Concernés | - | - | Oui |
| | PTF (UNICEF, BANQUE MONDIALE, UNESCO) | 4 | - | - | Non Concernés | - | - | |
| | ONG (ATK dans le cadre de la MEO du projet "Autonomisation des enfants hors de l'école) & OSC | 5 | - | - | Non Concernés | - | - | Oui |
| Département 5/12 (Brazzaville, Pointe-Noire, Sangha et Likouala, Bouenza) | Dirigeants des Institutions de prise en charge des enfants vulnérables (CIREV, REIPER, ESPACE JARROT, Action des Educatrice pour le développement, St JEAN BOSCO) | 15 | - | - | Non concerné | - | - | Non |
| | Représentations départementales du MEPSA | 5 | - | - | Non concerné | - | - | Non |
| | Représentations départementales du METPFQE | 5 | - | - | Non concerné | - | - | Non |
| | Représentations départementales du MJEC | 5 | - | - | Non concerné | - | - | Non |
| | Représentations départementales du MASAHS | 5 | - | - | Non concerné | - | - | Non |
| | Chefs d'établissement & Enseignants/Encadreurs (CTAR, Centre ORA, Foyers féminins) | 10 | 10 | 10 | Non concerné | - | - | Non |
| | Parents d'enfants | 20 | 10 | 10 | 10 FGD X 10 participants min | 5 FGD | 5FGD | Non |
| | Leaders traditionnels/religieux | 10 | - | - | Non concerné | - | - | Oui |
| | Enfants & Adolescents vivant dans ménages | 10 | | | 10 FGD X 10 participants min (5 garçons, 5 filles) | 5 FGD | 5FGD | Oui |
| | Enfants & Adolescents vivant hors des ménages (Structures d'accueil) ou enfants en situation de Rue | 10 | | | 10 FGD X 10 participants min (5 garçons, 5 filles) | 5 FGD | 5FGD | Oui |
| Total | | 110 | - | - | 30 FGD | 15 FGD | 15 FGD | 5 types d'acteurs concernés |

Tableau A2: Détail des personnes rencontrées et focus group réalisés au niveau des départements

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| 09/03/2017 | Madingou | Etablissement scolaire | Mr. KOMBO Michel | Directeur de l'école primaire Catholique St Michel | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | Madingou | IEPA | MAYOMBOLO Jacques | CTAR | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | Madingou | Foyer Féminin FAWE | MFOUTOU NKENGUE Carole | Directrice du FAWE | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | Madingou | Foyer Féminin FAWE | MPOMBO Cécile | Coordonnatrice du FAWE | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | Etablissement scolaire | BAMNISSA NTSONDE Charel Germin. | Enseignant | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | Madingou | MASAHS | PEYA Barthelemy | DD.MASAHS | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | Madingou | DDEPSA | MBOYOKO Célestin | CDAR | Entretien individuel |
| 009/03/2017 | Madingou | DD Formation Qualifiante | BOUKOYI Zacharie | SAF | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | Madingou | DD Formation Qualifiante | MANTINOU Grégoire | Chef service Emploi Parent | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | Madingou | Eglise | BOUNSANA Pacôme | Prêtre | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | Eglise | MALANDA Albert | Secrétaire d'Eglise | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | Madingou | | LOUBODO Olga | Sans emploi | Entretien individuel (parent) |
| 10/03/2017 | Madingou | | MILANDOU Sophia | Sans emploi | Récit de vie |
| 11/03/2017 | Madingou | | MILANDOU Sarah | Sans emploi | Récit de vie |
| 11/03/2017 | Madingou | | Mercia | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | | BAMONEKENE Mercia Emeline | Cultivatrice | Entretien individuel (enfant) |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | | DIKAMONA Creche Midacha | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 13/03/2017 | Boko-Songho | | Arnaud | Sans emploi | Récit de vie |
| 13/03/2017 | Boko-Songho | | LOUZOLO Gaston | Cultivateur | Entretien individuel (parent) |
| 13/03/2017 | Boko-Songho | | BAMINGUIGOULA Grace Dieu Merci | Sans emploi | Entretien individuel (parent) |
| 10/03/2017 | Madingou | | MPOUETE Junior | Sans emploi | Récit de vie |
| 11/03/2017 | Madingou | | NKOUKAMBOUAKA Sterol | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | | NTANGOU Ida | Sans emploi | Entretien individuel (parent) |
| 13/03/2017 | Boko-Songho | | KOUSSALA Berna | Sans emploi | Récit de vie |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | | Lucreche DIKAMONA Antoinette | Sans emploi | |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | LOUMOUNGOU<br>Teddy LOUZOLO<br>Merveille<br>MIAKOUBANA<br>BONDO Jacqueline<br>Mercia BAMONEKENA<br>BAMOKI NAKIMA<br>MILANDOUKAS<br>KEYTHA BUMGU<br>KONDE Alixis | | FGD |
| 10/03/2017 | Madingou | / | Junior<br>NKAYA<br>MILANDOU Sophie<br>Belvina<br>SAHARA<br>Félicia<br>Richel<br>Christ Navi<br>KIBINDA<br>Anelka | Sans emploi | FGD |
| 11/03/2017 | Madingou | / | MPANZOU<br>NKOKOLO<br>PAPT<br>PASSI<br>AROUNA<br>MERVEILLE<br>BAKALA | Sans emploi | FGD |
| 12/03/2017 | Boko-Songho | / | BOYANGA Donatien<br>KIBELO Pierre<br>MADOUNDI Raymond<br>BENAZO Casimir<br>BAKOU Jean Bosco<br>MFOUENI Christine<br>LEMBA Joséphine<br>MBANZOULOU Yolande<br>MIBATENSILA<br>KONGO Corinne<br>MBOUNGOU GINA Véronique | Cultivateur<br>Electricien<br>Cultivateur<br>Enseignant<br>Cultivateur<br>Cultivatrice<br>Cultivatrice<br>Cultivatrice<br>Cultivatrice<br>Cultivatrice | FGD |
| 11/03/2017 | Madingou | / | TONY Anne<br>NDAMBA Marcelline<br>KIBAKALA Alain<br>MISSENGUE Nadège<br>MBEDI Pierre | Ménagère<br>Ménagère<br>Cultivateur<br>Cultivatrice<br>Cultivateur | FGD |
| 09/03/2017 | Brazzaville | Etablissement Liberté | IKOUMA Firmine | Chef d'Etablissement | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | Brazzaville | REPEIR | BIKIE LIKIBI Joseph | Coordonnateur | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | Brazzaville | Etablissement Leyhet | MIAYOKA Virginie | Directrice | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | Brazzaville | DDASB | NGATSIO | Directeur | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | Brazzaville | Eglise | MONGONZA Guy | Pasteur | Entretien individuel |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| 11/03/2017 | Brazzaville | Paroisse Kimbanguiste | MBOUSSA Benjamin | Pasteur | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | Brazzaville | CEDC | BIKAKI Joseph | Président | Entretien individuel |
| 15/03/2017 | Brazzaville | Orphelinat « Notre Dame du Perpétuel secours » | NGANIE Hélène | Directrice | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | Brazzaville | Centre d'accueil « La Bonne Semence » | Sr. Marie LOURDES | Responsable | Entretien individuel |
| 18/03/2017 | Brazzaville | Eglise | KIYINDOU Armand | Prêtre | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | Brazzaville | CGDE | BOUKAKA Aimé Roland | Enseignant | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | Brazzaville | CEG Kinsoundi | KINKONDA Dieudonné | Directeur | Entretien individuel |
| 16/03/2017 | Brazzaville | Foyer Féminin | OKIENE Marien Lazare | Coordonnateur | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | Brazzaville | CIREV | MOUKOLO Jean Prospère | Directeur | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | Brazzaville | | LOUMOUADOU Ivie | Apprenant en couture | Récit de vie |
| 11/03/2017 | Brazzaville | | KIBAYA BOB | Apprenant en pâtisserie | Entretien individuel (enfant) |
| 12/03/2017 | Brazzaville | | NKODIA Innocent | Enseignant retraité | Entretien individuel (parent) |
| 12/03/2017 | Brazzaville | | MISSAMBO Niclette | Ménagère | Entretien individuel (parent) |
| 12/03/2017 | Brazzaville | | MISSOUI KIDI Prudence | Ménagère | Entretien individuel (parent) |
| 14/03/2017 | Brazzaville | | LOKOUA Willy | Apprenant | Récit de vie |
| 14/03/2017 | Brazzaville | | MASSENGO Christ | Apprenant | Entretien individuel (enfant) |
| 14/03/2017 | Brazzaville | | KIBEMBE Grace | Apprenant | Entretien individuel (enfant) |
| 17/03/2017 | Brazzaville | | NGALLE Prince | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 17/03/2017 | Brazzaville | | GONBANO Christ | Sans emploi | Récit de vie |
| 16/03/2017 | Brazzaville | | MIALOUNDAMA Estelle<br>MASSIALA MEGOUK Hervé<br>IMALE Jédéon<br>BOLENB Miere<br>NDZEMBA Chadrac | Apprenti Coiffure<br>Coiffeuse<br>Electricien<br>Electricien<br>Electricien<br>Electricien | FGD |
| 17/03/2017 | Brazzaville | | ANIRA Serges<br>GONBANA Christ Junior<br>DUMA KOFFI<br>NGASSA Junior<br>MBALLE Charles<br>NGALLE Luc Prince | Sans emploi | FGD |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | KAKOU Josée Emmanuel | | |
| 15/03/2017 | Brazzaville | | BANDILA MBOUALA<br>DIANASSOUMBA<br>KOUTOUNDA<br>BAKENGA<br>TOUKIZAYILMO<br>NTSIMOU<br>BAANTSIMBA | Policier<br>Chauffeur<br>Enseignante<br>Ménagère<br>Enseignante<br>Sans emploi<br>Commerçante | FGD |
| 16/03/2017 | Brazzaville | | MALONGA<br>BABINGUI<br>MATINGOU Dive<br>TATY<br>BANIE KONA Mercia<br>MPASSI<br>KIZONZI | Apprenants<br>Chauffeur<br>Enseignante<br>Ménagère<br>Enseignante<br>Sans emploi<br>Commerçante<br>Sans emploi | FGD |
| 17/03/2017 | Brazzaville | | ZATIENDELA<br>DAKOUNSONT<br>BATSIMBA<br>NTISMBA<br>MAYELA Merveille<br>PANDI Olivier<br>BAMONA<br>NTEHOLO | Sans emploi<br>Ménagère<br>Ménagère<br>Commerçante<br>Commerçante<br>Commerçante<br>Commerçante<br>Commerçant | FGD |
| 18/03/2017 | Brazzaville | | BABINGUI Parfait<br>NGANGUI<br>BASSOUKILA Victoir<br>MBAYA Emeline<br>BAZEBIZONKA<br>TSIELA Cendresse<br>TOUKIZAYILAMO Jeanette | CDAR<br>Enseignant<br>Enseignante<br>Secrétaire<br>CTAR<br>Enseignante | FGD |
| 14/03/2017 | EPENA | Ecole primaire YENGUITA | MBALA Lucien | Directeur | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | EPENA | CGDC | DZEBAS Jean Marius | Président | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | CASFN | OBINALI Eucharistia | Directrice | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | MASAHS | NDILOU MOUNZEO | DD MASAHS | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | MEPSA | MOUA YOT Hubert Ignace | CB. MEPSA | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | IMPFONDO | MEPSA | WOSSA DJO Anicet | I.E.P.A | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | IMPFONDO | ACNL | NGOUAKA Emile | Chargé des Projets | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | Ecole ORA | RUZINDAZA Jean Baptiste | Superviseur | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | Formation Qualifiante | MOKOUNGOU Gilbert | DD Formation Qualifiante | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | IMPFONDO | Etablissement scolaire | OBA Nestor | Chef d'établissement | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | IMPFONDO | CGDC | YOUSSOUF INOUA | Coordonnateur ADPH | Entretien individuel |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| 14/03/2017 | EPENA | Inspection scolaire | ELOKI Dieudonné | Inspecteur chef de circonscription | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | EPENA | Leader religieux | BABO MI Gervais Richard | Pasteur | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | EPENA | | Sr NONDI IPENDA | Directrice | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | IMPFONDO | | MOUMBEKE Kevin | Chef autochtone | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | | HOUANGA BANDOUMA Ortencia | Sans emploi | Entretien individuel |
| 12/03/2017 | IMPFONDO | | EKOBE Jeanne | Sans emploi | Récit de vie |
| 14/03/2017 | EPENA | | MOUNGOU Carnelle | Sans emploi | Entretien individuel (parent) |
| 15/03/2017 | EPENA | | BOTENDE Guy Alain | Sans emploi | Entretien individuel |
| 15/03/2017 | EPENA | | MOUADZELA MESSIE | Sans emploi | Récit de vie |
| 11/03/2017 | IMPFONDO | | MOUKONDO Pulcherie | Agricultrice | Entretien individuel (parent) |
| 12/03/2017 | IMPFONDO | | MAKASSI Yvon | Cultivateur | Entretien individuel (parent) |
| 13/03/2017 | IMPFONDO | | MANIOMBO DADA | Vendeur | Récit de vie |
| 13/03/2017 | IMPFONDO | | THOMAS Darius | Vendeur | Entretien individuel (enfant) |
| 14/03/2017 | EPENA | | MONDZO BANI Geremi | Pêcheur | Entretien individuel (parent) |
| 15/03/2017 | IMPFONDO | | EKOBE Jeanne<br>SEMA Françoise<br>MANGUESE Naomi<br>DIOSU Christine<br>BRUNO Nevi<br>EYANGA Landry<br>SEMU Natacha | Sans emploi | FGD |
| 15/03/2017 | EPENA | / | EKOTE Relvia<br>MALOUMBA Ange<br>MAGONDA DIDI<br>MA NGONDA Nelson<br>TOMANGANI SAYO<br>MONDJOMBANI Gaston<br>MOUANDJO Machi<br>BONIAKAKA KOUMOU | Sans emploi | FGD |
| 13/03/2017 | IMPFONDO | / | Calvin José<br>ANGUENEROMO Célimrin<br>Thomas Darius<br>MABAMBE Colomba<br>EBOUNALA Pascal<br>AKIEMISANGA Junior<br>ANGOLA Jean de Dieu<br>NGANO Mathieu<br>BALOBOUA MANIOMBO | Policier<br>Chauffeur<br>Enseignante<br>Ménagère<br>Enseignante<br>Sans emploi<br>Commerçante | FGD |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| 14/03/2017 | EPENA | / | NGONGUE Erz<br>MOLEBE Olive<br>MOUEBENGA Octavie<br>MANGASSA Christiane<br>MONDZOBANI Jérémie<br>MALOUBA Diane<br>MALOUBA Gerttrude<br>MOUNGOU Carmelle | Ménagère<br>Ménagère<br>Ménagère<br>Ménagère<br>Pécheur<br>Ménagère<br>Ménagère<br>Ménagère | FGD |
| 15/03/2017 | EPENA | / | MOUADZELA<br>NDOMBA Merveille<br>BONGOMA Revela<br>EKAYA FATI<br>BOZENGUI<br>MAPAISSO | Sans emploi | FGD |
| 10/03/2017 | TIE-TIE | CGDC | POATY NKOUTA Jean François | Chef de service | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | LUMUMBA | CGDC | DIMI VarandFatlemac | Chef service | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | LUMUMBA | DD Formation qualifiante | PACKA Gervais | DD | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | LUMUMBA | CTAR | MAOLO Colette | CTAR | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | TIE-TIE | CTAR | MAHOUKOU Prisca Irène | CTAR | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | LUMUMBA | Etablissement scolaire | MOUANGOU Simon Romuald | Proviseur du Lycée Technique Commercial OCH | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | LUMUMBA | Eglise | NDOMBOLO KINTOMBO Antoine | Pasteur | Entretien individuel |
| 10/03/2017 | LUMUMBA | PDCE | NTSAKALA Serges Alain | Président | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | LOANDJILI | Etablissement scolaire | IKONDO Gabriel | Directeur | Entretien individuel |
| 11/03/2017 | TIE-TIE | Institut de prise en charge des enfants vulnérables | MUHIMA MUT Jean Pierre | Directeur Foyer Père Anton | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | TIE-TIE | Foyer Féminin | MOULARI Céline | Assistante sanitaire | Entretien individuel |
| 15/03/2017 | LOANDJILI | Eglise | POATY | Ancien d'Eglise | Entretien individuel |
| 16/03/2017 | TIE-TIE | Eglise | DUBELE Jean Bosco | Prêtre | Entretien individuel |
| 15/03/2017 | LUMUMBA | / | MALONGA Jean - Claude | Vendeur de chat | Entretien individuel (enfant) |
| 15/03/2017 | LOANDJILI | Institut de prise en charge des enfants vulnérables | NGAMOUYIH XAVIER JAUFFRET | Animateur CAM Caritas | Entretien individuel |
| 15/03/2017 | LUMUMBA | Institut de prise en | LANGLET Marie | Directrice | Entretien individuel |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | charge des enfants vulnérables | | | |
| 13/03/2017 | TIE-TIE | Etablissement scolaire | BOUKOUMA Patrice | Enseignant | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | LUMUMBA | MEPSA | SITOU Jean-Baptiste | DDMEPSA | Entretien individuel |
| 09/03/2017 | LUMUMBA | MASAHS | LOEMBA Marie-Thérèse | DDAS | Entretien individuel |
| 16/03/2017 | TIE-TIE | / | DIAFOUKA Ruth | Apprenante couturière | Entretien individuel (enfant) |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | MAKOSSO Madeleine | Vendeuse | Entretien individuel (enfant) |
| 15/03/2017 | LUMUMBA | / | MALAKI Firodette | Sans emploi | Récit de vie |
| 16/03/2017 | TIE TIE | / | BATCHI Rachelle | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | PAMBOU Dalcie | Sans emploi | Récit de vie |
| 11/03/2017 | TIE-TIE | / | WIZ Califa | Vendeur ambulant de batterie | Récit de vie |
| 17/03/2017 | TIE-TIE | / | Pierre Joseph | Commerçant | Entretien individuel (Parent) |
| 11/03/2017 | LUMUMBA | / | EBIALA Armel | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 11/03/2017 | TIE-TIE | / | Tisane drogué | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 17/03/2017 | TIE-TIE | / | NDENDE Herline | Commerçante | Entretien individuel(Parent) |
| 18/03/2017 | LUMUMBA | / | Honorine | Sans emploi | Entretien individuel(Parent) |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | OUTOU Bélodie | Ménagère | Entretien individuel(Parent) |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | DEMBI Julie | Commerçante | Entretien individuel(Parent) |
| 18/03/2017 | LUMUMBA | / | MAKASSA Nora | Vendeuse | Entretien individuel(Parent) |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | Nora | Sans emploi | Entretien individuel (enfant) |
| 18/03/2017 | LUMUMBA | / | NGOMA INCHE<br>TSASSA Gloire<br>ELENGA BIENBE<br>NGOMA Emmanuel<br>TIBOUNGA<br>LOEMBA DJENG<br>MAKOSSO MAdelaine | Sans emploi | FGD |
| 15/03/2017 | LUMUMBA | / | MALONGA<br>LOUTA Beni<br>PAMBOU MAKOSSO<br><br>MALAKI Madeleine<br>NTSAYI Miladou<br>MAMBO Sostaine<br>POATY Freddy<br><br>MAYELA Raphy | Chasseur vendeur<br>Ramasseur de fer<br>Sans empploi<br>Sans emploi<br>Sans emploi<br>Ramasseur de poubelles<br>Aide vendeur | FGD |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | MALANDA Guy<br><br>MEYA Christ | Nettoyeur de voiture<br>Laveur d'assiette dans un cafétariat | |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | DEMBI Julie<br>SOUNDA Theravy<br>NDENDE Herline<br>LOMBO NGOMBE Célestine<br>OUTOU Belodie<br>DJEMBO Chrisna<br>MAKAYA Nara | Ménagères | FGD |
| 11/03/2017 | TIE-TIE | / | Tisane drogué<br>Wiz Kalifa<br>4G<br>Malakay<br>Double face<br>Capitaine de bateau<br>Rebel<br>Kévin<br>Mr Love<br>Matouba | Sans emploi | FGD |
| 17/03/2017 | LOANDJILI | / | Floriana<br>Orolie<br>Orvie<br>SAKAMESOO<br>NGOMA Christ<br>PAMBOU Nora<br>Merveil<br>Claudina | Sans emploi | FGD |
| 16/03/2017 | TIE-TIE | / | ANSENE Steve<br>Pierre Joseph<br>MABIALA<br>BatchiRachelle<br>KOMBO Giscard | Pompiste<br>Commerçant<br>Ménagère<br>Ménagère<br>Vendeur | FGD |
| 17/03/2017 | MOKEKO | CGDC | OKOKIBA Bedel | Formateur | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | MOKEKO | Etablissement scolaire | OKEMBA Rufin Donald | Directeur | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | OUESSO | Etablissement scolaire | AHOUZOUOM Isaac Abdias | Directeur | Entretien individuel |
| 15/03/2017 | OUESSO | Ecole ORA | EKOUMBANGA Oscar | Directeur | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | MOKEKO | Etablissement scolaire | IBARESSONGO Romaric | Enseignant | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | OUESSO | Etablissement scolaire | NGOYI Donald | Enseignant | Entretien individuel |
| 16/03/2017 | MOKEKO | | GNAGUE Alphonse | Leader traditionnel | Entretien individuel |
| 13/03/2017 | OUESSO | MEPSA | MAPA Laurent Alexandre | DDEPSA | Entretien individuel |
| 14/03/2017 | OUESSO | | BOKOTA | Laveur de véhicule | Entretien individuel (enfant) |
| 11/03/2017 | OUESSO | | BAZICK Ferdon | Paysan | Entretien individuel (Parent) |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| 11/03/2017 | MOKEKO | | NDOUNDOU Daniella | Sans emploi | Récit de vie |
| 16/03/2017 | OUESSO | | MOUAMI Cabrol | Apprenti menuisier | Récit de vie |
| 17/03/2017 | OUESSO | | MBELE Belfort | Menuisier | Entretien individuel (Parent) |
| 11/03/2017 | MOKEKO | | FOUPE Michel | Retraité | Entretien individuel (Parent) |
| 12/03/2017 | OUESSO | | GUING NANGA Junior | Vendeur de crédit | Récit de vie |
| 14/03/2017 | OUESSO | | MBIENA Auzielel<br>BAKIENDE Naomie<br>MIKUIDA Berline<br>EDI Verda<br>ZOLLOUACK Moudesil<br>IBARA Abdier<br>DAPOUM Osée<br>EKOMBO<br>BOTLOTA<br>DJOUCK Willy | Sans emploi<br>Ménagère<br>Ménagère<br>Coiffeur<br>Maçon<br>Sans emploi<br>Sans emploi<br>Aide maçon<br>Sans emploi<br>Sans emploi | FGD |
| 11/03/2017 | MOKEKO | | NGANDZOU<br>DINGOUET Oslin<br>AWE Vernile<br>NZOLANG Rodelvie<br>MAPO Melvie<br>NDOUNDOU Daniella<br>FOUPE Rogelor<br>MBAZOCK | Sans emploi | FGD |

Tableau A3: Détail des personnes rencontrées et des reportages effectués au niveau des acteurs centraux de Brazzaville

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| 07/03/2017 | Brazzaville | MEPSA | NGOUALA PIERRE | DGEB | Entretien & Reportage |
| 08/03/2017 | Brazzaville | MEPSA | WANDO RAPHAEL | DEP Primaire | Entretien & Reportage |
| 08/03/2017 | Brazzaville | ONG FAWE | HONORINE KAYA | Coordonnatrice Nationale | Entretien & Reportage |
| 09/03/2017 | Brazzaville | MEPSA | | DGA | Entretien+reportage |
| 09/03/2017 | Brazzaville | MEPSA | NTELANKE MARTIAL | DRENF | Entretien+reportage |
| 09/03/2017 | Brazzaville | MEPSA | MOUISSI ANGELIQUE | DAEA | Entretien+Reportage |
| 09/03/2017 | Brazzaville | ONG ATK | KODIA JEAN BAPTISTE | Coordonnateur projet Out of School | Entretien + Reportage |
| 10/03/2017 | Brazzaville | UNESCO | RIGOBERT BANZOUZI | Responsable Education | Entretien +Reportage |
| 11/03/2017 | Brazzaville | METFPQE/PDCE | OKOMBI LEONARD | Coordonnateur PDCE | Entretien + reportage |
| 11/03/2017 | Brazzaville | METFPQE | OKOMBI VALENTIN | DEP METFPQE | Entretien |
| 13/03/2017 | Brazzaville | Ecole des | | Directeur/Resp | Entretien |

| DATE | LOCALITE | INSTITUTION | NOMS ET PRENOMS | FONCTION | ACTIVITE REALISE AVEC L'INTERLOCUTEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Trois Francs (Cantine Scolaire) | | onsable Cantine | +Reportage |
| 14/03/2017 | Brazzaville | Ecole de la Source (Cantine Scolaire) | | Directeur/Responsable Cantine | Entretien |
| 15/03/2017 | Brazzaville | MASAHS | | Inspecteur Général | Entretien |
| 15/03/2017 | Brazzaville | UNICEF | ACHILLE OLLOY | Chef Section Education | Entretien + Reportage |
| 15/03/2017 | Brazzaville | UNICEF | ALEXIS MFOUMOKO | Administrateur de Programme Education | Entretien |
| 17/03/2017 | Brazzaville | MEPSA | | DEPS | Entretien + Reportage |

Equipe de recherche